l'unité

M 2805 - N° 549 - 8 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 9 mars 1984

Le président syrien Haffez el Assad, vu par Bellenger.

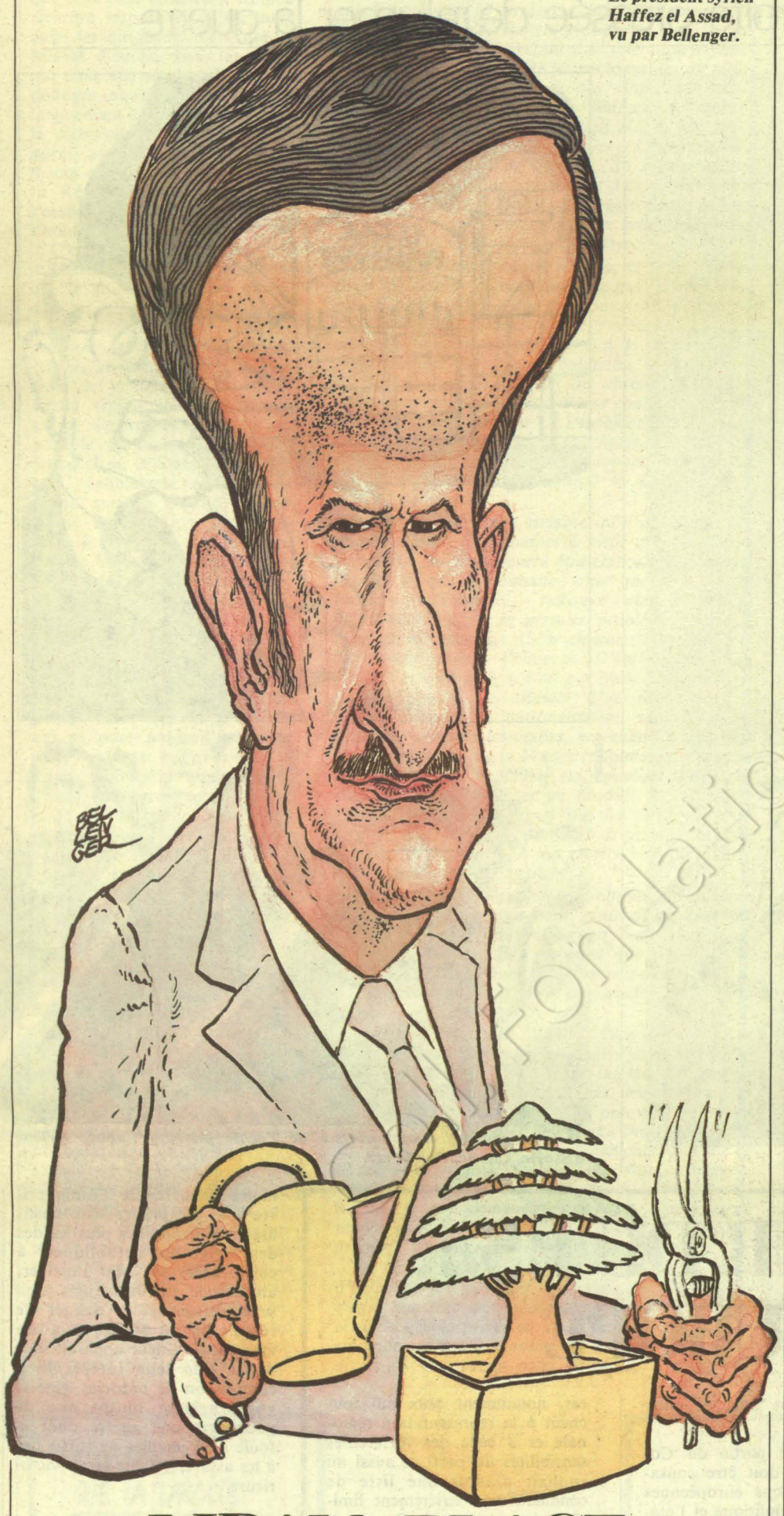

LIBAN : PLACE A LA DIPLOMATIE

L'attitude de la France permettra peut-être de limiter les dégâts causés au Liban par l'incohérente politique de Reagan

(page 12)

recherche

LAURENT FABIUS: "SILICON VALLEY A LA FRANÇAISE? MAIS ÇA EXISTE DEJA !"

(page 17)

"VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS"... C'EST POUR DEMAIN

Au moment où Ariane met l'espace français sur orbite, notre technologie se place au premier rang pour la conquête des grands fonds marins grâce à un savoir-faire déjà ancien et à une suprématie dans la recherche parapétrolière

(page 20)

LA FORET SE MEURT... LA FORET VA MOURIR

(page 5)

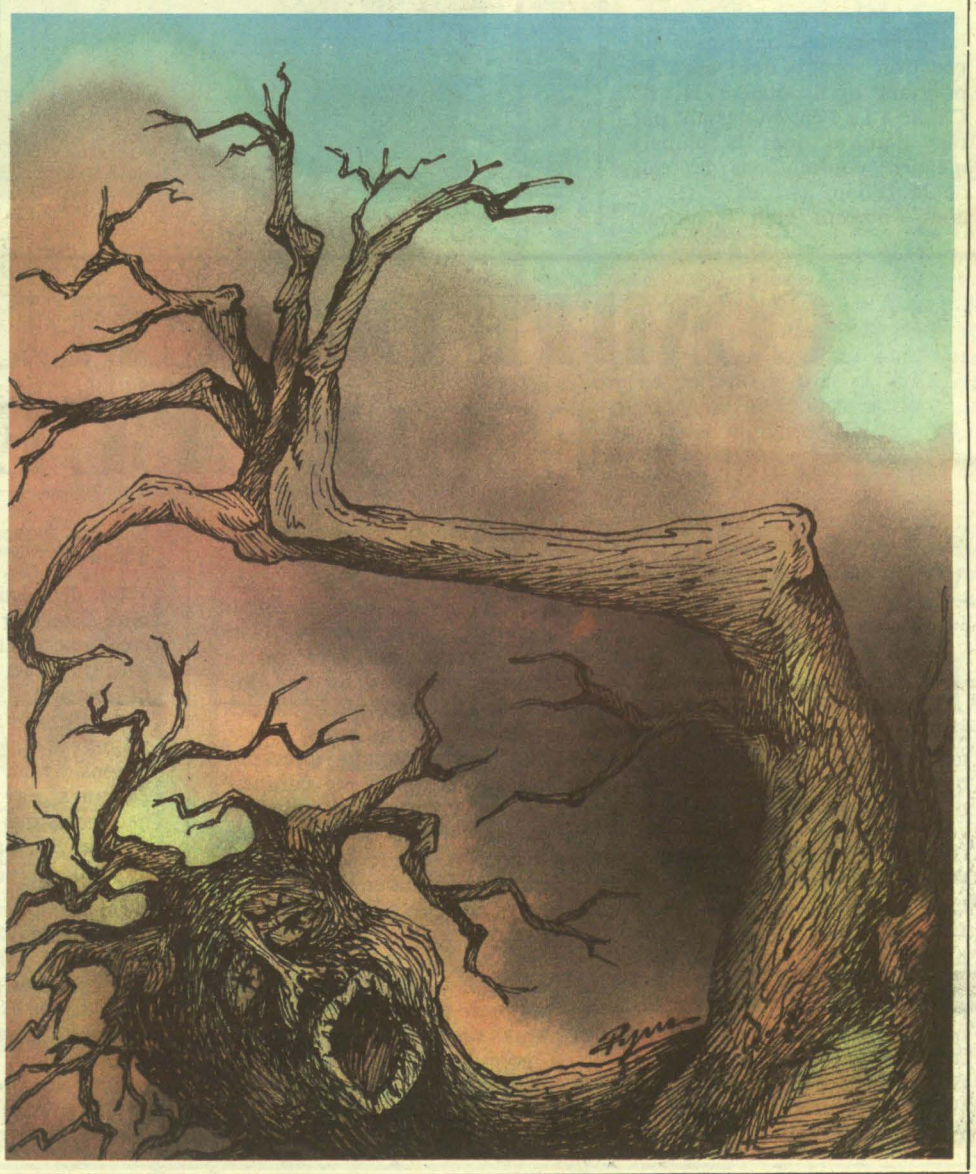

ECOLE : VERS UN ACCORD ?

Modération de la hiérarchie catholique, sang-froid et honnêteté intellectuelle des laïcs, bonne volonté du gouvernement, on s'achemine vers un accord... en dépit des surenchères de la droite pressée de rallumer la guerre

PAR CLAUDE ESTIER

LES centaines de milliers de manifestants qui étaient présents dimanche à Versailles ont au moins réussi une démonstration, qui n'était sans doute pas celle à laquelle ils songeaient, à savoir que la France, aujourd'hui plus encore qu'hier, est un pays de liberté où l'on peut organiser sans le moindre obstacle des rassemblements massifs à forte tonalité antigouvernementale. Du coup les cris de « liberté » mille fois scandés dans le cortège versaillais devenaient dérisoires tout comme la comparaison osée par certains dirigeants de l'opposition avec une situation polonaise.

On a déjà souligné que face à cette foule énorme, la hiérarchie catholique a fait preuve de modération. C'est vrai mais c'est aussi son habileté. Pendant des semaines, elle a poussé les feux en organisant des rassemblements aux quatres coins de la France, en organisant pour celui de Versailles une formidable opération publicitaire qui s'est traduite par des millions de tracts, d'affiches, de lettres individuelles adressées à tous les anciens élèves des écoles privées, des milliers de cars, des centaines de trains spéciaux, etc. et dont on aimerait d'ailleurs savoir quel a été exactement le coût et qui l'a financé. Et puis le jour venu, les responsables de l'enseignement catholique ont pris un soin méticuleux à ne pas laisser arriver au premier rang les hommes de l'opposition un peu trop voyants dont on a vu pourtant qu'ils étaient là, de Chirac à Le Pen, en passant par tant d'autres dont la plupart n'étaient pourtant pas des élus de la région parisienne (1) et dont l'objectif était beaucoup moins de défendre l'école privée que d'exprimer leur hostilité au pouvoir. Les plus lucides des dirigeants catholiques, à commencer par Mgr Lustiger, archevêque de Paris, ont bien senti cette fois le danger de récupération politique à un moment où il leur apparaît sans doute que leur intérêt bien compris est de négocier avec le gouvernement plutôt que de poursuivre une guerre dont la foule de Versailles ne suffit pas à les assurer qu'elle serait victorieuse.

A.f.p.



Mgr Lustiger à Versailles.

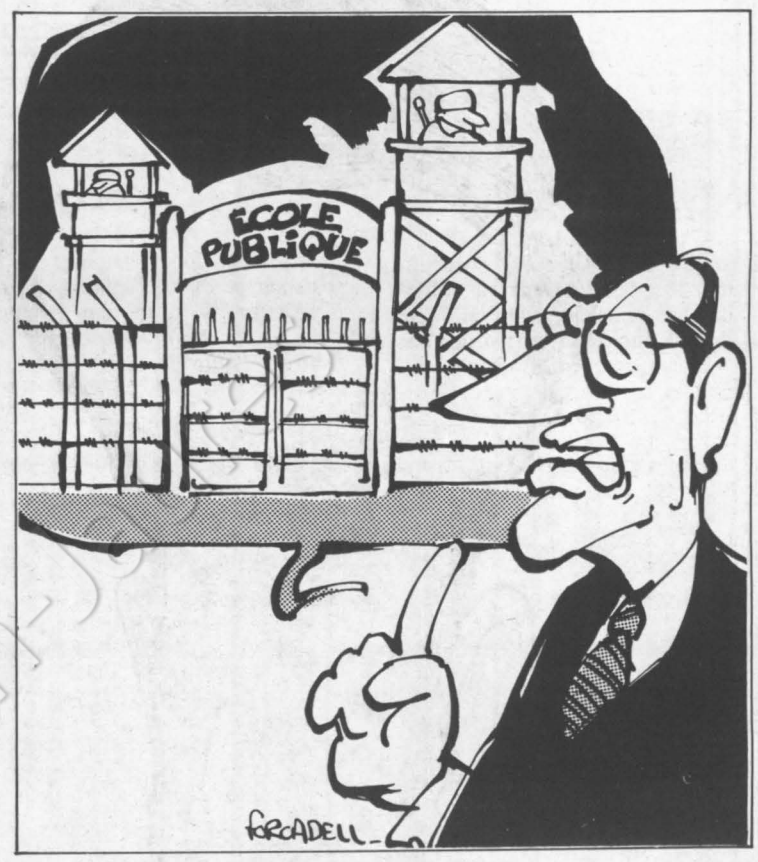

Gamma



Quelques-uns des « supporters » de l'école privée : Labbé, Hélène Missoffe, Chirac, Debré, etc.

Labbé vend la mèche

Du coup, la manifestation de dimanche marque bien un tournant dans la mesure où elle a amené les dirigeants de l'enseignement catholique, comme le père Guiberteau ou Mgr Honoré, à se débarquer, au moins dans leur propos, de la phalange chiraquienne venue là pour jeter de l'huile sur le feu et nullement pour favoriser les conditions d'un accord, comme le confirment les propos du président du groupe R.p.r. Claude Labbé qui a, en quelque

COMITE DIRECTEUR DU P.S. : L'ECOLE ET L'EUROPE

PAR ANTOINE VIOLET

LE Comité directeur du Parti socialiste se tient ce week-end à un moment où doivent être prises un certain nombre de décisions dans lesquelles les militants se sentent directement concernés.

Dans l'examen de la situation politique, qui constitue le premier point de l'ordre du jour, figureront en bonne place le problème scolaire au lendemain des manifestations organisées par les partisans de l'enseignement privé et les propos conciliants tenus par plusieurs responsables socialistes et encore, lundi à France-Inter, par le Premier ministre Pierre Mauroy. L'issue du débat actuel sur l'enseignement préoccupe tous les membres du parti, et il est bon que le Comité directeur puisse exprimer son avis juste avant la mise au point définitive des propositions qui doivent être arrêtées par le Conseil des ministres du 14 mars.

Le dernier Comité directeur, le 7 janvier, avait été consacré essentiellement à la politique économique et sociale, qui avait été exposée et précisée par plusieurs membres du gouvernement, Jacques Delors, Pierre Bérégovoy, Jean Le Garrec et Laurent Fabius. Deux mois plus tard, un certain nombre de membres du Comité directeur auront sans doute des questions à poser ou des témoignages à apporter, notamment pour ceux d'entre eux originaires des régions où les problèmes d'emploi se posent avec le plus d'acuité.

La deuxième partie du Comité directeur doit être consacrée aux élections européennes avec un débat politique et l'établissement de la liste des candidats du P.s., qui doit être soumise à l'agrément des Fédérations avant d'être ratifiée le 24 mars par la Convention nationale, qui aura également à adopter le manifeste européen du parti.

En ce qui concerne la liste des candidats, la seule certitude, pour l'instant, est qu'elle sera conduite par Lionel Jospin ainsi que le Bureau exécutif l'a proposé unanimement. Sa constitution, à laquelle une commission restreinte travaille depuis plusieurs semaines, doit tenir compte de plusieurs critères, notamment ceux qui touchent à la représentation régionale et à celle des différentes sensibilités du parti et aussi au souhait d'avoir une liste de candidats non strictement limitée à des membres du P.s. A cet égard, plusieurs points d'interrogation demeurent, dont l'un tient aux hésitations du Mouvement des radicaux de gauche, surtout après la décision de Maurice et Edgar Faure de renoncer à la liste de centre-gauche qu'ils s'efforçaient de mettre sur pied. Dans cette situation, plusieurs membres du M.r.g. paraissent favorables à la proposition de Lionel Jospin de reconstituer une liste commune P.s.-M.r.g. comme en juin 1979. Il est cependant peu probable que cette question soit définitivement tranchée avant quelques semaines.

sorte, vendu la mèche en dénonçant l'idée d'un compromis entre l'épiscopat et le gouvernement.

Face à cette agitation largement artificielle, prétendument destinée à défendre une liberté nullement menacée — le comble du cynisme a été symbolisé par cette affiche représentant une école forçant les barreaux derrière lesquels elle se trouverait enfermée ! — c'est le gouvernement qui vient de marquer un point en soulignant, comme l'a fait lundi Pierre Mauroy, que « la paix scolaire n'est pas un rêve impossible ». Ce sont aussi les dirigeants du C.n.a.l., Michel Bouchareissas en tête, qui dans une situation pourtant délicate pour eux qu'ils ont longuement évoquée mardi avec la direction du Parti socialiste après avoir rencontré la semaine dernière le président de la République, ont donné l'exemple du sang-froid et de l'honnêteté intellectuelle.

C'est donc au Conseil des ministres de mercredi prochain que le gouvernement va entendre les conclusions du ministre de l'Education nationale et préparer les textes qui seront soumis au Parlement à la session de printemps. De nombreux signes laissent penser qu'un accord est aujourd'hui possible sur la base des quatre propositions d'Alain Savary qui sont sensiblement en deçà du grand service public et laïc unifié d'éducation nationale que la gauche s'était fixé comme objectif mais qui ont le mérite de mettre un terme à certains privilèges dont bénéficie l'enseignement privé par rapport à l'enseignement public notamment en matière d'ouverture de classes et de créations de postes. On ne dira, en effet, jamais assez que le problème qui se pose aujourd'hui n'est pas, comme le prétend la droite, de porter atteinte à la liberté de l'enseignement privé mais de faire en sorte que celui-ci ne bénéficie pas, sur les deniers de l'Etat, d'avantages qui sont catégoriquement refusés du fait des contraintes budgétaires à l'école de la nation.

Les catholiques sont tentés

L'accord n'est pas encore fait. Mais tout en continuant à demander plus que les propositions Savary, ce que le gouvernement ne saurait accepter, les négociateurs catholiques, y compris le président de l'U.n.a.p.e.l. Pierre Daniel qui s'exprimait mercredi dans « le Figaro », sont visiblement tentés de saisir la perche qui leur est tendue, sachant aussi la valeur particulière qu'aurait pour eux un accord conclu avec un pouvoir de gauche et qu'en dépit de ses criailleries l'opposition serait bien obligée de voter.

une voix dans le choeur, par Pierre Carrier

« ILS sont venus, ils sont tous là. » Face à mon récepteur T.v. je faisais mes comptes. Chirac y est. C'est sûr. Il est là, au milieu du rang, bien encadré. Debré — tiens, sont-ils à nouveau amis ? — Pons, l'œil aux aguets, Labbé, puis les seconds couteaux, les jeunes qui montent, les anciens qui régentent, les incolores et ceux des coups tordus. Bref, tout le gotha du R.p.r. était à Versailles. L'U.d.f. s'était faite discrète, allez savoir pourquoi, et Barre était absent.

A leur décharge il faut tout de même signaler que, le vendredi, Barre avait fait « la une » de « l'Epress » et que, le lundi, Giscard d'Estaing avait une télé. Sans compter que ce dernier avait sorti un livre deux jours plus tôt. C'est ce que l'on appelle occuper le terrain ! Mais le dimanche, à Versailles, le R.p.r. était là presque au grand complet, tentant avec discrétion une opération récupération de grand style. Car les responsables du mouvement chiraquien n'étaient pas seuls : 500 000 à 800 000 personnes, selon les sources, les entouraient. Un sacré bain de foule à peu de frais. Autour d'eux il y avait ce que « Libération » a baptisé le « peuple de droite ». Je suis sceptique sur les possibilités pour la droite d'être peuple, elle qui n'aime même pas « faire peuple ». Ce qui est sûr c'est que cette foule avait avec celles que je fréquente à l'occasion quelques différences...

Ils étaient donc presque tous là, et je m'interrogeais sur ce que les manifestants, pas les responsables R.p.r. mais les autres, pouvaient bien avoir dans la tête. La défense de « leur » école ? La lutte contre « l'autre », la laïque ? Ont-ils vu dans cette manifestation — et les précédentes — l'occasion d'affirmer leur spécificité de chrétien ? Ont-ils voulu tout simplement manifester contre le gouvernement ? Se compter ? Pensaient-ils à leurs enfants, aux problèmes pédagogiques, à la mission de l'école ? A quoi peuvent songer 500 000 ou 800 000 personnes rassemblées ? A la revanche ? Au mal au pied ?

La question est plus sérieuse qu'il n'y paraît. Je ne sais si dans les semaines à venir un compromis acceptable par tous pourra être élaboré. Du côté de l'école, ce que je souhaite, c'est que le « service public » — la laïque — retrouve l'élan et l'efficacité d'antan. C'est le premier problème. Pour le reste, je me souviens d'une chronique de François Mitterrand dans « l'Unité ». C'était en janvier 1977. Il écrivait qu'il n'était pas question « d'imposer l'intégration, ni décider d'un monopole, ni même ordonner la nationalisation sans discuter, négocier, préparer les étapes, en tenant compte des réalités multiples de la France (notamment dans ses régions) ». Et il concluait en rappelant « que s'il était aisé de nationaliser un produit (l'ordinateur, l'avion de bombardement) ou une institution (le crédit, l'enseignement), il n'était ni possible ni concevable de nationaliser les esprits. » « J'en reste là », ajoutait-il. Moi aussi.

Aujourd'hui la hiérarchie catholique, qui sait que la conjoncture ça va, ça vient, pourrait bien décider qu'après tout il vaut mieux un bon compromis qu'une longue bataille. D'autant que ses alliés — comment qualifier autrement les responsables politiques présents — ne sont pas au-dessus de tout soupçon...

Nous le savons tous, la droite c'est d'abord, plus ou moins bien masquée, une certaine pratique du mépris. Il y a les forts et les faibles, les performants et ceux qui ne le sont pas, les doués et les autres. Il suffit, si l'on veut des preuves, de lire les textes de ses idéologues new-look. Ou de se souvenir de la pratique des gouvernements d'avant le 10 mai : la société duale, vous vous souvenez, non ? Et, à voir les écharpes tricolores des élus du R.p.r., je me demandais : « Mais quelle école veulent-ils ceux-là ? » Sont-ils seulement venus à propos d'un problème scolaire? J'en doute.

On comprend mieux que Mgr Lustiger ait voulu d'entrée de jeu morceler son public — les croyants, quelle que soit leur confession, et les incroyants, ceux de l'école privée et de la laïque — puis de le recomposer dans un ensemble tel — « Français si divers » — qu'aucun parti ne puisse le récupérer. Mais a-t-il été entendu ? Car du côté de la récupération le R.p.r. en a mis un sacré coup.

Restent les 500 000 ou 800 000. Savaient-ils qu'au nom de la « liberté » quatre instituteurs d'une école primaire religieuse lorraine venaient d'être blâmés — ils risquent tout bonnement le chômage à la fin de l'année — pour avoir refusé de distribuer un tract dans leur classe ? Car si à la laïque on blâme — ou l'on suspend — l'enseignant qui distribue des tracts à ses élèves, dans l'enseignement privé, c'est le contraire (ce rappel est ma modeste réponse au slogan central de Versailles « la liberté ça ne se discute pas »...). C'est là que l'on retrouve l'ambiguïté majeure du rassemblement de Versailles.

Je doute fort que l'ensemble des manifestants soient venus « pour défendre l'école libre ». De ce côté-là du « peuple » il y avait, parmi les organisateurs, ceux pour qui l'enjeu était du domaine scolaire. Puis les autres. Ceux qui se sont mobilisés contre le gouvernement. Ceux qui, comme les leaders politiques de la droite, ont su taire leurs véritables motifs. C'est leur capacité de mobilisation qui doit, pour parler un langage à la mode, « interpeller » les militants des partis de gauche.

Car tout ne se joue pas au seul niveau de l'Etat, du gouvernement. Qu'il s'agisse de la laïcité, d'une élection, des lois Auroux, ou encore des multiples changements qui ont lieu en France, mobiliser n'est pas du seul ressort des états-majors. Ce sont les relais qui sont déterminants. A droite ces relais commencent à fonctionner. Certes, il serait naïf de croire que tous les participants du rassemblement de dimanche dernier étaient des militants de droite. Mais une bonne partie le sont. Ils ont fait la preuve qu'en choisissant un terrain sensible bien des choses sont possibles.

Depuis de très longs mois, la droite cherche les terrains, les motifs lui permettant de coaguler son électorat potentiel. Car toutes les études post-électorales prouvent que ses succès sont « relatifs » : elle ne gagne pas d'électeurs, elle en mobilise seulement un plus grand nombre que la gauche. Il lui faut donc dépasser les revendications sectorielles, celles de telle ou telle couche sociale qu'elle sait lui être favorable. Il lui faut des combats, des thèmes fédérateurs. C'est cela qui explique en grande partie le succès des rassemblements du type de celui de Versailles. Et c'est ce qui visiblement inquiète la hiérarchie catholique qui a mieux à faire que de s'engager dans un combat douteux.

Chacun des leaders de la droite et de l'extrême droite tente, selon des goûts, ses atouts, de définir ces thèmes. Barre continue à songer à l'économie, sa seule « spécialité », mais en mettant l'accent sur le « moins d'Etat », moins de transferts sociaux, donc moins de solidarité, moins de planification, moins « d'idéologie ». Une sorte de Monsieur Moins en quelque sorte. Giscard d'Estaing, lui, poursuit l'impossible rêve de mettre presque tout le monde d'accord, autour de sa personne bien évidemment. Pour cela, il accumule les évidences (travail, ordre, confiance, liberté). Un Monsieur de La Palice, qui souhaite que son public soit amnésique. Chirac, comme à l'accoutumée, hésite. Entre le « grand dessein » et le coup tordu. Pour finir par se retrouver dans le rôle d'un Monsieur Muscle. Ce qui a l'avantage, à ses yeux, de le faire paraître plus fort que ses concurrents. Quant au petit dernier, au petit nouveau, Le Pen, c'est de grande lessive qu'il parle : le Monsieur Propre du groupe, c'est lui. Même si sa lessive a des relents douteux.

La gauche ne doit pas mépriser ses efforts. Si elle n'en fait pas de comparable, si elle ne met pas à jour, elle aussi, des thèmes fédérateurs et mobilisateurs, si elle laisse aux Messieurs Moins, Muscle, de La Palice ou Propre le champ libre, il s'en trouvera bien un qui réussira à faire émerger un slogan, un combat véritablement opératoire. Certes, derrière les mots se cacheront bien des vieilles lunes : le mépris, les inégalités, la répression. Pour éviter ce retour en arrière, nous avons tous sur quoi nous rassembler : faire en partant de tout ce qui a été fait et surtout de tout ce qu'il reste à faire, se mobiliser... pour pouvoir mobiliser. En ces temps où l'on attaque la laïcité nous pourrions, tous ensemble, rappeler ce qu'est la République.

M. MUSCLE OU M. PROPRE ?

A quoi pouvaient bien penser les milliers de manifestants de Versailles : à la revanche ou au mal au pied...

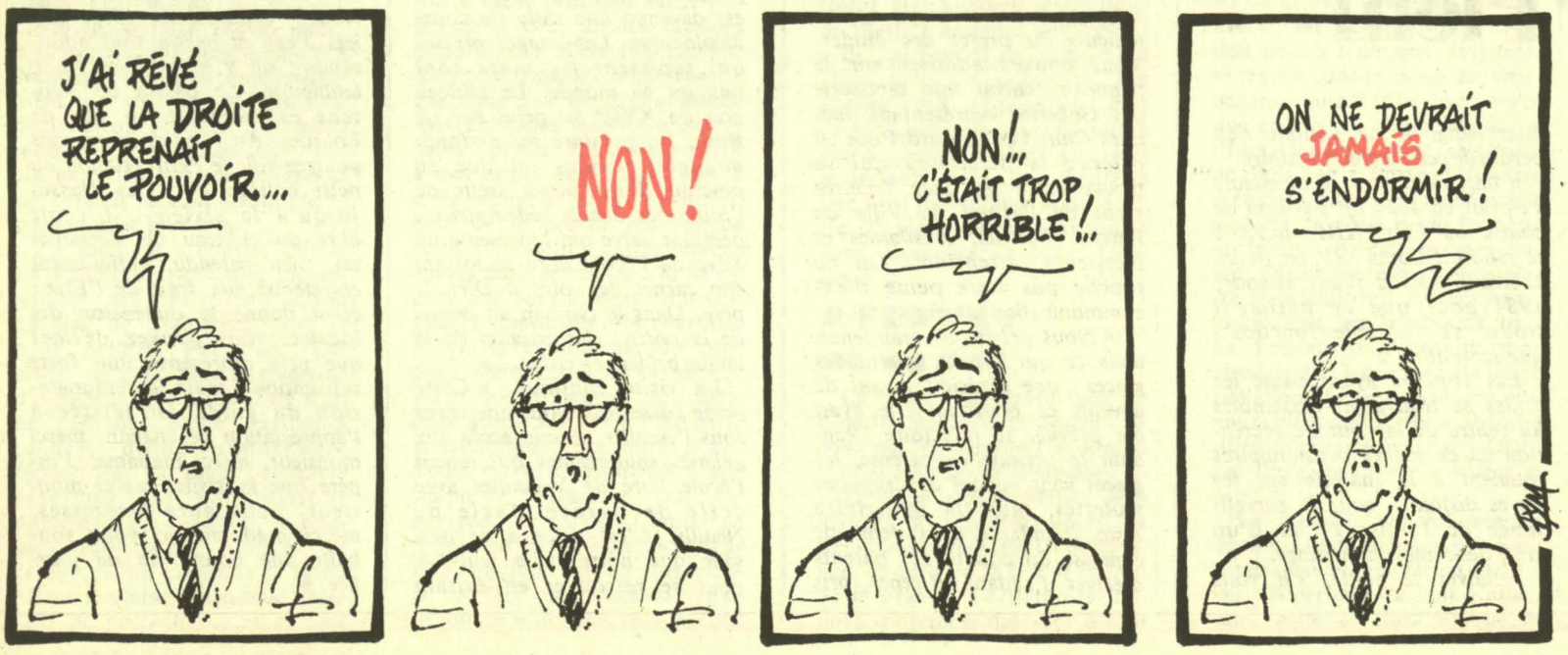

En attendant de savoir ce qui se passera dans les jours prochains, nous dirons en tout cas que le gouvernement est allé aussi loin qu'il était possible — trop loin même, penseront certains militants laïcs — dans le sens de la conciliation. Ceux qui, pour des motifs partisans, refuseraient de conclure sur les bases ainsi proposées, porteraient seuls la responsabilité d'une « guerre » entre Français que la gauche ne veut pas et n'a jamais voulue. ●

(1) Interrogé lundi soir à Antenne 2 sur son absence à la manifestation de Versailles, Valéry Giscard d'Estaing a répondu que celle-ci était réservée à la région parisienne. Qu'y faisaient alors ses amis François Léotard et Jean-François Deniau, respectivement élus du Var et du Cher ?

La gauche tient mieux

Comme par hasard, la presse écrite et audiovisuelle, qui avait abondamment disserté la semaine précédente sur les élections de Draguignan et de La Seyne gagnées par l'opposition, a été singulièrement discrète cette semaine (même pas un titre dans « le Monde » !) sur la victoire à Etampes de la liste d'union de la gauche conduite par le maire communiste sortant. Cette élection était pourtant bien intéressante non pas seulement parce qu'elle se déroulait dans une ville importante de la région parisienne, mais parce que l'opposition avait « mis le paquet » pour emporter un nouveau succès. En quelques jours, les habitants d'Etampes avaient ainsi reçu la visite de Jacques Chirac, Simone Veil, Bernard Pons, Alain Madelin, Jean-Pierre Fourcade, Michel Pinton, etc. Résultat : la liste de gauche qui avait à peine dépassé 51 % en mars dernier atteint cette fois plus de 53 % avec une avance de 563 voix au lieu de 185, ce qui tend à montrer que le déferlement des leaders de la droite a plutôt contribué à mobiliser les électeurs de gauche.

Si l'on ajoute à ce résultat celui de Ouistraham - Riva Bella, dans le Calvados, où le conseiller général socialiste André Ledran a fait repasser la liste de gauche avec une avance sensiblement plus confortable qu'il y a un an, et aussi la réélection de trois conseillers de gauche dans les Côtes-du-Nord, on peut y voir le signe que l'érosion de l'électorat de gauche constatée depuis plusieurs mois est en voie d'être stoppée. Il est peut-être encore trop tôt pour parler d'embellie comme le faisait mardi « le Matin », mais cela commence peut-être à y ressembler.

A. V.

Yvette dans le métro

Accompagnée de Claude Quin, p.-d.g. de la R.a.t.p., Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme, est allée dans le métro ! Devant elle une centaine de femmes : chefs de stations, chefs de dépôt, administratrices, électroniciennes, machinistes, conductrice de métro (qui revendique avec énergie son identité et la terminologie — au féminin — de sa profession...), inspectrices, etc. représentant leurs 6 200 consœurs travaillant dans cette immense entreprise. Elle écoute les revendications, les desiderata de celles qui constituent environ 15 % des effectifs de la R.a.t.p. Aux trois niveaux hiérarchiques : exécution / maîtrise-exploitation / cadres, elles représentent respectivement 16,8 %, 17,20 % et 16,9 % du personnel. Cependant, un goulot d'étranglement parmi le personnel supérieur : sur un total de 360 personnes 5 % de femmes seulement !

Un bastion à conquérir, et Yvette Roudy est là pour les stimuler puisque tous les emplois sont ouverts aux femmes.

Certaines, qui ont choisi le travail partiel, s'inquiètent du déroulement de leur carrière : « Ne va-t-elle pas être freinée quelque part ? »... Certes,... D'autres, mères de famille, parlent de la difficulté d'organiser les gardes d'enfant dans les horaires décalés des samedi-dimanche et soir tard — toutes les crèches étant fermés — d'où recrutement d'une deuxième nourrice...

Réduction du temps de travail —défense du pouvoir d'achat (c'est le jour) — congé parental — salaire de la femme au foyer, etc. les questions assaillent Yvette Roudy, qui, attentive, écoute... « Ne rêvons pas ! dit-elle... Il n'y a pas de sauveur suprême... ! Faites des propositions, prenez vos affaires en main... et battez-vous surtout sur le plan de l'égalité professionnelle. Améliorer sa situation : c'est prioritaire, c'est la dot des femmes d'aujourd'hui ! Mais un service public, cela impose des contraintes : il faut y penser... »

A la R.a.t.p., comme ailleurs, le personnel féminin amorce une percée dans divers domaines, jusque-là réservés aux hommes. Des jeunes filles issues d'écoles techniques (une centaine) côtoient aujourd'hui des confrères électroniciens et électromécaniciens (10 000). C'est peu, mais venues de l'extérieur, il faut qu'elles s'intègrent doucement : ne faut-il pas se faire accepter dans toute grande famille ?

FRANÇOISE LORIOL

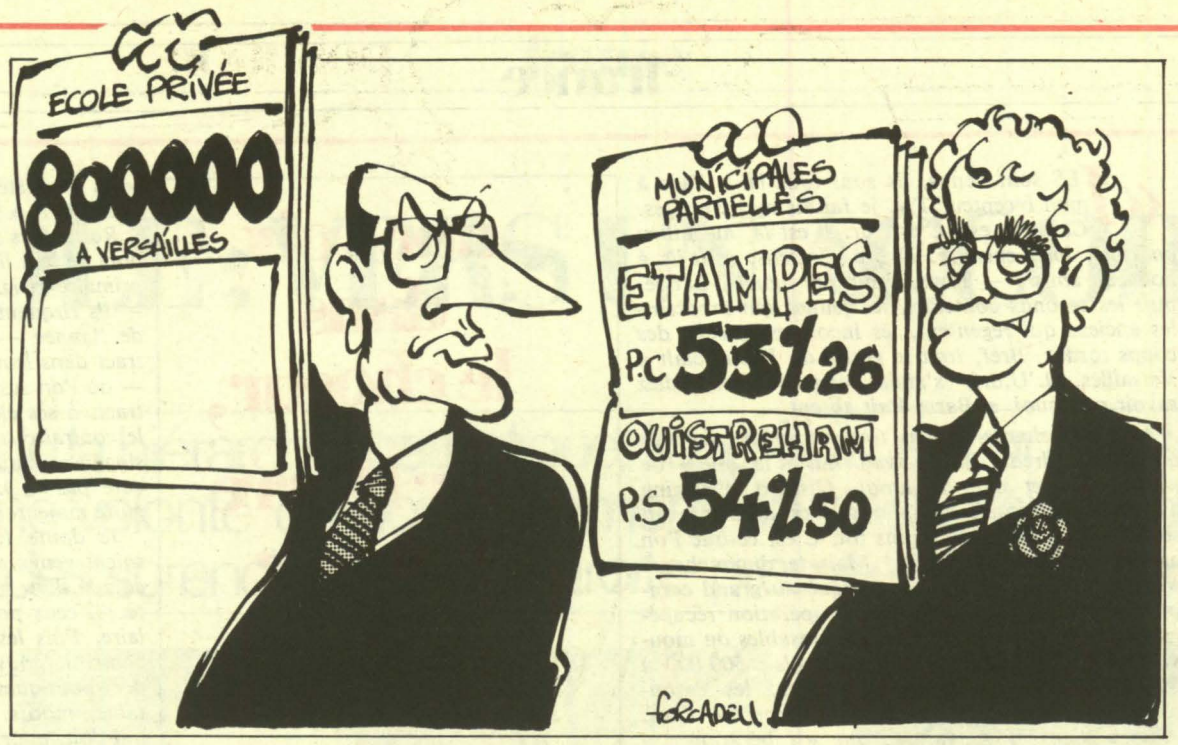

Politique au fil des jours

Rien que des métèques !

Avec cette élégance et cette élévation de pensée qui le caractérisent, Jean-Marie Le Pen a déclaré samedi que la France n'était pas une maison de passe. Autrement dit que les étrangers de passage chez nous n'avaient qu'à obéir et se tenir à leur place... qui est celle des esclaves, ou bien faire leur valise. Après avoir prononcé ces paroles bien senties, Le Pen, entouré de ses troupes, est allé benoîtement manifester à Versailles pour la défense de l'école privée. Je comprends que Mgr Lustiger n'apprécie que médiocrement ce genre de supporters. L'archevêque de Paris, fils de juifs polonais immigrés, capable pour affirmer sa solidarité d'aller marcher avec les jeunes Maghrébins, n'a pas grand-chose de commun avec le leader de l'extrême droite.

Ce dernier n'a d'ailleurs pas que des satisfactions par les temps qui courent. Vous avez lu le palmarès des Cesars ? Rien que des métèques ! Ecoutez plutôt ! Meilleure actrice : Isabelle Adjani, fille d'un garagiste algérien et d'une Allemande ; meilleur acteur : Coluche, alias Michel Colucchi, fils d'immigrés italiens ; meilleure réalisation et meilleur film, encore un rital Ettore Scola avec « le Bal », heureusement Maurice Pialat, un nom bien de chez nous celui-là, sauve l'honneur. Il y a aussi un certain Vladimir Cosma... pas très français tout ça ! Mais, attendez, le pire est encore à venir avec le dénommé Richard Anconina, qui non content d'arborer une gueule de victime toute désignée pour chasse au faciès, a le toupet de rafler deux Cesars : celui du meilleur second rôle et celui de l'espoir masculin. Décidément si on ne fait rien ces gens-là vont bientôt nous bouter hors de chez nous !

Il faut dire que le mauvais exemple vient de très haut ; relayé par des médias lâchement complaisants un certain Ivo Livi (encore un Macaroni) n'est-il pas en train de prendre un ascendant certain sur les consciences ? Evidemment son pseudonyme fait plus propre : Yves Montand mais M. Le Pen nous dirait que le péril est encore plus grave quand il s'avance masqué. Bref, il vaut mieux en rire qu'en pleurer comme dit la chanson... Pour rire aux larmes, encore faudrait-il que je sois sûre que ceux qui me lisent ont tous compris qu'il s'agissait d'humour et que la culture sera métisse ou ne sera pas !

N. C.

LES ENTRETIENS DU JEUDI

De 19 h à 21 h
Salle Marie-Thérèse Eyquem
10, rue de Solférino
75007 PARIS

15 mars

Geneviève Domenach-Chich, secrétaire nationale adjointe aux Relations internationales.

Jean Natiez, secrétaire national adjoint aux Elections, député de Loire-Atlantique.

22 mars

Max Gallo, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, député des Alpes-Maritimes.

Christiane Mora, secrétaire nationale à la Communication propagande, députée d'Indre-et-Loire.

19 avril

Edwige Avice, ministre déléguée au Temps libre, à la Jeunesse et aux Sports, conseillère de Paris, membre du Comité directeur.

Michel Bernard, maire-adjoint aux sports d'Anzin.

26 avril

Pierre Joxe, président du groupe parlementaire socialiste, député de Saône-et-Loire, membre du Bureau exécutif.

3 mai

Alain Barrau, secrétaire national adjoint à la Jeunesse.

Marie-Claude Vayssade, députée au Parlement européen, membre du Comité directeur.

10 mai

Paul Quilès, ministre de l'Urbanisme et du Logement, conseiller de Paris, membre du Comité directeur.

Michel Pezet, secrétaire national à l'Urbanisme, à l'Environnement et au Cadre de vie, président du Conseil régional de Provence-Côte d'Azur.



DIPAPACÉQUOI

Versailles

par Piem

C'était par un beau dimanche de mars, un peu froid mais ensoleillé. Le père avait proposé à son fils une promenade à Versailles, l'ancienne cité du Roi Soleil, aujourd'hui ville de l'ostensoir.

— Dis papa, on peut visiter ?

— Suivons le guide, mon fils.

« Entrez, entrez, messieurs dames, vingt francs la visite, demi-tarif pour les militaires en soutane et pour les enfants des écoles. »

La foule se pressait derrière le guide ; l'enfant était au premier rang, il ne voulait rien perdre de cette leçon d'histoire.

« Ici, mesdames et messieurs s'élevait en 1624 un pavillon de chasse où Louis XIII aimait à se rendre ; Louis XIV en fit un château, mais il fallut attendre 1984 pour que ce bâtiment trouve sa véritable fonction : une école libre. »

Les visiteurs ayant passé les grilles se trouvaient rassemblés au centre de la cour de récréation où de jeunes pensionnaires jouaient à la marelle sur les pavés disjoints, sous la surveillance de Louis XIV et d'un frère des écoles chrétiennes.

« Suivez le guide, s'il vous plaît. Nous allons maintenant pénétrer à l'intérieur du bâtiment. »

Le groupe enfila une longue galerie pour atteindre un escalier de marbre. En chemin, il croisa quelques élèves de terminale qui lisaient leur bréviaire en silence.

« Ici, mesdames et messieurs, nous pénétrons dans les appartements du préfet des études. Vous pouvez admirer sur le panneau central une tapisserie des Gobelins représentant Jacques Chirac et Bernard Pons en prière ; le prie-Dieu qui se trouve entre les deux fenêtres vient de l'Hôtel de Ville de Paris... Par ici, mesdames et messieurs, attention ! On ne touche pas sous peine d'excommunication majeure.

« Nous pénétrons maintenant dans ce qui fut la galerie des glaces ; une hérésie ! Avant de devenir ce pourquoi elle avait été prévue, le réfectoire. Pendant la période de carême, les glaces sont voilées de draperies violettes, mais la nourriture reste abondante à la demande expresse du comité des parents d'élèves. Pendant les repas, pris en silence, un père ou un frère lit à haute voix « le Figaro » pour la formation spirituelle des jeunes élèves.

« Par ici, mesdames et messieurs ; on ne touche pas ! Nous voici maintenant dans ce qui fut, hélas ! la chambre du roi. Maintenant, comme vous pouvez le constater, cette pièce est devenue une salle de cours idéologique. Les images pieuses qui tapissent les murs sont uniques au monde. Le tableau noir du XVIIe est peint par Le Brun. La peinture au plafond, messieurs dames, est due au pinceau d'une petite sœur de l'école des dames rédemptrices, peinture naïve qui représente un élève de l'école libre apportant son carnet de notes à Dieu le père. Dans le tympan au-dessus de la porte : des enfants de la laïque brûlent en enfer... »

La visite continue. « Cette porte basse, que vous apercevez sous l'escalier, donne accès aux galeries souterraines qui relient l'école libre de Versailles avec celle de Sainte-Marie de Neuilly. C'est grâce à ce passage que notre belle jeunesse peut se retrouver en évitant toute promiscuité avec la laïcité de surface.

« Nous passons devant la chapelle. Vous pouvez constater qu'elle est entièrement vide, elle ne sert en effet qu'à l'occasion des mariages mondains.

« Vous allez pouvoir maintenant descendre dans les jardins qui furent dessinés pas l'un des Nôtres, canonisé en 1985. Les jets d'eau et bassin sont admirables ; on y barbote en toute ambiguïté. Le bassin de Neptune est alimenté en eau de Lourdes. Au fond du parc vous pourrez voir le Petit Trianon ou petit collège pour les classes jusqu'à la sixième. L'école libre du château de Versailles est, bien entendu, entièrement entretenue aux frais de l'Etat ; étant donné la dimension des locaux, vous pouvez deviner que cela représente une forte subvention ; mais la rémunération du guide est laissée à l'appréciation de chacun, merci monsieur, merci madame. J'espère que la visite, merci monsieur, vous aura intéressés, merci madame, je vous souhaite une bonne fin de journée. »

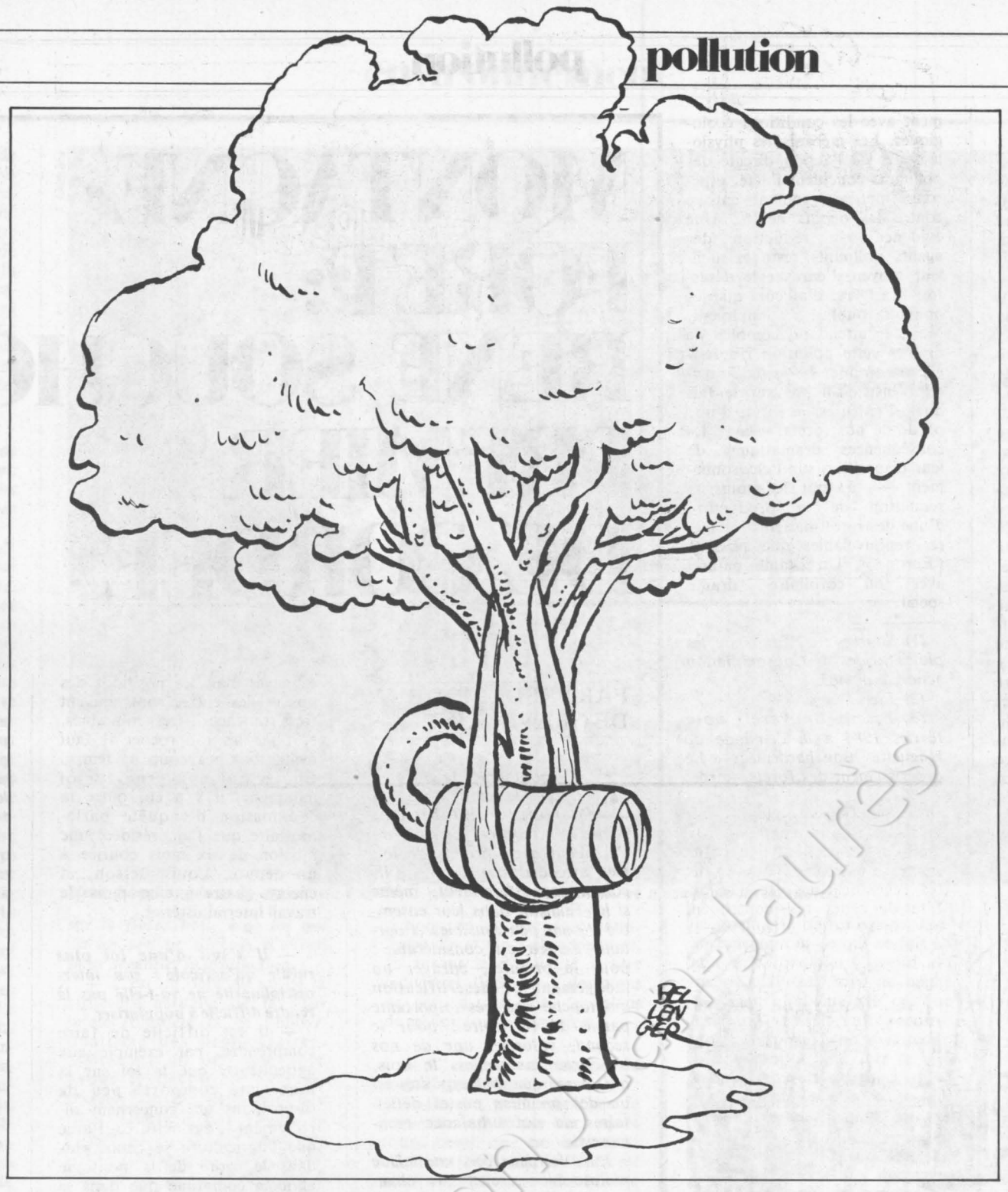

LA FORET SE MEURT... LA FORET VA MOURIR

Le bouleau est chétif, l'orme ravagé, le pin maritime brisé et même le platane craque ! Principaux responsables : les pluies acides et leur mortel agent le dioxyde de soufre mais aussi des parasites venus d'ailleurs. Déjà des millions d'hectares de forêt sont touchés à travers toute l'Europe, une situation préoccupante qui illustre notre société énergivore

PAR DENIS DANGAIX

LA forêt est malade. Malade de l'air du temps. Atteinte, dans sa profondeur, de fièvres évolutives, de bactéries « dévoreuses », de champignons ventouses. « C'est la faute à la civilisation », déplore tel forestier. Sans doute. Et même si, comme l'affirme Mostafa Tolba, directeur exécutif du programme des Nations unies pour l'environnement, « il s'agit d'une forme de destruction particulièrement moderne, postindustrielle, car elle ne choisit pas ses victimes et ne connaît aucune frontière », on doit aller plus loin.

La forêt est attaquée. Par le sol imbibé de particules biochimiques tellement en action qu'elles ne maîtrisent plus le cycle naturel. Par l'air. Les arbres ne sont plus le réservoir d'oxygène. Ils étouffent de trop de carbone, d'une oxydation tenace, d'une atmosphère fétide. Par la pluie, véritable réservoir de combustions modernes. Aujourd'hui, le bouleau est chétif, l'orme est ravagé, le pin maritime se brise. Même le platane, symbole végétatif de nos villes... et de nos routes..., craque. Quand tout fout le camp, que faire ? Comprendre bien sûr, et au dire de tous les chercheurs mobilisés, ce n'est pas simple. Et puis agir : enrayer ce cancer issu, entièrement, de la pollution.

SO_2... NO_x... H_2... SO_4... Stop...

Il s'appelle le dioxyde de soufre. C'est le principal agent responsable des dépôts appelés pluies acides. Cela fait dix ans que le phénomène a été remarqué. Dix ans que ce composé soufré dégrade lentement lacs et zones boisées. Un chiffre suffit à tout expliquer (1). En 1968, il a été estimé qu'environ 146 millions de tonnes de dioxyde de soufre étaient annuellement émises dans le monde. 70 % de cette pollution avaient pour origine la combustion du charbon, 16 %, la combustion de produits pétroliers et 14 %, provenant essentiellement du raffinage du pétrole et de l'industrie métallurgique. Pourquoi pluies acides ? L'explication est d'une simplicité enfantine (2). Le dioxyde de soufre émis se dépose en partie sans modification chimique sur les sols ou à la surface des océans. Ces dépôts sont appelés secs et contribuent à l'acidification de l'environnement. Terminé, alors, l'équilibre acido-basique, bonjour la prolifération des « microbios ». Et si ce sont les arbres, plus exactement les grands végétaux qui, pour leur malheur, savent capter ces polluants, c'est parce que, selon Pierre Bouvarel (3), directeur de recherches à l'Institut national de recherche agronomique (Inra) et conseiller scientifique de l'Office national des forêts : « Ils constituent un puits et un piège pour les polluants. Les dépôts sont beaucoup plus importants en forêt qu'en espace ouvert et deux fois plus importants sous les conifères que sous les feuillus, dont le filtre est moins efficace lorsqu'ils sont dépouillés de leurs feuilles. »

A l'Est rien ne va plus

La zone concernée par le dépérissement des forêts de conifères en Europe comprend le sud-est de la Pologne, la République démocratique allemande, la Tchécoslovaquie, la République fédérale d'Allemagne, le nord de la Suisse et l'est de la France. Ce sont des millions d'hectares qui sont d'ores et déjà ravagés. Et à quelle vitesse ? Rien que chez nos voisins allemands, en un an, de l'automne 1982 à celui de 1983, la maladie infectieuse a multiplié par cinq la zone contaminée (de 560.000 ha à 2.540.000 ha sur une surface totale de 7.400.000 ha).

Pour Pierre Bouvarel, ces arbres sont sévèrement touchés, « ayant perdu plus de 50 % de leur feuillage, et leur avenir est compromis ». Au-delà de ces repérages, la parole se trouve dans le camp des chercheurs. Autant dire avec force que ceux-ci ne chôment pas. A l'Inra, à l'Institut de recherche du bois, au Cemagref (Centre d'études pour le machinisme agricole, le génie rural, les eaux et forêts), à l'Environnement, aux Directions départementales de l'agriculture..., ingénieurs, techniciens, écologistes de toutes formations s'activent pour comprendre les effets de cette pollution. Sur la base des travaux allemands, deux théories différentes « mais non exclusives l'une de l'autre » voient le jour.

La première conclut que les dépôts acides agissent principalement par accumulation dans le sol. Ça perturbe la chimie minérale, agite le flux ionique et détruit les particules nécessaires à la nutrition de l'arbre. L'autre hypothèse privilégie l'effet direct des polluants sur les aiguilles des conifères. Les vaisseaux conducteurs, les réservoirs d'air et de nourriture de l'arbre sont alors détruits par des oxydes d'azote. Voilà pour la science. Selon Pierre Bouvarel, il y a d'autres facteurs. « Si l'intervention de la pollution atmosphérique est hautement probable — et cette probabilité justifie une action correctrice immédiate —, il est pratiquement certain qu'elle agit en synergie avec d'autres facteurs défavorables, au premier rang desquels les années de sécheresse exceptionnelle : 1976 fut l'une d'elles et ses arrière-effets ont probablement joué un rôle dans l'aggravation constatée en 1980. On peut déjà redouter ceux de l'été chaud et sec de 1983. »

Rien de plus compliqué qu'un écosystème. Il est fait d'un monde où le moindre végétal, le plus petit animal ont la place qu'ils s'assignent. On appelle ce mélange détonant un biotope. Ça lutte à l'intérieur. Ça respire, ça vit et c'est sans pitié. Si le moindre pépin se déclenche

(suite en page 6)

(suite de la page 5)

(les forêts méditerranéennes, par exemple, sont à terme menacées de mort par les incendies qui les ravagent), la nature se met à réagir. Et cela prendra le temps qu'il faudra. Mais dans le jeu du « grand » hasard et de la nécessité, des processus biologiques, parfois, activent la mutation.

C'est la cochenille du pin maritime par exemple, parasite par excellence. C'est le champignon du joli nom de « Ceratocystis fimbriata » (ou chancre coloré) qui condamne la platane. Etonnant ce chancre d'ailleurs. Découvert aux Etats-Unis en 1926 (4), il s'est introduit en France lors de la Seconde Guerre mondiale « avec les emballages de matériel, des caisses de platane infecté ». Et depuis, il casse tout arbre suspect d'appartenir à la famille. C'est la tordeuse des pins, petit insecte adorable qui tue lentement son arbre mais, contradiction de la vie, empêche la mort de l'écorce du hêtre, car elle raffole du champignon nectaria, parasite de ce dernier. Il y en a d'autres, par

Pascal Lebrun



Forêt détruite par la pollution chimique.

centaines. Disséqués, classés, mis en boîte, bien au chaud à l'étuve par les chercheurs de l'Inra. Ils les surveillent, patiemment, afin de découvrir les remèdes victorieux. « C'est la partie la plus facile du lent combat pour la nature, me dira un chercheur. Il reste toutes les malversations chimiques. » Les pluies acides restent l'exemple.

Un programme en quatre points

Le secrétariat d'Etat à l'Environnement prépare avec le concours de la Direction des forêts, de l'Office national des forêts et de l'Inra un programme appelé Deforpa (Dépérissement des forêts attribué à la pollution atmosphérique). Un plan qui indique à lui seul le sérieux que veut impulser le ministère. Quatre axes de recherche préfigurent ce programme. L'évaluation des dommages, bien sûr. Aujourd'hui, ce sont quelques milliers d'hectares qui sont touchés dans les Vosges alsaciennes, le versant sud du Donon et le versant est du ballon d'Alsace. Demain ? L'Environnement est en train de moderniser un réseau de mesure des pluies acides. Quatorze stations vont être entièrement équipées. Et celle de référence, tour de contrôle de la mesure, sera installée dans le parc des Ecrins dans le massif de la Vanoise.

L'identification des agents et des causes ensuite. Lourds travaux, en vérité, qui vont de la vérification des hypothèses de carence en calcium et magnésium à la relation du dépérissement avec les conditions écologiques. Les mécanismes physiologiques de l'action directe des polluants concluent l'acte, espérons final, du combat engagé contre les dépôts acides. Une évidence : la réduction des agents polluants reste le meilleur moyen d'enrayer le désastre. Il est vrai d'ailleurs que les pouvoirs publics s'y emploient. Mais, en attendant, combien de drames cette pollution risque-t-elle d'entraîner ? Pierre Bouvarel n'insiste-t-il pas sur le fait que « l'enjeu est la survie d'une partie de nos forêts — avec les conséquences dramatiques de leur disparition sur l'environnement —, à tout le moins la réduction de la production d'une des rares matières premières renouvelables que possède l'Europe ». Un drame naturel avec son corollaire : drame social.



(1) Sources : « l'Etude sur les pluies acides. » Consommation actualité n° 405.

(2) Idem.

(3) Pierre Bouvarel, note février 1984 à la demande de Huguette Bouchardeau : « Le dépérissement des forêts, le rôle des dépôts atmosphériques acides. » Toutes les citations de Pierre Bouvarel sont empruntées à cette note.

(4) « L'Express » du 1er mars 1984. A noter la sortie d'un livre blanc sur les pluies acides, commandé par Huguette Bouchardau. Sortie fin mars. Enfin l'adoption au Parlement européen sous la présidence française d'une directive sur la pollution atmosphérique, où les Etats membres s'engagent à réduire la pollution atmosphérique due aux installations industrielles.

MONTAGNE-FORET: RENE SOUCHON PREMIER DE CORDÉE

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

LA montagne, la forêt... Depuis le temps qu'on en parlait, voilà bientôt prêts à affronter le vote du Parlement deux projets de loi, très attendus par ceux qu'ils concernent directement, même si les Français dans leur ensemble y sont peu sensibles. Pourtant, l'enjeu est considérable : pour le premier, enrayer un mouvement de désertification qui touche une très importante partie du territoire ; pour le second, valoriser une de nos ressources naturelles, le bois, qui, parce que mal exploité, est un des premiers postes déficitaires de notre balance commerciale.

Dans les deux cas, une même philosophie : croire aux chances de développement de nos richesses nationales, un développement dont les intéressés — montagnards d'une part, membres de la filière bois d'autre part — doivent être les premiers organisateurs.

Pour en parler, nous avons rencontré le promoteur de ces deux projets de loi, René Souchon, un secrétaire d'Etat pas tout à fait comme les autres.

« L'UNITE » : Les secrétaires d'Etat à l'Agriculture ont jusqu'à présent été des « doublures » du ministre lui-même. Votre cas est différent, puisque vous avez des attributions spécifiques, et j'imagine que vos méthodes de travail doivent aussi être différentes.

RENE SOUCHON : Effectivement, la spécificité filière bois de mes fonctions est déjà une originalité en soi puisque auparavant les ministres de l'Agriculture n'avaient la charge que d'une partie de la filière, la sylviculture et la première transformation ; ils ne parlaient ni d'ameublement ni de pâte à papier. Cette responsabilité sur la deuxième transformation, je la partage cependant avec le ministère de l'Industrie. D'autre part, j'ai reçu une mission interministérielle pour préparer la loi montagne qui touche aussi bien aux problèmes d'urbanisme, de tourisme, de décentralisation, de commerce et d'artisanat que d'industrie, d'énergie ou d'agriculture. Mais c'est une mission particulière : une fois que j'en aurais terminé avec la loi montagne, je resterais dans mes attributions agriculture, zones défavorisées, filière bois, aménagement rural. Une activité encore transversale mais beaucoup moins.

— Est-ce compliqué de travailler en interministériel ?

— C'est très long. Très intéressant aussi, parce qu'il y a un échange, mais les positions des uns et des autres sont souvent très tranchées, très lointaines, et pour les rapprocher il faut avant tout beaucoup de temps. En ce qui concerne la loi montagne, il y a eu, outre la commission d'enquête parlementaire que j'ai présidée, une mission de six mois confiée à un député, Louis Besson, et encore quatre à cinq mois de travail interministériel.

— Il s'agit d'une loi plus rurale qu'agricole : son interdisciplinarité ne va-t-elle pas la rendre difficile à populariser ?

— Il est difficile de faire comprendre, par exemple aux agriculteurs, que la loi sur la montagne comporte peu de dispositions qui concernent directement l'agriculture. Parce que l'agriculture se traite plus dans le cadre de la politique agricole commune que dans le cadre législatif français. Mais je crois qu'il s'agit d'une très bonne loi, même si elle est assez complexe et qu'elle demandera un gros travail pédagogique d'explications sur le terrain. Elle se compose de nombreuses petites mesures qui, séparément, ne sont pas des révolutions — quoique certaines en soient presque — mais qui forment un ensemble cohérent, fort, témoignant d'une grande volonté politique.

— La loi a fait l'objet de nombreuses consultations ?

— Multiples. Elles ont duré plusieurs mois. Nous avons eu un partenaire privilégié, la Fédération française d'économie montagnarde, et le texte que nous avons sorti est l'aboutissement d'un long combat mené par tous les représentants du monde rural en montagne, aussi bien des agriculteurs que des élus locaux, des artisans, des représentants des chambres de commerce et d'industrie... Je dois dire que le travail de réflexion fait par la F.f.e.m. nous a facilité les choses, dans la mesure où nous avions un interlocuteur unique et intéressant. Nous avons vu aussi les compagnies consulaires, la F.n.s.e.a. et tous les syndicats agricoles avec lesquels nous avons beaucoup échangé. Ce qui m'amène d'ailleurs à relativement mal comprendre certaines critiques formulées aujourd'hui sur le projet de loi.

— Vous sentez donc que cette loi peut faire l'objet d'un consensus réel ?

— Sur la base de la concertation que nous avons menée et sous réserve qu'il n'y ait pas d'arrière-pensées politiques, elle doit faire le consensus, car elle reprend l'essentiel des revendications de tous les partenaires socio-économiques de la montagne.

— J'aimerais détailler avec vous un point de la loi, la notion de modèle de développement. Comment chaque région pourra-t-elle trouver elle-même son modèle de développement, quels moyens aura-t-elle ?

— Chacun se rend compte qu'il y a des différences importantes d'un massif montagneux à un autre. Ces différences doivent se traduire dans la politique menée, car ce n'est pas une politique uniforme qui va résoudre tous les types de problèmes. Notamment en matière de développement. Un cadre commun est nécessaire, mais un projet de développement doit prendre en compte aussi les particularités du terrain. La loi met donc en place des comités de massif, où seront représentés les élus locaux, les professionnels et les associations. Ils permettront d'élaborer les programmes de développement économique des massifs en amont de la planification régionale. D'autant plus que le massif recouvre et recoupe plusieurs régions. Dans la foulée, je compte proposer au gouvernement, à l'occasion de la présentation de la politique d'aménagement rural, d'aller plus loin encore dans la politique différentielle. La loi montagne peut être à la fois le texte qui trace le mieux le cadre et qui permet la première expérimentation grandeur nature d'une politique différentielle qui doit, à mon sens, se généraliser : le territoire français est très diversifié, et l'échec de ces vingt-cinq dernières années, notamment en matière de politique rurale et de développement agricole, est lié à l'uniformité que l'on a voulu à tout prix respecter, en établissant un modèle en plaine et en le transposant en montagne. Il était impossible que cela marche. Pour que la zone rurale tire son épingle du jeu dans la période de difficultés que nous traversons, il me semble nécessaire d'aller très loin dans les politiques différentielles. Faute de quoi, rien ne pourra arrêter la désertification du monde rural.

— Pour compenser un déséquilibre très fort, la nécessité de mener une politique inégalitaire en faveur de la montagne n'est-elle pas source de conflits ?

— Sûrement. Il est certain que pour la tranquillité du gouvernement, il est plus facile de mener une politique uniforme. Mais, du point de vue de l'efficacité sur le terrain, je suis formel, il vaut mieux une politique différenciée. Les conflits, il faut les gérer, les assumer sans en avoir peur. Et, pour l'instant, ça ne se passe pas mal. Le terme de politique différenciée ou différentielle est relativement nouveau, c'est

nous qui l'avons introduit de façon massive. Mais il ne fait après tout que traduire des choses qui ont pour la gauche une grande importance. Cette loi s'inscrit dans le contexte de la décentralisation et de la planification. Car la planification régionale, n'est-ce pas ni plus ni moins que la possibilité donnée aux régions de définir un modèle de développement qui prenne bien en compte les spécificités régionales ?

— N'y a-t-il pas un risque de déception autour de cette loi, dans la mesure où elle ne traite pas directement les problèmes économiques ?

— J'en suis tout à fait conscient. Et d'abord parce que les montagnards attendent depuis de nombreuses années beaucoup de choses. La loi trace un cadre, une philosophie nouvelle, elle donne aussi des moyens, mais elle ne règle pas tous les problèmes. Car elle se cantonne dans le législatif. Des mesures d'accompagnement ont déjà été prises, en décembre 1982 et juillet 1983, et nous allons les publier dans une plaquette destinée aux responsables sur le terrain. Il faut dire aussi que beaucoup de temps sera nécessaire pour donner pleinement satisfaction aux montagnards. Quant aux moyens, ils sont de diverses natures, mais le plus important est le fonds interactivités. Nous partons du principe qu'il y a en montagne des gens qui ont des idées, mais ces idées ont du mal à s'exprimer, à arriver à maturation. La notion d'autodéveloppement à laquelle nous tenons beaucoup consiste à aider les gens qui ont en eux-mêmes les moyens de leur développement, les aider à formuler et à mettre en œuvre leurs projets. Le fonds interactivités aura surtout pour objectif d'apporter un appui technique dans le monde rural, une aide à l'émergence et à la maturation des projets, une animation. Il financera les projets que le comité de massif aura sélectionnés, ceux qui colleront à la réalité micro-régionale, à la vallée, au pays. Il sera alimenté par des crédits budgétaires fixés à 40 millions de francs pour 1985. D'autre part, la taxe sur les remontées mécaniques, qui sera perçue au profit des communes et des départements, pourra financer des actions d'aménagement et de développement économique et non plus seulement touristique. Enfin, le fonds interactivités met l'accent sur une approche globale du développement du monde rural et non sur une démarche sectorielle. Car la ruralité est faite de toutes sortes de composantes. C'est peut-être là un risque de divergence avec le monde agricole, qui aurait sans doute souhaité que la totalité des sommes disponibles aille au développement agricole.

— Quelles sont les novations importantes que vous voulez retenir dans cette loi, les éléments « révolutionnaires » dont vous avez parlé ?

— Je crois que les comités de massif le sont. De même que les moyens donnés aux populations de maîtriser leur développement. Il y a aussi les nouveaux moyens d'intervention des Safer et la législation sur les terres incultes. Il suffira de constater l'état d'inculture par référence à ce qui se cultive à côté pour pouvoir récupérer ces terres. La Safer pourra jouer un rôle d'intermédiaire et, sans avoir à acheter ces terres, elle pourra les rétrocéder aux exploitants qui en feront la demande.

— Deuxième volet de votre activité : la loi sur la forêt et sur la filière bois. Une loi qui est un peu un défi, et d'abord pour organiser la production.

— C'est un défi, au vu de la structure actuelle de la propriété forestière et de l'individualisme des propriétaires. Mais c'est un défi que nous avons le devoir de relever, compte tenu des problèmes que nous connaissons et devant la nécessité de mieux valoriser notre patrimoine. Nous avons imaginé un dispositif qui vise à rendre plus sélectives les aides de l'Etat, tant les aides financières que les incitations fiscales. Et à les attribuer aux propriétaires qui donnent des gages de bonne gestion de leur forêt. Ceux qui ont moins de dix hectares devront adhérer à des groupements ou à des associations de gestion forestières. Entre dix et vingt-cinq hectares, ils auront la possibilité à titre individuel d'accéder à des plans de gestion. Au-delà, les plans de gestion sont obligatoires.

— C'est un mélange de contrainte et d'incitation ?

— On ne peut employer le terme de contrainte car, après tout, celui qui ne veut pas bénéficier de l'aide de l'Etat est libre de gérer son patrimoine comme il l'entend. Mais nous espérons qu'une démarche simple, comme celle qui consiste à adhérer à un groupement, sera suivie par beaucoup de propriétaires. Ceux qui bénéficient déjà de l'exemption trentenaire sont évidemment nombreux, mais le problème se posera dès la première transmission. Evidemment, tout ce qui se fait en matière forestière prend du temps... Il faut tout de même préciser que, malgré ce que certains veulent faire croire, notre dispositif est beaucoup moins contraignant que le système actuel dans lequel quelqu'un qui veut refaire une plantation, des travaux, etc. n'a droit qu'à des aides tout à fait marginales, essentiellement des dons de plans. Alors que celui qui adhérera à un groupement et accédera ainsi au label de bonne gestion aura accès à des aides plus importantes.

— Deuxième défi : faire comprendre à tous les participants de la filière la nécessité de travailler ensemble.

— Il y a le propriétaire qui essaie de vendre son bois quand il a besoin d'argent, l'exploitant-scieur qui achète des bois et les exploite quand le marché est favorable et peut donc garder les arbres sur pied un certain temps. Et l'industrie de transformation qui est dans l'attente et la difficulté de trouver les bois qu'elle recherche, d'où son recours à l'exportation, notamment dans le bâtiment. Il est de toute évidence indispensable que les différents maillons de la filière bois se connaissent, se reconnaissent et travaillent ensemble. Pour ce faire, nous allons faire jouer un rôle pilote à l'Office national des forêts. Il va mettre en œuvre des expériences de mise en marché de bois façonnés, alors que pour l'instant on vend surtout des bois sur pied. Nous pensons aussi inciter les fournisseurs de bois à passer des contrats d'approvisionnement avec les industries. Des contrats pluriannuels qui assureront une régularité dans la fourniture et une régularité des prix. Nous espérons ainsi diminuer de façon considérable le recours aux bois d'exportation lorsqu'il n'est pas nécessaire, en particulier le recours aux bois du Nord. Cela suppose une meilleure organisation des marchés, que nous essayons de mettre en place. Et une modernisation des scieries que nous encourageons avec les contrats de plan et les chartes de modernisation proposés à toutes les régions ayant des richesses en bois.

— Le troisième défi, le défi administratif, vous a-t-il fait plus peur que les autres ?

— Sur le plan administratif, les choses sont en effet assez compliquées. Nous ne touchons pas au fond, la forêt publique gérée par l'Office national et la forêt privée par les centres régionaux de la propriété forestière. Il ne nous a pas paru opportun de tout chambouler, ce qui n'interdit pas des réformes, notamment au sein de l'Office de forêts. Je veux également regrouper au sein du service régional d'aménagement forestier le maximum de responsabilités, le maximum de missions, mission industrielle, mission écologique, par exemple.

— L'enjeu final de tout cela n'est-il pas la création d'une structure industrielle ?

— Bien entendu, il s'agit de construire une politique industrielle qui ne tombe que partiellement sous mes attributions. Je suis en train d'étudier la faisabilité d'une usine de pâte à papier dans l'Est, ainsi que le dossier d'un institut de développement industriel du bois. Toute une série d'études sont entreprises sur l'industrie de l'ameublement. Et j'ai commencé une suite d'entretiens systématiques avec tous les opérateurs de la pâte à papier en France, un secteur où la modernisation est indispensable.

— Pour conclure, que dire des intentions profondes des deux projets ?

— Elles répondent à une nécessité économique et sociale pour la montagne et les zones défavorisées. Il s'agit de réaliser des objectifs d'aménagement du territoire en valorisant au mieux toutes les potentialités économiques de ces régions dans une démarche à la fois globale et différenciée. L'enjeu est d'enrayer le processus de désertification. Pour la forêt, l'objectif est double : il nous faut réussir sa mise en valeur économique, mais également mieux la protéger pour conserver à notre pays et à ses citoyens le patrimoine irremplaçable qu'elle constitue. Enfin, la politique d'aménagement rural, c'est la traduction concrète d'une exigence qui se fait de plus en plus forte, ainsi que le montre d'ailleurs le dernier recensement : les Français veulent vivre et travailler au pays, et il nous faut mettre en œuvre avec eux tous les moyens pour y parvenir.

Gamma



René Souchon dans le massif de l'Estérel, une forêt particulièrement menacé par les incendies.

Viva

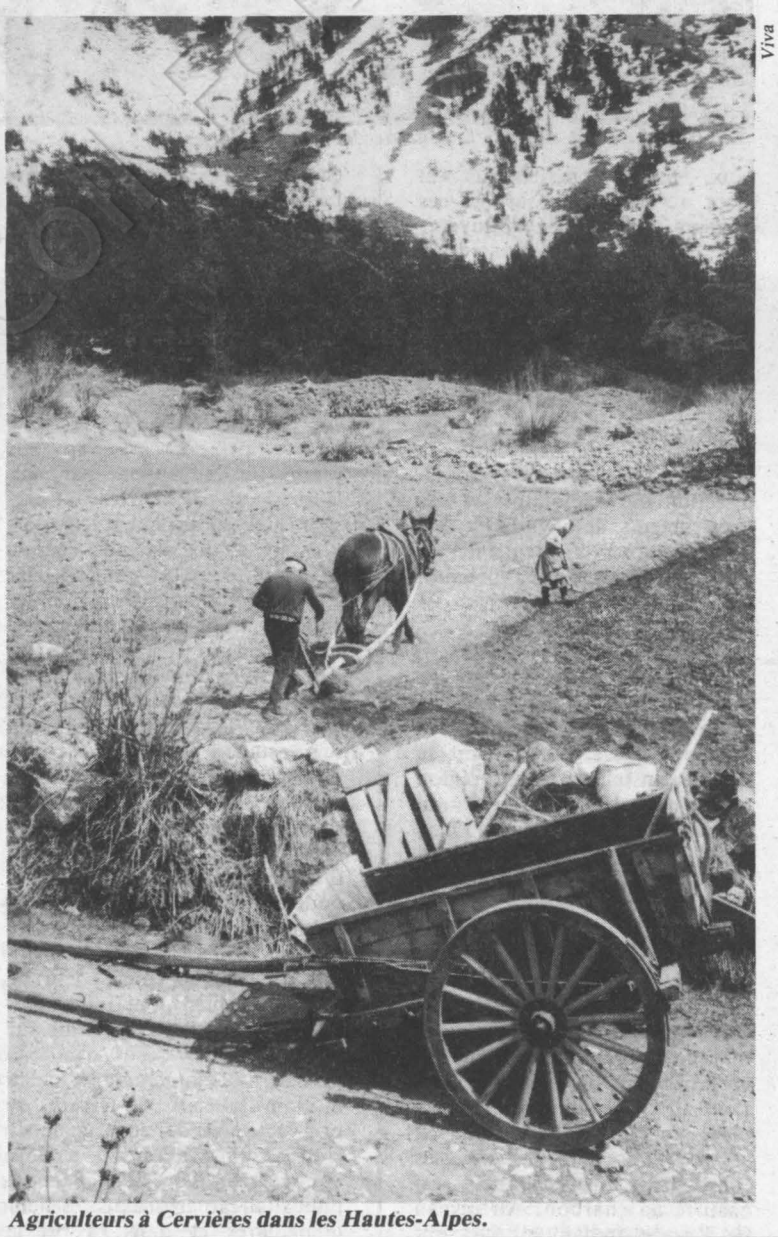

Agriculteurs à Cervières dans les Hautes-Alpes.

CHARBON: UN NOUVEAU "LOOK" POUR MIEUX SEDUIRE

Commercialisation, modernisation, internationalisation tels sont les nouveaux défis que se propose de relever Charbonnages de France

PAR PHILIPPE MAQUAT

VENDREDI dernier, les Charbonnages de France (C.d.f.) ont annoncé pour 1984 la suppression sans licenciements de 6 000 emplois et la réduction de la production nationale de 18,5 millions de tonnes l'an passé à 17,37 millions cette année. Avec 1 956 agents non remplacés et 904 agents à qui seront proposés des stages de reconversion, le Nord—Pas-de-Calais est le bassin le plus touché, celui de Lorraine — 904 suppressions d'emplois — l'étant le moins.

Rappelons les grandes lignes du projet d'entreprise proposé par C.d.f. pour la période 1984-1988. Dans les cinq années à venir, ce sont 30 000 emplois sur 57 000 actuellement qui devraient disparaître. En contrepartie, l'Etat garantira à l'établissement public une subvention de 6,5 milliards de francs auxquels s'ajouteront 325 millions destinés à la reconversion des régions minières. En contrepartie également, E.d.f. formera chaque année 1 000 jeunes mineurs et garantira par ailleurs un minimum de débouchés à C.d.f. Placé sous le signe de la modernisation et de la commercialisation de la production française, ce plan, qui vise également à accroître la dimension internationale de C.d.f., a néanmoins été rejeté en bloc par les cinq syndicats de mineurs C.g.t., C.f.d.t., C.f.t.c., F.o. et C.g.c.

Cruel dilemme entre des salariés inquiets pour leur avenir et surtout celui de leurs enfants et une entreprise qui ne veut plus se contenter de gérer le déclin des ressources nationales (voire ci-dessous). Des ressources qui, selon Michel Hug, directeur général de C.d.f., ne représentent que 0,7 pour mille des ressources mondiales.

INDUSTRIE, tertiaire, résidentiel : les trois nouvelles cibles de l'entreprise Charbonnages de France qui, par le biais de C.d.f.-Energie, une filiale créée à dessein en mars 1982, est bien décidée à rajeunir l'image de marque du charbon, à lui donner un nouveau « look » vis-à-vis des industriels ; bref, à développer, à renforcer sa commercialisation.

La part du charbon dans la production d'électricité — nucléaire oblige — et dans la sidérurgie s'étant réduite comme une peau de chagrin au fil de ces dernières années, C.d.f. entend donc se battre sur d'autres terrains, ceux cités plus haut, arguments et langage moderne à l'appui. Avec, il y a deux ans, l'arrivée d'E.d.f. sur le marché industriel, le défi peut à coup sûr sembler audacieux. Mais C.d.f. n'a pas le choix et ne le sait que trop.

A Rambouillet, dans les Yvelines, la chaufferie au charbon de l'hôpital de la ville, qui a été mise en place à l'automne 1983, offre un exemple concret et simple de la nouvelle stratégie de Charbonnages de France à destination du secteur tertiaire. Gros consommateurs d'énergie et ne pouvant se permettre de réduire la température d'une chambre de malade comme on réduit celle d'un bureau ou d'un appartement, les hôpitaux français sont des clients privilégiés pour C.d.f. A Rambouillet donc, tout près des bâtiments hospitaliers proprement dits, se dresse un autre bâtiment sans grâce, de 26 mètres de long sur 15 mètres de large, devant lequel poussera bientôt du gazon. Et à l'intérieur de celui-ci une chaufferie automatisée, composée de deux chaudières absorbées par d'immenses cubes de couleur verte, dispense de la chaleur à 500 lits. Mais où est donc passé le charbon ? Aucune trace visible n'apparaît en effet. Extrait en Lorraine, amené par trains de 1 200 tonnes chez un négociant de la région parisienne puis transporté par camion en direction de l'hôpital de Rambouillet, le charbon est ensuite déversé dans des soutes creusées dans le sol et dont la capacité est de 100 tonnes. Il sera ensuite aspiré dans les chaudières, avant d'être brûlé. Les camions viennent remplir les soutes une fois par mois dans cet hôpital de la région parisienne.

H.l.m., hôpitaux, petites usines...

Pour surveiller le bon fonctionnement de l'installation, Philippe et Gérard suffisent. Ils sont salariés chez l'exploitant qui fait tourner la chaufferie — une entreprise dont le siège est à Charleville-Mézières —, ils ont suivi tous les deux des stages professionnels de recyclage-charbon et sont disponibles 24 heures sur 24. « Bien sûr, nous rentrons chez nous chaque soir, explique Gérard, mais étant reliés en permanence à l'hôpital par un système de télé-alarme, nous pouvons ainsi intervenir à tout moment. » Et rapidement. Un incident se produit, et l'alarme se déclenche aussitôt au domicile de Gérard qui, habitant à 7 kilomètres de l'hôpital de Rambouillet, sera sur les lieux un quart d'heure plus tard. « Avec un tel système, la gestion de l'hôpital, qui, avant, se chauffait au fuel, est incontestablement améliorée, fait remarquer Aimé Michaud, un ancien ingénieur d'Elf-Aquitaine devenu chef du service technique de C.d.f.-Energie. Car désormais la facture énergétique est divisée par 2,5. »

Au point de vue social, Gérard fait remarquer que beaucoup d'utilisateurs (hôpitaux, H.l.m., petites usines) étant revenus au charbon ces derniers temps, son employeur, en l'occurence l'exploitant de la chaufferie de l'hôpital, a été obligé d'embaucher un technicien supplémentaire pour faire face à ces nouveaux besoins. Des créations d'emplois qui pourraient également concerner les 40 constructeurs de chaudières à charbon existant en France. « C'est effectivement en direction des exploitants et des constructeurs de chaudières que des créations pourraient intervenir, confirme Aimé Michaud, mais également au niveau des transporteurs du charbon. »

D'autres exemples intéressant le résidentiel et le tertiaire — une démarcation qui n'est pas toujours évidente — peuvent être cités. Avec notamment la récente installation en région parisienne de chaufferies au charbon pour l'aéroport d'Orly, chauffé à 80 % par ce combustible, et pour Cergy-Pontoise. Dans cette ville nouvelle, plus de 10 000 logements ainsi que des établissements publics, des bureaux et des centres commerciaux seront bientôt desservis à 70 % par le charbon. Ce pour réaliser des économies d'énergie et diversifier les sources. A Lens, il va sans dire que le complexe du stade Félix-Bollaert, sur la pelouse duquel évolue les footballeurs professionnels, est chauffé au charbon. Au niveau de l'usage individuel, ce sont encore 1,5 million de foyers français qui se chauffent au charbon.

Cependant, vis-à-vis des industriels, la bataille avec les autres énergies devient beaucoup plus rude. Les vieux clichés resurgissent en effet, et les terrils réapparaissent inévitablement dans l'esprit des gens. « C'est sale, c'est noir le charbon », pensera à coup sûr l'industriel soucieux, par ailleurs, de ne pas heurter son personnel d'encadrement emportant son choix sur une énergie jugée rétro pour ne pas dire vieillotte. Il s'agit d'un premier frein d'origine psychologique. Le second est carrément financier. Car, à l'investissement, le charbon coûte 2 à 3 fois plus cher que le fuel en raison de l'importance de l'installation. Or, dans ce domaine, l'heure n'est pas aux folies, ce qui logiquement rendra l'industriel encore plus réticent. Autant d'obstacles difficiles à lever pour C.d.f.

Mais si C.d.f.-Energie a été créé et 250 personnes transférées ou embauchées à partir de 1982, c'est bien pour faire redémarrer une activité ancienne sur de nouvelles bases. A charge pour les « commerciaux » de la maison d'aller sur le terrain, de prospecter et de convaincre le client, dont l'attention a déjà été attirée par des placards publicitaires parus dans les hebdomadaires et dans la presse économique, qu'à l'usage le charbon coûte moins cher que le fuel et que l'image de C.d.f. a beaucoup évolué. Bref, que le charbon est compétitif. A la disposition de l'industriel a donc été mise en place toute une panoplie d'aides à l'investissement, qui vont du crédit-bail plus ou moins sophistiqué aux services de la Société industrielle de développement de l'énergie charbon. La Sidec, filiale de C.d.f.-Energie, vend, en effet, de la vapeur produite à partir du charbon et agit en quelque sorte comme maître d'œuvre de l'opération débarrassant l'utilisateur des contraintes financières, économiques et techniques. A charge toutefois pour l'industriel de partager les gains avec la société.

La bagarre fait rage

« Ce système très moderne plaît beaucoup à l'industriel, fait remarquer Anne-Catherine Lumbroso, chargée de mission à C.d.f.-Energie. Car, qui dit gains, même partagés, dit crédibilité. De plus, la Sidec constitue un véritable outil d'entraînement dans la mesure où l'industriel pensera qu'après tout, au lieu de partager les gains, il aurait tout intérêt à investir lui-même. » Sur le million de tonnes de charbon qui a été recon-

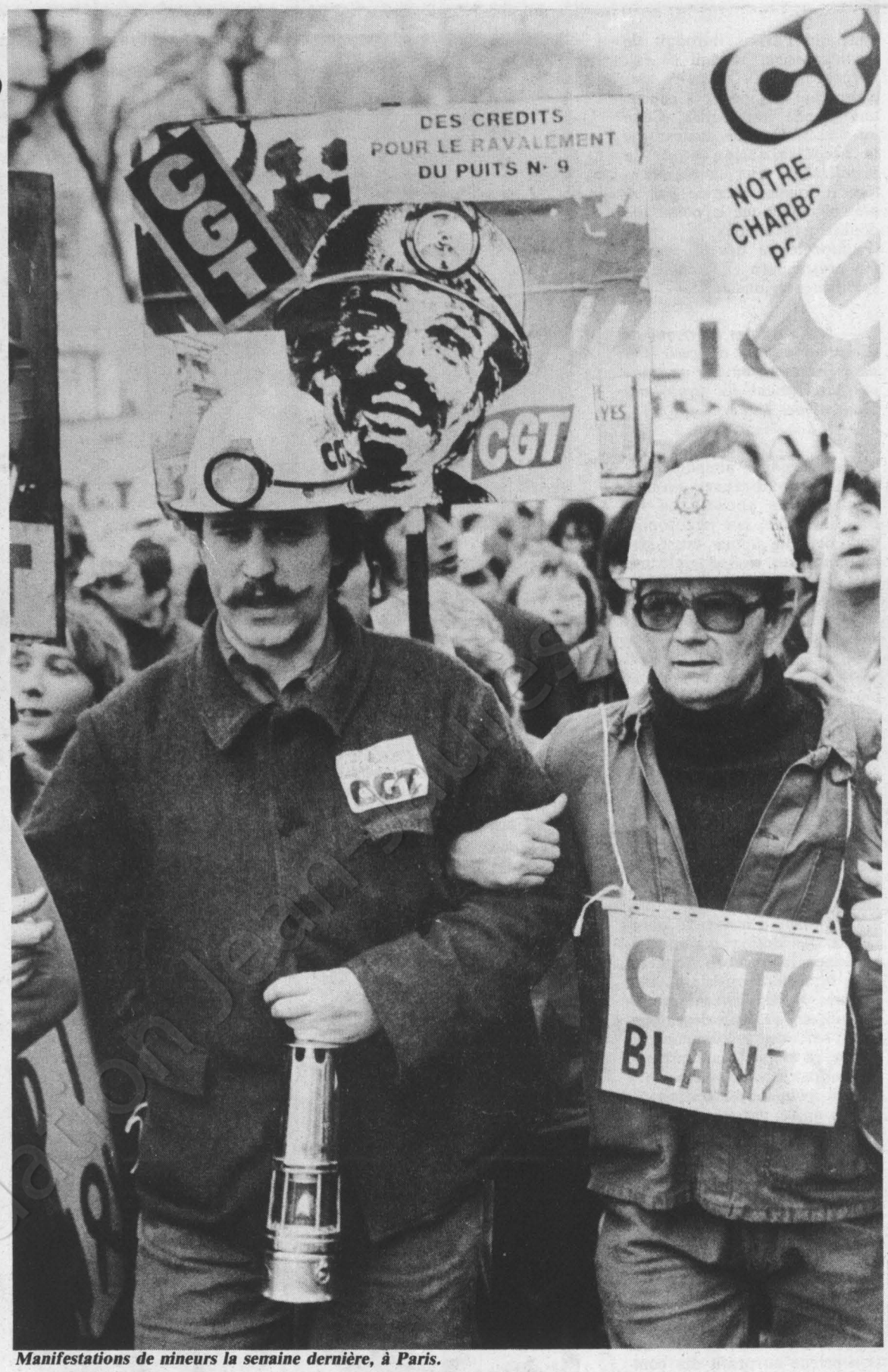

Manifestations de mineurs la semaine dernière, à Paris.

Pascal Lebrun

ADMINISTRATEURS ELUS: LA REVOLUTION TRANQUILLE

Inédit : près de trois mille syndicalistes vont bientôt changer de carte de visite et devenir administrateur de société

PAR CLAUDE JADOUL

Une grande première en France : plus de 2 200 000 salariés appartenant à 643 entreprises nationalisées vont déposer dans l'urne la liste - souvent d'inspiration syndicale — de leur choix. Et la campagne électorale s'esquisse déjà, programmes électoraux à l'appui, parmi les états-majors syndicaux, même si certains n'y croient pas trop, et même redoutent les conséquences de cette avancée, prévue par la loi du 26 juillet 1983 sur la « démocratisation du secteur public ».

Une loi qui fait fulminer la droite et le C.n.p.f. : ne prévoit-elle pas la création de « conseils d'ateliers et de bureaux » ? Cela vous a un petit air de « soviet » qui donne le frisson à M. Gattaz. Et si le privé se mettait, lui aussi, à avoir des idées sur la question ? A l'inverse ne faut-il pas poser la question différemment. La France, grâce aux lois Auroux et à la « D.s.p. » (1) — comme l'appelle familièrement J.-P. Bachy, secrétaire national aux entreprises du P.s. — ne s'aligne-t-elle pas sur un certain nombre de pays d'Europe — la cogestion allemande par exemple — qui fonctionne, dans certains cas, depuis la Libération ? Une simple mise à jour en quelque sorte, la question reste ouverte, même si cette avancée nous fait figurer parmi les « hauts de gamme ».

Du 15 mars à la fin juin, on va donc voter, groupe par groupe, filiale par filiale (lorsqu'elles dépassent les 1 000 salariés). Et pas pour des hochets puisqu'un tiers des futurs conseils d'administration seront composés d'élus salariés, les deux autres tiers se répartissant, en parts égales, entre personnalités qualifiées et représentants des ministères de tutelle. Des administrateurs salariés, il y en a déjà dans les actuels conseils d'administration, mais « l'élection va leur conférer l'onction du suffrage universel », dit Daniel Cholley, délégué général du P.s. au secteur public qui « planche » depuis des mois sur ce dossier. Une situation inédite, elle aussi, pour un syndicalisme plus habitué à la contestation pure et simple qu'à une pratique de la proposition. Participer à la gestion, cela a des accents de « récupération » qui font, par exemple, trembler les bases idéologiques de plus d'un syndicaliste. Et pas seulement à la C.g.t. F.o., ce n'est pas un secret, est hostile à cette avancée, tout comme la confédération d'André Bergeron a exprimé son opposition aux lois Auroux. Globalement, F.o. préfère la procédure de la désignation par le syndicat à l'élection. Et il y a — en effet — de bonnes raisons d'inquiétude. Mais, jusqu'ici, ce sont les p.-d.g. des entreprises nationalisées qui ont, dans la plupart des cas, freiné l'action des administrateurs salariés, notamment par des rétentions évidentes d'information. Une bonne raison à cela : les attributions des p.-d.g. et des conseils d'administration se « chevauchent », et l'étendue de leurs pouvoirs respectifs n'est pas très nettement définie par la loi. Sur le fond, la présence d'un conseil d'administration actif rompt carrément avec les habitudes d'avant le 10 mai. Le p.-d.-g. était tout-puissant, il entend le rester. N'a-t-il pas été formé à cette école tout au long de son cursus ? Dans telle entreprise nouvellement nationalisée, les conseils d'administration ne dépassaient pas les vingt minutes, montre en main. A la C.g.e. un homme comme Ambroise Roux ne tolérait que difficilement les questions. Et les administrateurs n'y voyaient pas que des inconvénients. Siéger dans dix ou quinze conseils, cela vous prenait du temps... En clair, les conseils d'administration n'étaient qu'une machine — bien rodée — « pour toucher de substantiels tantièmes »...

« Intéressante et décevante »

Aujourd'hui, c'est un peu différent. « Il n'est pas rare, explique Daniel Cholley, que des conseils durent une bonne journée. » Plus question donc de « truster » systématiquement les postes d'administrateurs. Inutile de le nier, les p.-d.g. de l'après-10 mai ne débordent pas d'enthousiasme à l'idée de composer avec leur conseil. Un homme comme M. Brunet, président de la C.g.e., n'a admis que très difficilement les demandes d'information émanant des administrateurs salariés, nous l'avons déjà relaté. Et ailleurs, on a un peu trop tendance à « formaliser » le fonctionnement des conseils d'administration. Mais il y a aussi du nouveau. Chez Thomson, le conseil a été consulté avant le rachat de Téléfunken. Un homme comme Marc Béchet, administrateur salarié chez Péchiney (ex-Puk), est nuancé sur le jugement qu'il porte à propos du fonctionnement du conseil de sa « boîte ». Militant socialiste (tête de liste à Saint-Cloud contre M. Fourcade), cégétiste convaincu, Béchet résume son action en deux mots : « intéressante et décevante ». Oui, théoriquement, les conseils d'administration assurent la gestion ; dans les faits, « toutes les délibérations sont pré-décidées. Le conseil, c'est trop souvent une « chambre d'enregistrement », on est informé après coup ». Alors, les administrateurs salariés montrent les dents. « Chez Péchiney, on a dû voter deux fois contre l'avis du président, Georges Besse. »

Choquant ces freins ? Oui, bien sûr, « mais c'est la vie ». Après tout, n'a-t-il pas fallu près de vingt ans pour obtenir un fonctionnement correct des comités d'entreprise, une loi datant de 1945 ? Bref, le législateur ne « mâche » pas tout, le rapport de forces doit obligatoirement compléter et prolonger le vote du Parlement. Lutte de classes pas morte, ce serait trop beau. Et utopique. Marc Béchet ne se fait donc pas trop d'illusions sur la « D.s.p. ». « Il faudra du temps pour que la loi se mette en place. » Il faudra « la faire vivre ».

Difficile. C'est dans les bureaux d'étude des groupes que s'élaborent — dans le secret — les grandes orientations stratégiques. Une réalité incontournable. Les administrateurs salariés disposent de peu de biscuits pour s'opposer à des stratégies mûrement réfléchies. Comment fabriquer de toute pièce une alternative sérieuse à un plan cohérent ? Mais ce plan, c'est aussi l'avenir du groupe, de l'entreprise, l'avenir de l'emploi. Danger : les administrateurs peuvent être vilainement « coincés » par un pareil système. Et ces syndicalistes risquent de cautionner des projets qui se retourneraient — éventuellement — contre leurs mandants...



Pas de vote à la sauvette

Comment échapper au piège ? « On ne pourra jamais refaire le travail de préparation stratégique », pense Béchet. Par contre, le conseil d'administration « doit être amené à trancher entre de vrais choix ». Pas question d'un vote à la sauvette, « il faut que le conseil dispose, plusieurs semaines à l'avance, de différentes possibilités d'avenir pour le groupe, plusieurs scénarios ». Faut-il se cantonner sur une production hexagonale ? Faut-il tout miser sur le développement à l'étranger ? Faut-il abandonner certaines bases nationales ? Ou au contraire abandonner une stratégie fondée sur l'étranger ? Choisir une croissance interne plutôt qu'une croissance externe ? Ou l'inverse. Dur pour des syndicats qui se sont bornés à répéter : le patron payera. Crainte donc de jouer la carte du « possible » et plus seulement celle de la volonté.

Et si c'était — aussi — l'amorce d'une mutation dans les rapports sociaux ? Avec un autre danger. Formellement, les administrateurs salariés devront abandonner leurs mandants syndicaux. Et trois mille syndicalistes qui, d'un coup, sont retirés de l'encadrement des troupes, cela risque de peser durement sur un mouvement ouvrier en crise. En crise d'audience et aussi de militants. Daniel Cholley est assez optimiste, de ce point de vue : « Cela risque de créer un appel d'air parmi les organisations syndicales. »

Porte à faux et phagocytage

« Les administrateurs salariés ne seront pas élus à titre personnel, mais sur une liste. Pour Béchet, tout dépend de la capacité des organisations syndicales à faire travailler leurs administrateurs entre eux et de maintenir des liens avec les structures syndicales des groupes. » En clair, organiser une concertation entre administrateurs, les comités de groupes et les futurs conseils d'ateliers ou de bureaux. Mais, inutile de se le cacher, il y a risque pour un administrateur salarié de se trouver en porte à faux par rapport à ceux qui l'ont élu. Risque de « phagocytage » aussi. A cela, il y a l'ébauche de garde-fou : les comités de groupes qui ont été mis en place dans les nationalisées et qui fonctionnent, globalement, bien. On le reconnaît à la C.g.t. Avant le 10-mai, les syndicalistes d'un même groupe étaient souvent de parfaits inconnus d'une filiale à l'autre. Ce n'est plus vrai. La concertation est réelle à ce niveau. C'est un point d'appui pour les futurs administrateurs. L'imagination syndicaliste peut faire le reste, notamment sur le terrain de la formation de « leurs » administrateurs.

Et c'est peut-être pour les grandes confédérations une occasion de se renouveler.

(1) Le Parti socialiste lancera une campagne sur la « démocratisation du secteur public » au cours d'une journée qui se tiendra le dimanche 18 mars.

verti par C.d.f.-Energie en 1983, 300 000 tonnes l'ont été grâce à l'attrait présenté par ce système. A l'heure actuelle, dans l'industrie, ce sont les cimenteries, les papeteries et la chimie qui élisent surtout le charbon comme source d'énergie.

Dans l'agro-alimentaire, la bagarre fait rage avec les concurrents pour s'imposer. « Mais, en fait, dans ce secteur, tout dépend de la durée d'utilisation des chaufferies, explique Aimé Michaud. Ainsi, un sucrier qui chauffe toute l'année aura intérêt à utiliser le charbon. » Pour un utilisateur partiel, c'est en revanche moins intéressant, toujours à cause de la lourdeur de l'investissement de départ. Reste qu'à la grande satisfaction de C.d.f.-Energie le célèbre laitier Bridel vient à son tour de se reconvertir au charbon. Un de plus que la concurrence n'aura pas.

Plus de centrales thermiques exportées que de nucléaires

Le charbon national coûtant on le sait très cher à l'extraction, la France importe actuellement plus de charbon qu'elle n'en produit, une tendance qui ira en s'accélérant dans les années à venir. D'où la politique internationale tous azimuts menée par la société C.d.f.-International. « La France ne peut se permettre de passer à côté de l'internationalisation », assure Anne-Catherine Lumbroso. D'autant que le charbon est la seule énergie à dépendre du prix du marché, puisque C.d.f. n'a pas le monopole du charbon importé. Pour des raisons de sécurité, la France reçoit donc son charbon de pays au régime politique très différent, — Etats-Unis, comme Afrique du Sud — alors que C.d.f.-International a pris des participations au Canada, en Australie et en Afrique australe. En outre, la France s'efforce d'exporter son savoir-faire — envoi d'ingénieurs en Inde — et son matériel : « On exporte plus de centrales thermiques que de centrales nucléaires », précise Aimé Michaud. Quant au Centre d'études et de recherche des Charbonnages de France (Cerchar), qui emploie 700 chercheurs à Verneuil en région parisienne, il s'efforce de se mettre au diapason en jouant un rôle prépondérant dans l'évolution des technologies, et dans le traitement de certains charbons. Celui de la mine à ciel ouvert de Gardanne-en-Provence, par exemple, qui, par sa teneur trop importante en soufre, compromet sa commercialisation. Le Cerchar tente donc d'éliminer ce handicap.

Commercialisation, modernisation, internationalisation : tels sont bien les nouveaux défis que se proposent de relever l'entreprise Charbonnages de France et son directeur général, Michel Hug, dans les cinq années à venir. Crise, récession, voire enterrement du charbon leur répondent les médias. Un vocabulaire terrible qui contrecarre les efforts déployés par C.d.f. pour tenter de retrouver un visage de jeune premier, ou presque. Mais comment faire autrement ? Reste seulement à espérer des résultats, rapidement encourageants pour la Sofirem, cette société qui dépend de C.d.f. et qui a pour mission de mettre en place des activités de reconversion dans les bassins miniers les plus touchés par cette récession du charbon national que l'on ne peut cacher. ●

Ces merveilleux postiers volants avec leurs drôles de machines

•••

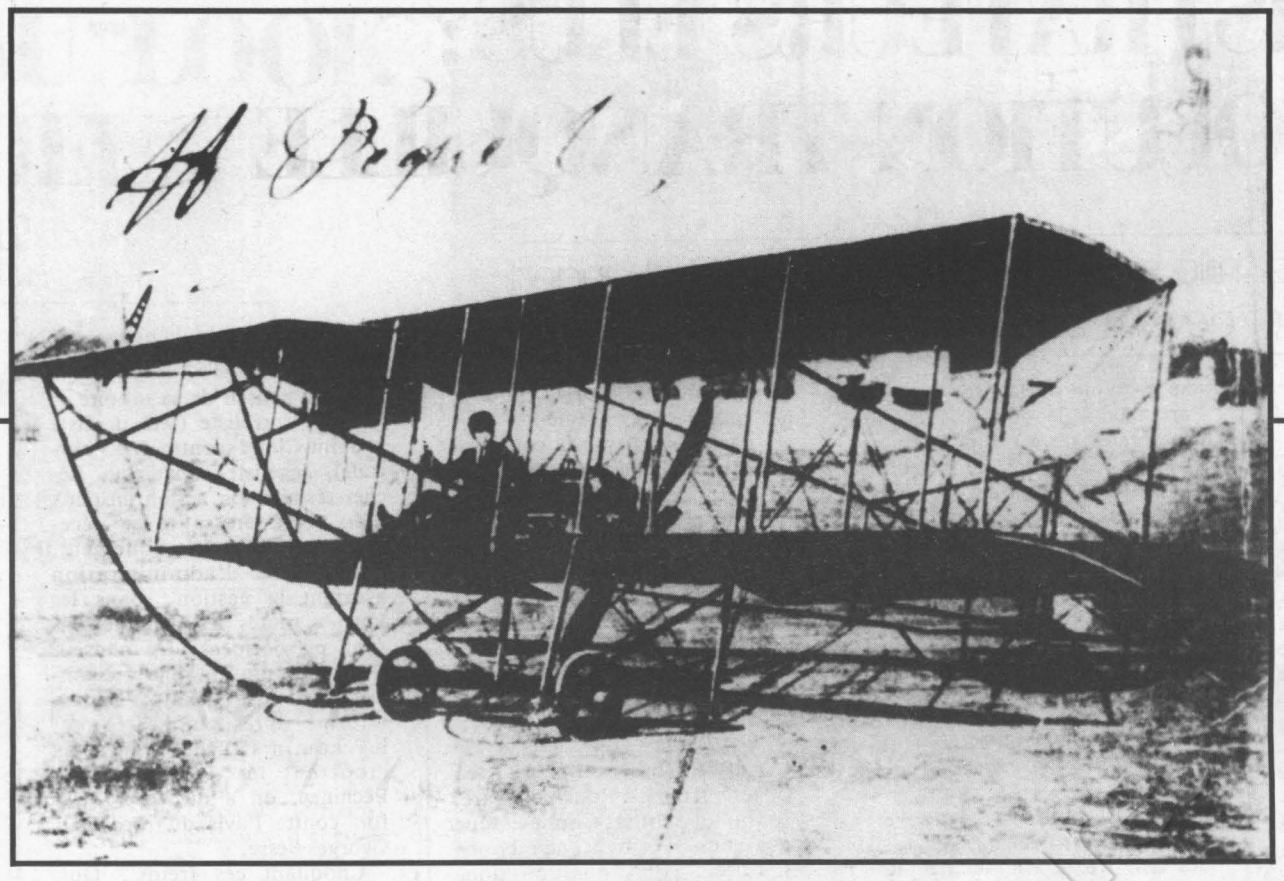

Un feuilleton inédit sur l'aviation postale
Des informations pratiques
et toute l'actualité philatélique
de la semaine.

PTT
le contact

Chaque samedi à 12 h 10 sur FR3
le magazine télévisé des PTT

MESSAGES

CAISSE NATIONALE
DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un des plus grands emprunteurs de France

CNT

Finance les investissements des Télécommunications

3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15 - Tél. : 538-52-27

LOIS AUROUX: "ON RAME A CONTRE-COURANT"

Chez Peugeot, à Sochaux, tout a été prévu pour court-circuiter les droits nouveaux des travailleurs. Qui, eux, ne se sont pas encore mobilisés sur la question

PAR CLAUDE JADOUL

(de notre envoyé spécial)

«LES droits nouveaux facilitent le rapport de forces.» Jean-Paul Bachy, secrétaire national aux entreprises du P.s., et René Le Guen, membre du Bureau politique du P.c.f., clament ce lei motiv, à l'unisson, depuis ce matin à Sochaux. Un meeting P.s.-P.c. — une trentaine en tout à travers l'Hexagone — qui n'a guère fait recette. Ni aux « portières » de Peugeot ni devant les salariés des cycles du même nom, ni chez les cadres et techniciens, ni même devant les membres du comité d'entreprise, les délégués syndicaux et du personnel. Alors, Bachy et Le Guen rament à contre-courant, pour convaincre, de réunion publique en conférence de presse. Mais c'est vrai que Peugeot leur a joué un sale tour. Un lock-out a coïncidé avec leur arrivée. 21 000 travailleurs de Peugeot en chômage technique pour cause de grève des ouvriers, cela vous « bousille » les journées les mieux préparées...

Bachy et Le Guen sont donc sûrs d'être entendus lorsqu'ils encouragent les 21 000 salariés — sans compter ceux des entreprises de sous-traitance — à se faire payer les heures perdues, le chômage technique. Les camions Gefco de Peugeot ne bouchonnent-ils pas eux aussi ? « Les droits nouveaux facilitent le rapport de forces. » Et dans le cas présent, « pourquoi ne pas saisir la commission économique de l'entreprise », pourquoi ne pas utiliser les droits nouveaux pour faire pression sur Peugeot ? Conseil entendu : le lendemain, l'intersyndicale C.g.t.-C.f.d.t. mobilisera un bon millier de travailleurs, avec succès.

Et s'attaquer à Peugeot, ce n'est pas une mince affaire. Depuis 150 ans, « la famille » règne sans partage sur le pays de Montbéliard. Et si on voit peu ces messieurs et dames Peugeot — hormis Bertrand, l'un des rejetons —, Peugeot est omniprésent. Le F.c. Sochaux qui évolue en première division, « c'est la boîte », dit un ouvrier. Et il n'y a pas que le gratin du football, il y a les autres équipes. C'est ausi le baskett, le hand-ball, des clubs d'échec et d'athlétisme. Tous sont, peu ou prou, arrosés par « la Peuge », comme on dit ici. Peugeot-Ville. Une expression que Guy Bèche, le député P.s. du coin (qui y a travaillé) n'apprécie guère. Bèche est pour la diversification de l'industrie locale, contre la mono-industrie, le tout-automobile. « Peugeot, dit-il, a créé, localement, la plus grande concentration industrielle de France. » Jusqu'en 1979, le seul centre de Sochaux — dirigé d'une main de fer par le brave général Février — a compté plus de 40 000 salariés. D'où une fragilité économique pour toute la région. La société A.o.p. centre du Doubs destine 100 % de sa production à l'automobile. Et à Cycles Peugeot, à Beaulieu l'activité automobile représente 40 % de la production de ce centre, au détriment, par exemple, de la production d'un scooter Peugeot « made in France » dont plus d'un élément est fabriqué ailleurs. Ce refus de toute diversification a été posé, dès 1974, par André Boulloche. Il n'a pas été entendu. Bilan : fermeture de l'embauche en 1979, 13 000 postes de travail supprimés en quatre ans au centre de production de Sochaux, plus de 2 000 à Cycles Peugeot et plus de 2 000 également à A.o.p. (Aciers et outillage Peugeot). Sans compter les plans de restructurations successifs, préretraites à l'appui. Et, récemment, 55 licenciements purs et simples chez Cycles Peugeot.

L'abandon par le groupe Peugeot de ses autres fabrications se greffe sur un autre phénomène inquiétant : l'arrêt des investissements. Avec une cascade de difficultés : chez les sous-traitants, dans le B.t.p. aussi. Et pourtant, la productivité se porte bien chez Peugeot. Automobiles Peugeot le reconnaît ouvertement. L'un de ses responsables n'a-t-il pas admis, devant le comité local de l'emploi, que la production avait chuté de 27 % entre avril 1979 et août 1983... alors que les effectifs salariés n'avaient diminué que de 21 % ?

Ici, « on a l'impression que Peugeot gère les affaires au jour le jour », usine par usine, sans vue globale du Groupe pour le bassin d'emploi. Inquiétude notamment chez les jeunes. Et il y a de quoi. Peugeot pratique, systématiquement, la non-réembauche des jeunes revenant du service militaire. Et les « prêts de personnel » sont monnaie courante vers les autres usines du groupe, à Vesoul et à Mulhouse, en particulier.

Bref, on nage dans un flou artistique soigneusement entretenu.

Peugeot-Sochaux, c'est aussi tout un système sophistiqué de relations avec la région. Bien sûr, « la Peuge » a revendu ses magasins Ravi qui quadrillent la région, tout en y conservant des intérêts, mais Sochaux demeure un « laboratoire social test » pour le reste du patronat. Le « phare » de la répression depuis 1968, sous couvert d'un « libéralisme avancé » dont M. Calvet, ex-directeur de cabinet de Giscard, n'est que le prolongement. A Sochaux, rien n'est trop beau ni trop cher, pour mettre le personnel « en condition ». Débauche de moyens pour phagocyter le C.e. — un échec —, séminaires de formation où l'on explique à la maîtrise comment court-circuiter les délégués du personnel, presse-maison en direction de chaque catégorie de travailleur. Et, surtout, mise en place du système « Dipo » qui « note » le personnel. Résultat : « L'élimination de tout esprit critique. Peugeot prépare son encadrement davantage au combat idéologique et à l'animation des hommes », pense Guy Bèche. Un sacré système qui pèse sur les mentalités. Et les « droits nouveaux », les « groupes d'expression », notamment. Peugeot, c'est manifeste, n'informe guère. « La Peuge » a tout prévu, y compris la mise en place de 57 « cercles de qualité » (bientôt une bonne centaine) dans le but évident de court-circuiter les « groupes d'expression » qui, pour plus de sûreté, ont été mis dans les mains des gens de la C.g.c. Un technicien de gauche le reconnaît : « La C.g.c. veut monopoliser les droits d'expression, on va être noyé. » Une sorte de fatalisme devant le Moloch-Peugeot. Un ouvrier des Cycles interpelle directement Bachy et Le Guen : « Quels nouveaux droits », se demande-t-il. Drôle de question qui en dit long. Sur l'état d'esprit, mais aussi sur le rôle d'un relais essentiel : les organisations syndicales. Muets les syndicats, pendant toute cette journée du 23 février, sinon pour gémir. « Faites vivre les droits nouveaux », la réponse de Bachy pose une question essentielle : comment surmonter l'apathie — pour ne pas dire plus — des « acteurs du changement ». ●

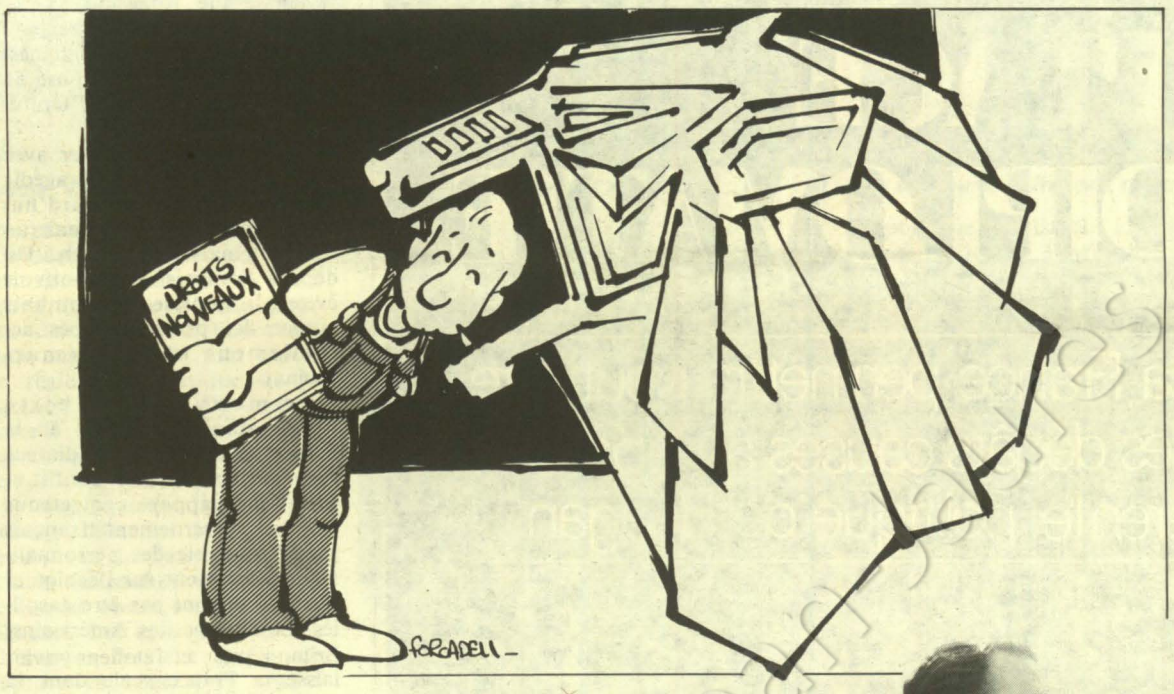



Jean-Paul Bachy et René Le Guen chez Peugeot, à Sochaux.

CRIME DE LESE-"SECU" OU SIMPLE BON SENS?

Il faut que ça change, mais surtout ne touchez à rien !

C'est un fait bien français que cette vénération des textes et des sacro-saints principes !

Prenons par exemple la Sécurité sociale. On la dit tentaculaire, mais pas question de remettre en cause le moindre précepte ou la moindre de ses attributions.

On la veut équilibrée, mais on subit son déficit avec fatalité, et il a fallu bouleverser les comportements pour en assainir les comptes. Veut-on mettre un peu de clarté dans la maison qu'on en calfeutre toutes les issues. Le mode de financement actuel assis sur la masse salariale n'est — de nos jours — ni forcément le plus juste ni nécessairement le plus dynamique, mais l'imagination se bloque dès qu'il s'agit d'envisager autre chose.

L'idée de distinguer entre ce qui relève de l'assurance et ce qui relève de la solidarité ? Une atteinte au dogme : la « Sécu » est un organisme en trois caisses égales. A en croire certains, autrement on introduirait le diable dans le bénitier. D'autres, en revanche, qui rêvent de la privatisation d'une partie de la Sécurité sociale, se frottent les mains, feignant de ne pas comprendre.

Or, de quoi s'agit-il ? Ni de l'un ni de l'autre cas de figure. Il s'agit plutôt de fixer les responsabilités et d'y voir plus clair. Après tout, est-il inévitable et nécessaire de calquer le système d'allocations familiales et son mode de financement sur celui de l'assurance maladie ? On peut en discuter. « On ne s'assure pas pour avoir des enfants », dit avec bon sens le ministre des Affaires sociales. Du reste, un certain nombre de prestations sont déjà prises en charge par la solidarité sans que cela choque : l'allocation aux adultes handicapés ou le minimum vieillesse. Mais est-ce un crime de lèse-« Sécu » que de constater qu'il existe « des risques » qui relèvent, en effet, de la prévoyance (maladie, accidents du travail, retraite) et que, parallèlement, d'autres prestations relèvent davantage d'une politique nationale comme les allocations familiales ?

Il règne dans les esprits, semble-t-il, une certaine confusion. Cette répartition envisageable n'aurait rien à voir avec un régime de Sécurité sociale à deux vitesses. Les principes de solidarité ne sont nullement remis en cause. Au contraire. Mais les uns s'en tiennent à la lettre des préceptes, tandis que d'autres, à droite, sont trop heureux de s'en prendre une nouvelle fois au principe de la solidarité. Le débat reste ouvert. Une éventuelle réduction des prestations de l'assurance maladie et leur transfert à la mutualité, idée qui ne procède pas de la même cohérence, risqueraient cependant de l'entraver. Certes, il s'agit de rumeurs. Mais elles alimentent les craintes de tous ceux, qui, au fond, ne souhaitent pas que les choses changent.

P.-Y.P.

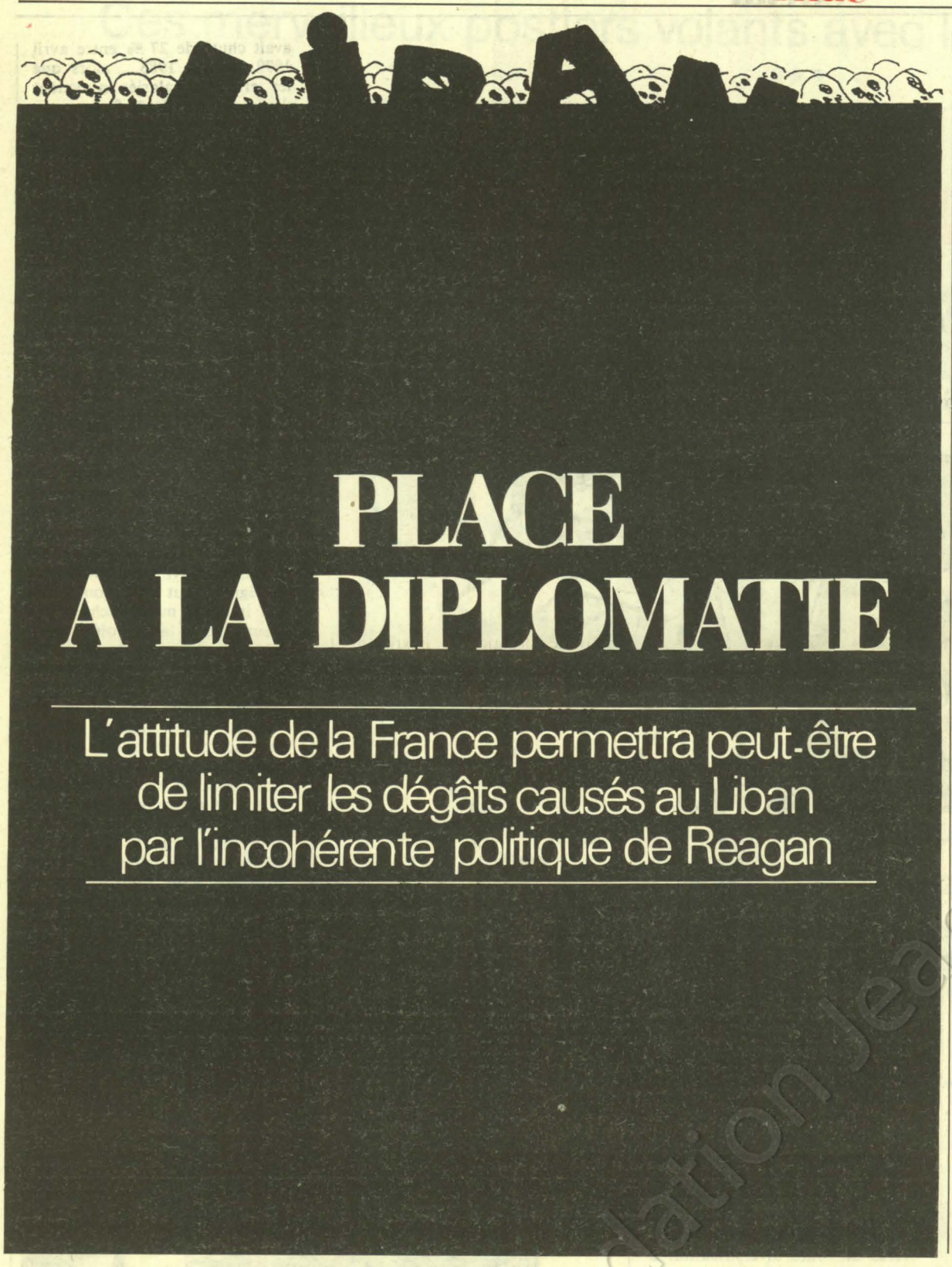

Sabadel

PLACE A LA DIPLOMATIE

L'attitude de la France permettra peut-être de limiter les dégâts causés au Liban par l'incohérente politique de Reagan

PAR CARLOS FERRARI-LOPEZ

C'EST entendu, la France va retirer du Liban les 1 200 militaires qui y sont encore. Le ministre des Relations extérieures, Claude Cheysson, a expliqué sur place, à Beyrouth, le sens politique de la démarche française. Les interlocuteurs, chrétiens et musulmans, ont ainsi appris que, à la différence des autres participants à la Force multinationale, les Français ne vont pas partir précipitamment. Et ce malgré l'échec au Conseil de Sécurité de la résolution française en faveur d'une force de l'Onu, résolution votée par treize pays (dont tous les pays non alignés) mais victime du veto opposé au dernier moment par l'Union soviétique.

L'initiative de dialoguer avec tous les acteurs de la tragédie libanaise permet aujourd'hui aux soldats français de tenir un rôle original à Beyrouth. Un départ français doit pouvoir éviter la reprise de combats autour des postes occupés actuellement par les « marsouins ».

Le mouvement chiite Amal aurait proposé à la France d'être « un médiateur face aux parties en conflit ». Les bons rapports entretenus par le gouvernement français avec l'ensemble des personnalités qui comptent sur l'échiquier libanais ne vont pas être gaspillés. Le lâchage des Américains, Britanniques et Italiens avait laissé la France seule dans la poudrière libanaise, ce qui a eu comme effet positif de permettre le développement d'une activité diplomatique plus autonome, plus efficace, donc mieux comprise à Beyrouth et au Proche-Orient, en général. Mais il est vrai aussi que le seul contingent français ne peut pas tenir longtemps dans une situation très exposée pour ses hommes. Depuis l'arrivée de la force française au Liban, 88 soldats ont trouvé la mort, et Paris n'entend pas rester indéfiniment au milieu d'une guerre civile incertaine.

Il est très tôt encore pour dire si les excellentes relations entre le ministre Claude Cheysson et les hommes et femmes dirigés par le chiite Nabih Berri vont déboucher sur une « médiation française », comme le mouvement Amal l'a demandé ; il est néanmoins vrai que, en gardant une grande autonomie de décision, la France peut avoir une présence utile dans la région. Les risques à courir sont à la hauteur du rôle historique à jouer.

Des risques justement, Ronald Reagan n'en veut plus. Son discours fanfaron et « musclé » cache mal la reculade américaine et l'embarras de ses alliés. Reculade parce que, en laissant tomber le président Amine Gemayel, les Etats-Unis ont montré l'implacable logique d'une puissance qui n'hésite pas à sacrifier ses alliés sans crier gare et sans préparer des solutions de rechange. La presse américaine et la presse libanaise ont abondamment parlé des entretiens téléphoniques entre le président libanais, Amine Gemayel, et Ronald Reagan. Ils révèlent que déjà pendant la première semaine de février 1984 le sort de Gemayel était décidé à Washington. En effet, au cours d'une conversation téléphonique, le président libanais s'était étonné auprès de Reagan de ce que « des membres de votre administration demandent ma démission ». Le 11 février, lors d'un nouvel entretien téléphonique avec le président américain, Gemayel lui avait dit : « Monsieur le Président, je ne mérite pas un tel traitement, ni cette attitude, venant de vous personnellement... »

Ainsi, loin de résoudre les problèmes du Liban, la politique américaine a conduit ses alliés et amis vers une impasse. Les divisions au sein même de l'administration Reagan ont entraîné le départ du contingent américain et l'éclatement de la force multinationale.

SYNDICATS-GOUVERNEMENT : DIVORCE A L'ITALIENNE

Devant la gravité des problèmes à résoudre, le socialiste Bettino Craxi a tranché et choisi la rigueur. Au grand dam des syndicats et d'une partie de la gauche. Mais pour la première fois depuis longtemps l'Italie a l'impression d'être gouvernée

PAR MICHEL MATHIEU

(de notre correspondant à Rome)

QUATRE-vingt mille personnes dans la rue de Bologne, vingt-cinq mille à Brescia. Après les manifestations spontanées organisées par les conseils d'usine des grandes villes industrialisées du Nord, c'est le Sud qui descend sur la place publique pour protester contre la politique économique proposée par le gouvernement Craxi.

Le nœud du problème, une diminution de trois points sur douze de l'échelle mobile des salaires, et surtout une attaque par décret gouvernemental au symbole de la plus grande victoire de l'automne chaud des années soixante-dix. Pour le gouvernement, il n'y avait pas le choix. La priorité devait être donnée à la lutte contre l'inflation qui galopait encore l'année dernière aux alentours de 15 %, malgré des chiffres officiels qui annoncent 13 %. En compensation du « refroidissement » de l'échelle mobile des salaires, Bettino Craxi a bloqué la progression des tarifs publics au-dessous du seuil des 10 %, qui devrait être l'indice maximal d'inflation pour l'année 1984. Le gouvernement s'est également engagé à débloquer trois mille milliards de lires pour la création de nouveaux emplois, avec une priorité pour le Sud. Cette promesse s'accompagne d'un projet de création « d'agence pour l'emploi », (inexistante jusqu'à présent) auquel seraient associés les syndicats. Ces contreparties sociales n'ont pas été suffisantes pour aboutir à des accords négociés.

« Pour la première fois dans la vie de la confédération, la C.g.i.l. s'est présentée au gouvernement avec deux positions divergentes », confiait avec amertume Luciano Lama. Déjà, en 1977, le congrès de la C.g.i.l. avait été marqué par de vives tensions quand il s'était agi de déterminer les conditions de la redistribution économique, mais jamais la crise de croissance que traverse le syndicalisme italien n'avait été aussi radicalisé. Lors de l'accord tripartite (gouvernement, syndicats, patronat) du 22 janvier 1983, on avait même pu croire observer un profond réajustement du rôle et des instruments du syndicalisme italien, dans ses rapports internationaux.

Sygma

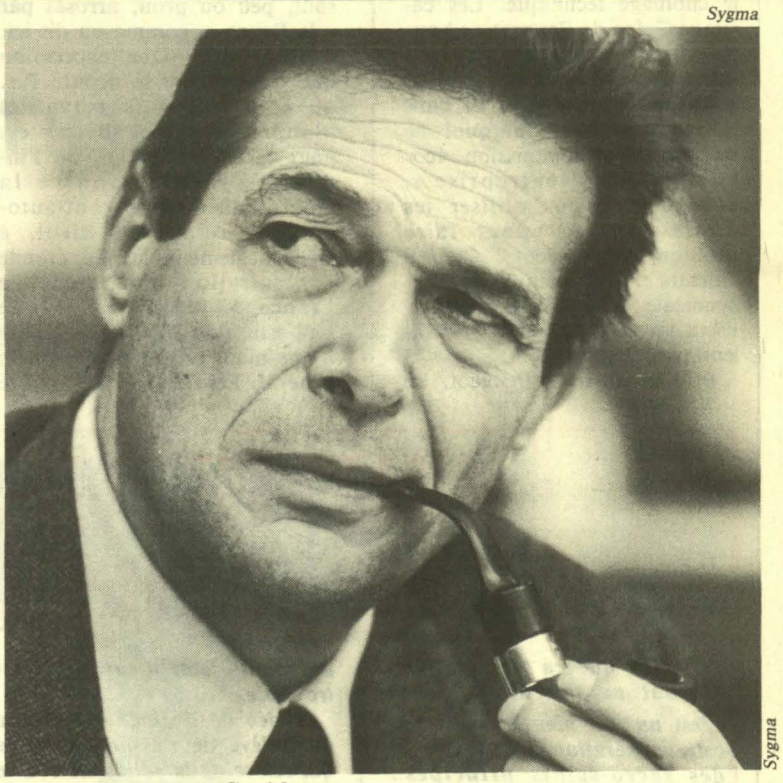

Sygma

Luciano Lama de la C.g.i.l.

Ottaviano Del Turco, un des principaux leaders de la C.g.i.l., écrivait alors, dans « Mondo operaio », le mensuel du Parti socialiste : « L'objectif de l'accord est d'arriver à des résultats positifs sur le terrain de la production et de l'efficience industrielle. Les augmentations de salaires et les modifications de l'organisation du travail sont en rapport avec l'exigence de tous les partenaires d'associer l'amélioration des conditions de vie à l'augmentation de la productivité de l'appareil industriel. » Mais il ajoutait : « Nous ne sommes cependant pas encore arrivés à prendre acte que tout cela change de façon extraordinaire la nature du conflit et le rôle des acteurs. Les fantasmes des vieux préjudices idéologiques sur la nature et la fonction des conflits sociaux n'ont pas encore totalement disparus. »

Le 22 janvier 1983 avait indiscutablement marqué une date importante dans l'histoire du syndicalisme italien. L'exi-

L'annulation de l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983 et la convocation d'une nouvelle « réunion de réconciliation nationale » sont les cartes principales de la nouvelle donne au Liban.

La Syrie, forte de ses récentes « victoires », peut renouveler, avec l'Arabie Saoudite, son rôle d'arbitre dans la prochaine réunion inter-communautaire qui aura lieu en Suisse la semaine prochaine.

Reste encore à définir l'attitude des chrétiens. Le chef du parti national libéral, Camille Chamoun, avait proposé de nouvelles négociations avec Israël pour remplacer l'accord annulé. Les phalanges de leur côté maintiennent des positions très dures et ne cachent pas leur opposition farouche à tous les compromis que le président Gemayel pourrait faire avec l'opposition musulmane. Le jusqu'au-boutisme des milices chrétiennes sera l'obstacle principal à l'amorce d'un dialogue politique. Les milieux phalangistes, très actifs à Paris ces derniers temps, n'oublient jamais de critiquer sévèrement la politique française au Liban.

Ces attaques se sont multipliées après l'intervention télévisée du président Mitterrand (« Sept sur sept », 12/02/84). Les phalangistes ont du mal à accepter que les chiites, trop longtemps déshérités et exclus du pouvoir, occupent aujourd'hui une place essentielle sur la scène politique libanaise.

Mais la très dynamique activité, en France, des partisans des milices chrétiennes trouve tout son sens dans la lecture de la feuille hebdomadaire qu'ils éditent à Paris, « la Lettre du Liban ». En particulier, un article intitulé « Quand les véritables amis français du Liban se mobilisent » et composé avec des citations de Michel Debré (« le Figaro »), Jacques Baumel (« le Quotidien de Paris »), Pierre Messmer (« le Quotidien de Paris »), Alain Griotteray « le Figaro-Magazine ») et Patrick Wajsman (« le Figaro »)... Sans commentaire.



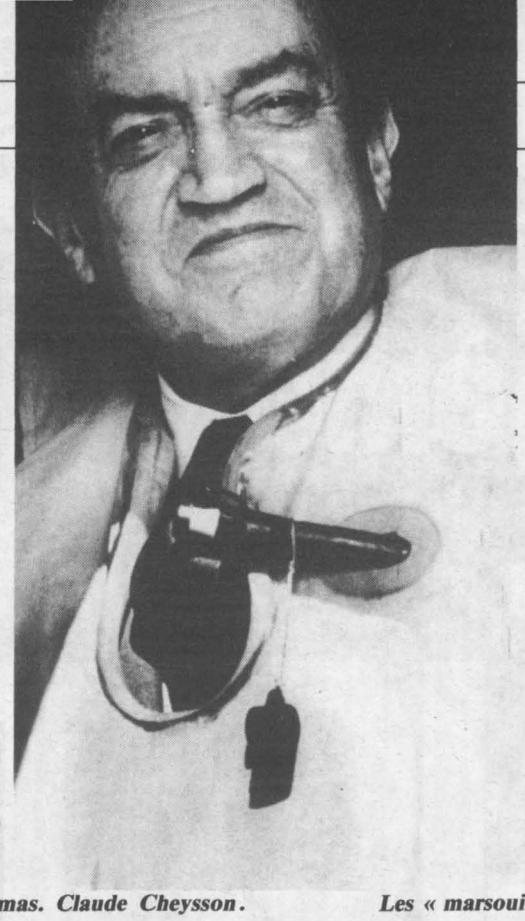

Amine Gemayel et Haffez el Assad, à Damas. Claude Cheysson.

A.f.p.



Les « marsouins » français contrôlant un passage dans Beyrouth.

Ou plutôt si, une question. L'alliance entre les « forces libanaises » (phalangistes) et la droite française a-t-elle pour but de torpiller à Beyrouth, mais aussi à Paris, tout espoir de règlement politique de la question libanaise ? La déroute actuelle des phalanges ne doit pas servir aux musulmans pour enlever aux chrétiens la place qui leur revient dans le jeu politique libanais. Mais l'entêtement et le fanatisme des milices maronites risquent de fermer les portes à toute réconciliation. Les amis français des phalanges feraient mieux de prendre en compte la réalité d'un Liban multiconfessionnel au lieu de faire le jeu exclusif des phalangistes.

Sans doute, l'abrogation de l'accord du 17 mai est un coup dur porté au pouvoir des milices chrétiennes. Israël fait les frais de cette opération, et toute sa politique au Liban est remise en question. Actuellement, l'occupation du Sud-Liban se passe plutôt mal, et les soldats israéliens tombés au sud de la rivière Awali pèsent lourd dans la vie politique en Israël. La nouvelle situation à Beyrouth va obliger le Premier ministre, Itzhak Shamir, à redéfinir sa politique au Liban.



Walid Joumblatt et l'un de ses lieutenants.

Pour l'opposition dans son ensemble la prochaine réunion en terre helvétique va être l'occasion de mesurer le nouveau rapport des forces. Sur le plan interne, le mouvement Amal et son leader Nabib Berri apparaissent comme les grands vainqueurs. Les Syriens, qui ne semblent pas pressés maintenant de voir partir le président Gemayel, continuent à tirer depuis Damas les ficelles d'un jeu complexe. En effet, le président syrien n'ignore pas qu'en enlevant le « verrou phalangiste » l'alliance de facto, qui unissait druzes, chiites, sunnites, etc. à la puissante Syrie, peut maintenant finir. L'ensemble de l'opposition libanaise a manifesté à plusieurs reprises son opposition à toute occupation du pays. La Syrie et son armée étaient rentrés au Liban, en 1976, pour aider les milices phalangistes de Pierre Gemayel contre leurs adversaires musulmans... Si aujourd'hui la balance penche (trop, aux yeux du président Assad) vers les amis de Nabib Berri et Walid Joumblatt, les Syriens seront peut-être tentés de « corriger », à nouveau, le rapport des forces. Mais, cette fois-ci, la situation a changé et la communauté chiite, démographiquement la plus nombreuse et toujours écartée de l'exercice réel du pouvoir, entend faire valoir son récent triomphe à Beyrouth.

L'initiative française de dialoguer avec tous les Libanais et la concertation avec les pouvoirs existants sur place ne font pas plaisir à tout le monde, et le contingent n'est pas à l'abri d'un attentat des terroristes de la Jihad islamique ou d'une provocation des phalangistes. En dépit des risques courus, la présence française a été réaffirmée lors du spectaculaire voyage de Claude Cheysson à Beyrouth, et si sa « façade militaire » peut bientôt disparaître, ses volets politiques et diplomatiques seront, sans doute, sensiblement renforcés.

---

gence d'une compression du coût du travail avait débouché sur l'ouverture d'une nouvelle politique des revenus, à l'intérieur de laquelle le salaire ne représente qu'une composante économique faisant partiellement tomber le lien traditionnel entre la politique des revenus et le contrôle des salaires. Les Brigades rouges, elles, d'ailleurs ne s'y étaient pas trompées. Moins de cinq mois plus tard, Gino Giugni, principal architecte des accords bilatéraux, était grièvement blessé dans un attentat. C'était le démocrate et le médiateur qui était visé par ceux pour qui le conflit est une raison d'être, et qui voulait imposer les armes à la main la dictature d'un prolétariat imaginaire.

Parmi les mesures adoptées l'année dernière par le gouvernement, on peut notamment relever le cas des allocations familiales qui sont désormais calculées de façon inversement proportionnelle aux ressources de la famille, et non plus sur la seule base du nombre d'enfants. Par ailleurs, dans un cadre économique dominé par une tendance à la compression des effectifs dans le secteur industriel, la tradition de revendication expansive apparaissait destinée à un redimensionnement en faveur d'un modèle de contractualisation en ayant pour objectif prioritaire la redistribution de l'emploi.

Cette redistribution passe par la réduction des horaires de travail et par la compétitivité des entreprises, et donc par la lutte contre l'inflation qui, en Italie encore plus qu'en France, est un mal structurel du pays.

Poussée par sa majorité communiste, la C.g.i.l. s'est trouvée cette année dans l'incapacité de signer un nouveau pacte social avec le gouvernement et le patronat, comme se proposaient de le faire la S.i.s.l. (3 millions d'adhérents proches de la Démocratie chrétienne) et la U.i.l. (un peu moins d'un million d'adhérents de coloration socialiste). Cela fait d'ailleurs longtemps que le leader de la C.g.i.l. s'est rendu compte de la nécessité de ne pas limiter l'action syndicale aux seules questions de salaires et d'emplois, et qu'il cherche, au contraire, à élargir l'intervention syndicale à l'ensemble de la politique économique et financière italienne. Mais comme nous le confie Gino Giugni, il y a des responsables comme Bruno Trentin ou Garavini qui découvrent que les syndicats sont devenus des institutions et qu'ils ne doivent pas être des partenaires du pouvoir. En substance, ils préconisent un retour à la négociation ponctuelle, ce qui est aujourd'hui une position insoutenable.

Il s'agit d'une attitude rigide purement défensive, limitée aux problèmes des licenciements et de la redistribution. Une partie perdue d'avance, car c'est se tenir à l'écart des choix stratégiques qui détermineront la politique au niveau des investissements, qui à leur tour déterminent les marges de redistribution économique et sociale. Reste que la prospective de grands pactes sociaux a subi un coup d'arrêt la semaine dernière et que les jusqu'au-boutistes semblent marquer des points. Maurizio Scarpa, jeune militant de Démocratie prolétaire, donne le ton : « Notre prochain objectif est de réussir à organiser l'autoconvocation des conseils d'atelier en vue d'une grève nationale dirigée contre le gouvernement Craxi. » C'est-à-dire l'organisation d'une grève générale sans la médiation des syndicats.

Les communistes en sous-main ?

Auront-ils ou non, comme certains le suggèrent, l'appui en sous-main des communistes ? Tout dépend de la stratégie que décidera Enrico Berlinguer. A l'évidence, devant la poussée de fièvre de la base, à l'annonce de la réduction de l'échelle mobile, le P.c.i. n'a pas résisté à la tentation de faire un crochepied à la majorité gouvernementale, et notamment à son leader Bettino Craxi. Toute la question est de savoir jusqu'où Berlinguer est décidé d'aller, et s'il s'agit d'une simple tactique qui consiste à récupérer le mécontentement pour reprendre un peu de terrain, ou s'il s'agit d'une stratégie à long terme, qui viserait résolument à la scission de la C.g.i.l., et à la rupture de la politique syndicale unitaire.

Sur le papier, le Parti communiste italien pourrait former un syndicat presque aussi fort que l'ensemble des deux autres confédérations. Une éventualité qui peut tenter un certain nombre de responsables du bureau politique du P.c.i., mais qui ne présente cependant pas que des avantages. En premier lieu, une telle politique n'est possible qu'à condition de rester dans l'opposition pendant une longue période. Ensuite, il y a le risque de voir rapidement se découdre le tissu syndical qui depuis de longues années est déjà en crise ici, et alors le résultat serait seulement négatif pour le P.c.i. qui se verrait encore plus isolé, car comme nous le disait récemment Gino Giugni : « On peut faire une politique contractuelle avec un syndicat fort, mais avec un syndicat faible on n'a pas besoin de contracter. » Le P.c.i. porterait en outre la grave responsabilité d'avoir fait reculer l'ensemble du syndicalisme italien.

Malgré des difficultés réelles qui marquent les rapports de la gauche italienne, il ne faut cependant pas trop noircir le tableau par des scénarios catastrophiques. Même si on a pu constater ces derniers jours un vif affrontement verbal entre socialistes et communistes, il ne faut pas oublier que la C.g.i.l. n'est pas organiquement marquée par le P.c.i. Sa marge de manœuvre est grande, et les accords du 22 janvier 1983 sont là pour montrer qu'une partie de ses adhérents est ouverte à un discours plus large que celui, réductif, de la seule revendication salariale. De plus, Luciano Lama est un syndicaliste trop averti pour ne pas mesurer le risque d'une scission, qui précipiterait l'éclatement des tendances et des courants, que la politique unitaire tenait soudée jusque-là. Personne ne peut, d'autre part, lui reprocher de ne pas être un fervent défenseur d'une politique syndicale unitaire. D'autre part, en votant la légitimité constitutionnelle du décret de loi qui impose la politique de rigueur, le Parlement a retiré au P.c.i. la possibilité d'un grand débat politique qui lui aurait permis de briller à bon compte à la veille des élections européennes.

Alors, le vrai gagnant dans tout cela, ce pourrait bien être Bettino Craxi, qui, en interrompant les négociations, a évité l'enlisement politique et ses conséquences négatives produites dans un pays en état permanent d'« ingouvernabilité ». Les juristes pourront débattre longtemps sur l'anticonstitutionnalité ou non du décret de loi fixant les dispositions économiques et sociales pour l'année 1984, mais le fait est que devant la gravité et l'urgence des problèmes à résoudre, le président du conseil a tranché au nom de la majorité gouvernementale, sans donner raison au maximalisme de gauche ni de droite, et, pour la première fois depuis longtemps, le pays a eu l'impression d'être gouverné. Si l'on en croit la presse, celle de droite ou celle de gauche, mis à part l'organe du Parti communiste, ce n'est pas une sensation désagréable. Une considération que devront dorénavant prendre en compte les leaders de la majorité comme de l'opposition. ●

LA 2ème LANGUE OBLIGATOIRE? L'INFORMATIQUE

La 3ème révolution industrielle est commencée.
On peut la regarder passer et nous dépasser.
Ou la prendre en marche.
Comment ? En s'adaptant. En se formant.
Exemple : l'informatique. C'est déjà le langage d'aujourd'hui.
Et, nécessairement, pour l'industrie et pour la recherche celui de demain.
Les jeunes l'apprennent. Les autres doivent aussi l'apprendre. Il n'y a pas de limite d'âge.

Fondation Jean-Jaurès

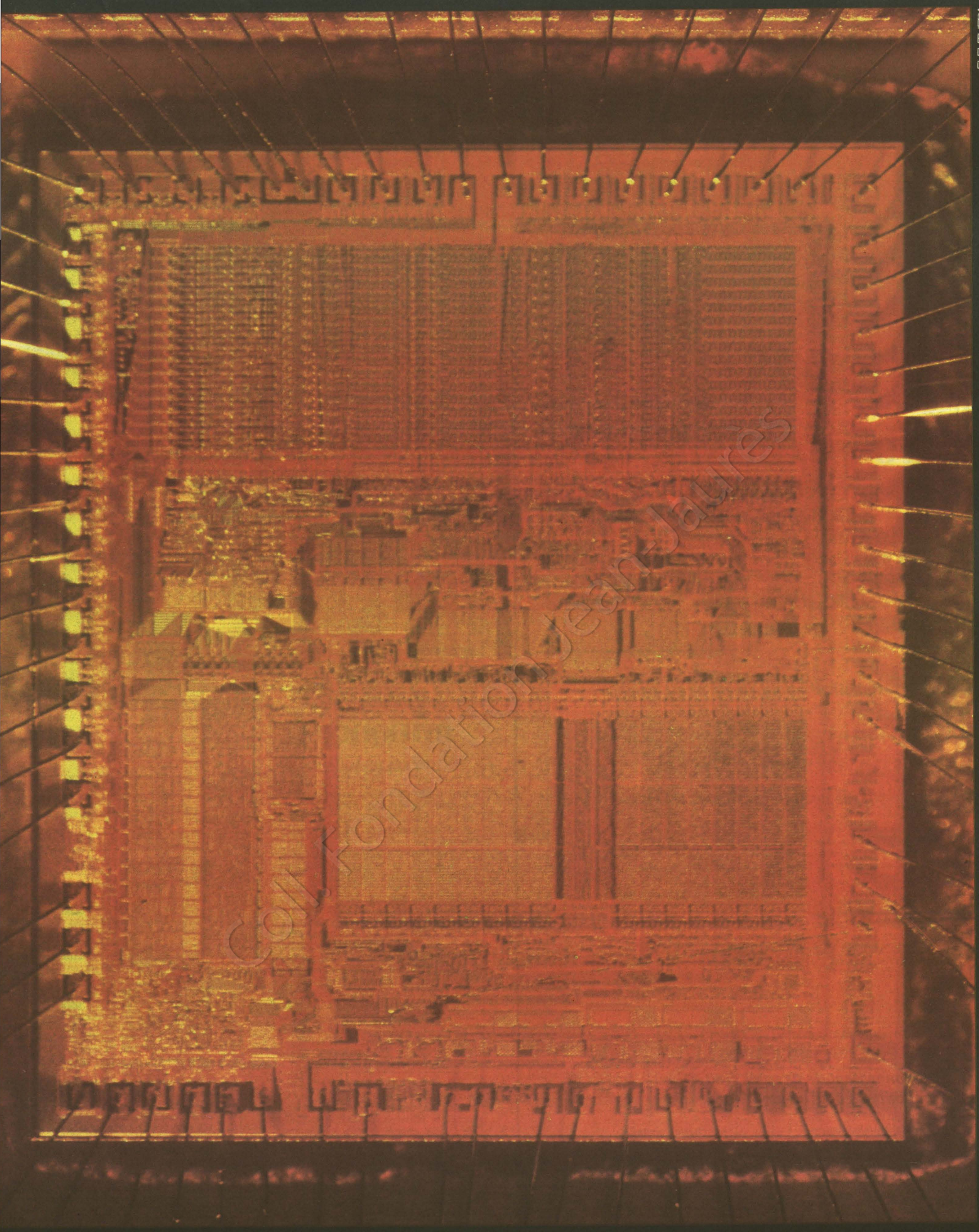

ELEUTHERA

Composant micro-processeur dans son boîtier. Thomson. Grenoble.

REUSSIR. ENSEMBLE.

Ministère de l'industrie et de la recherche.

Fondation Jean Jaurès



NI GODILLOT NI INTELLO, SOCIALISTE MAIS PAS SUIVISTE

l'unité

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de

l'unité

10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....

.....

demeurant .....

.....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :
et vous adresse la somme correspondante

* ***abonnement de six mois (180 F)*** ☐
* ***abonnement d'un an (270 F)*** ☐

☐ par chèque bancaire ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35.J.PARIS

Date Signature

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création
.la gestion
.l'organisation
.le développement de leurs réseaux de transport de voyageurs.

TOUR EUROPE - 92080 PARIS
LA DEFENSE CEDEX 07
TEL : 778.16.60
TELEX : 610579

INFORMATIQUE SOCOMA INFORMATIQUE SOCOMA INFORMATIQUE SOCOMA INFORMATIQUE

SOCOMA
INFORMATIQUE

LA TECHNOLOGIE NOUVELLE CHEZ NOUS, POUR VOUS

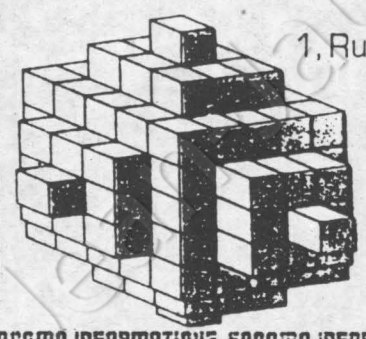

1, Rue de Forbin - 13003 MARSEILLE /

Téléphone (91) 95.91.07 -

Télex : 410 987 COMEROP

SOCOMA INFORMATIQUE SOCOMA INFORMATIQUE SOCOMA INFORMATIQUE SOCOMA INFORMA

petites annonces

OFFRES D'EMPLOI

Réf. 365. La commune de Homecourt recrute sur titres ou par voie de mutation un directeur ou directrice de M.j.c. (poste municipal), selon les conditions statutaires des collectivités territoriales.

Candidatures à adresser à Monsieur le Maire de la ville de Homecourt (54310) avant le 20 mars 1984.

Réf. 366. Ville de Meaux (77100), 46 000 ha, recrute un(e) attaché(e) pour le service d'état civil. Ce poste conviendrait à un agent nommé dans cet emploi ou pouvant y prétendre, (possibilité d'intégrer un chef de bureau), ayant une expérience communale surtout en matière d'état civil. Il (elle) aura à s'occuper d'un service gérant les naissances (hôpital, maternité) et les cimetières communaux.

Adresser candidature et curriculum vitae à Monsieur le Maire de Meaux.

DEMANDES D'EMPLOI

Réf. 362. J.h. 24 ans, maîtr. dt. pub., D.e.a. sc. administrative, thèse sc. po. en cours, expérience enseign. recherche univ. ch. poste responsabilités : S.g.a. chargé mission (commune, dépt., région, maison cult., étab. ou ent. pub.) ou attaché parl. Après nov. 84 de préf. Etudie ttes pro.

S'adresser à C. Pannetier, 32, rue Boulard, 51100 Reims. Tél. (26) 88.31.12.

Réf. 364. Directrice de crèche, 41 ans, cherche poste responsable service petite enfance ou direction crèche municipale, logée. Région parisienne Ouest. Nord-Ouest de préférence.

Ecrire au journal qui transmettra.

DIVERS

Réf. 367. Vends 1 000 F « l'Unité » n° 0 à 345. « Dire » n° 1 à 22. « Courrier République » n° 28 à 107. « Combat républicain » n° 9 à 45. Tél. 566.85.84.

Réf. 363. Portugal. Part. loue maison au bord de la mer tte l'année au mois ou à la quinzaine.

Inform. tél. 340.94.16.

GROUPE CdF
SOFIREM
Apport supplémentaire au capital de Sablé

La SOFIREM (Société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières) qui détenait 300 000 F dans le capital de la société SABLÉ (sièges industriels), vient de faire, à l'occasion d'une augmentation de capital de cette dernière, un apport supplémentaire de 300 000 F.

Après augmentation, le nouveau capital de SABLÉ sera de 5 500 000 F.

La société SABLÉ est spécialisée dans la fabrication de sièges pour véhicules industriels (camions, camionnettes, tracteurs agricoles) et également de sièges pour le marché ferroviaire. Elle fabrique notamment les sièges du T.G.V.

L'unité de fabrication est située à Roche-la-Molière près de St-Étienne et emploie 425 personnes.

L'engagement financier de la SOFIREM à SABLÉ s'élève à 4 300 000 F en incluant un prêt participatif de 3 700 000 F.

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue Solférino 75007 Paris. Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin ; Révision : Nadine Berger. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Secrétariat : Sylvie Champenois et Colette Tahir ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité ; Directrice de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

A.f.p.

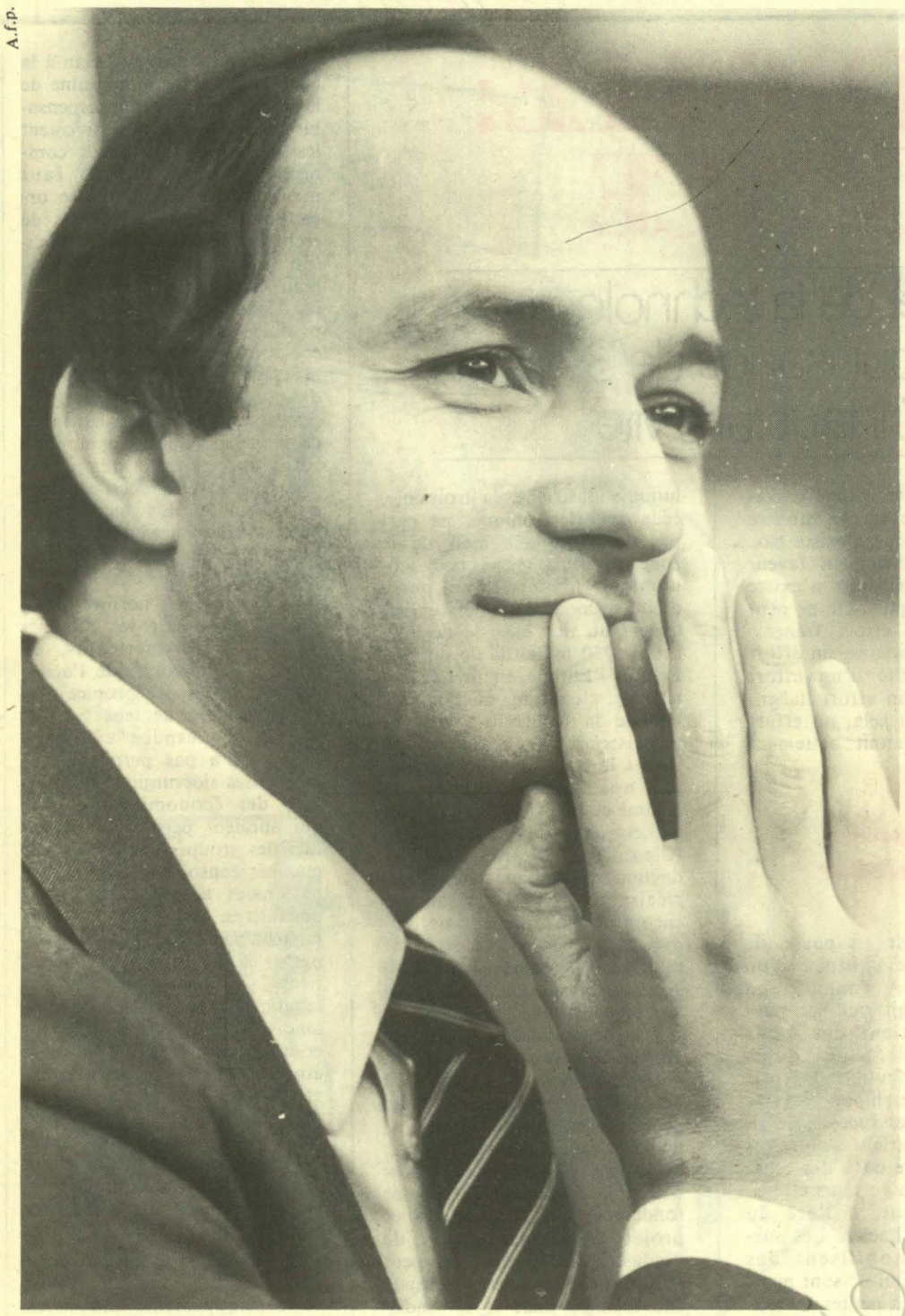

Gamma



Signature de l'accord de coopération entre Bull et Philips dans le domaine de la carte magnétique, à Eindhoven.

LAURENT FABIUS: "SILICON VALLEY A LA FRANÇAISE? MAIS ÇA EXISTE DEJA!"

Trois beaux succès scientifiques et technologiques – Airbus 320, le programme Esprit et Ariane – viennent de prouver en moins d'une semaine que l'Europe quand elle est unie peut se hisser au premier rang mondial. C'est le credo de Laurent Fabius, ministre de l'Industrie et de la Recherche

« L'UNITE » : M. Pébereau, directeur général de la C.g.e., disait récemment de sa firme qu'elle était une P.m.i. à côté d'I.b.m. ou A.t.t. Or, on sait que dans les secteurs de pointe, comme l'électronique, le salut de l'Europe se trouve dans une coopération industrielle qui n'a pas encore vraiment vu le jour. Est-ce qu'une recherche européenne en est la condition de possibilité ?

LAURENT FABIUS : Je crois que oui. Sur le plan de l'industrie, la coopération européenne est une nécessité mais jusqu'à présent les accords qui ont été conclus sont peu nombreux. Le dernier en date, très positif, c'est l'accord entre Bull et Philips pour la création en commun de « la carte à mémoire », qui placera ce produit français et européen au premier plan dans le monde. Mais quand on fait le bilan sur quinze ou vingt ans des réalisations industrielles européennes, mis à part Airbus ou Ariane, les résultats sont malheureusement assez faibles. Sur le plan scientifique, je crois que les choses commencent à bouger. Il y a eu de grands équipements réalisés au plan européen, le C.e.r.n. pour la physique nucléaire, le programme Jet en matière de fusion, et maintenant, nous venons de décider un programme qui se situe à mi-chemin de la recherche et de l'industrie (c'est ce qu'on appelle la « recherche précompétitive »), pour toutes les technologies de l'informatique : c'est le programme Esprit, indiscutablement la décision la plus ambitieuse qu'ait prise l'Europe depuis de nombreuses années, pour les technologies nouvelles.

— En quoi consiste-t-il ?

— Esprit, c'est un programme de près de 10 milliards de francs sur cinq ans, qui vise à encourager la recherche dans le domaine des technologies du logiciel, de la micro-électronique de pointe, de la robotique, de la productique. C'est-à-dire toutes les technologies du futur autour de l'information. Il est financé à moitié par les entreprises et à moitié par la Communauté européenne. Pour pouvoir en bénéficier, il faut bien sûr qu'il s'agisse d'universités, de laboratoires, d'entreprises européennes, grandes, moyennes ou petites, et que les projets financés figurent dans les secteurs dont j'ai parlé. C'est le premier effort vraiment concret qui soit fait pour essayer de rattraper notre retard sur le Japon et les Etats-Unis.

— A propos de ce retard, on dit qu'il est de quinze ans sur les Etats-Unis ?

— Cela dépend des secteurs. Prenez l'exemple des logiciels informatiques, nous sommes dans les trois premiers pays du monde. Pour l'électronique professionnelle ou l'aéronautique, nous sommes très bien placés. Pour les composants, en revanche, la France avait pris du retard, nous essayons de le rattraper. C'est vrai qu'il n'a pas été fait l'effort nécessaire, au cours des dix-quinze dernières années en matière de formation, de recherche, d'investissements. Et la France n'a pas toujours la taille qu'il faut. Un exemple pour situer les enjeux : le chiffre d'affaires total de notre principal compagnie d'informatique, Bull, qui est en train de se redresser nettement, est égal à la moitié des dépenses seulement de recherche d'I.b.m. Cela situe les enjeux ! Ce qui veut dire qu'on ne peut pas souvent agir seul et qu'il faut que l'Europe essaye de nouer des collaborations.. C'est le sens de l'espace européen de la science et de l'industrie que nous proposons.

— L'industrialisation, en aval de la recherche, le programme Esprit l'envisage comment ?

— Prenons un exemple : vous pourrez avoir une collaboration à partir d'un programme de recherche entre un groupe français, un groupe allemand, une université anglaise. Une fois les résultats dégagés, il peut y avoir industrialisation et commercialisation par l'ensemble des partenaires s'ils le décident. En mettant en commun les efforts de recherche, on incite aussi à mettre en commun les efforts industriels.

— Esprit, c'est l'électronique. Quels autres projets de recherche européenne sont sur rails ? Je pense aux biotechnologies.

— Oui, mais d'abord un petit retour en arrière. La semaine dernière a été sur le plan scientifique une des semaines les plus positives pour l'Europe depuis des années puisque, dans la même semaine, nous avons décidé l'adoption du programme Esprit, sous présidence française, qui était examiné depuis deux ans ; nous avons pu prendre la décision ferme de construire Airbus 320 — ce qui veut dire qu'à l'horizon 90, il n'y aura pas que Boeing dans le monde, mais il y aura aussi un programme européen de premier plan pour l'aéronautique civile. Et nous avons eu, dans la nuit de dimanche à lundi, le succès d'Ariane, qui est son passeport pour de grandes perspectives commerciales.

Voilà, en une semaine, trois beaux succès scientifiques et technologiques européens qui montrent que, quand des pays d'Europe rassemblent leurs forces, ils peuvent être au tout premier rang mondial. Sur le plan de la recherche, je me suis fixé pour la présidence française, qui dure six mois, trois objectifs. Premier objectif, l'adoption d'Esprit, c'est fait. Deuxième objectif, l'adoption d'un programme biotechnologies. Les biotechnologies sont, à l'horizon 1990-2000, l'équivalent en importance de ce qu'a été en 1970-1980 l'électronique. C'est un secteur qui va profondément transformer la réalité industrielle et la réalité agricole. Songez qu'elles peuvent être un moyen à la fois de contribuer à résoudre notre déficit agricole en nous permettant de produire, par exemple, des protéines que jusqu'à présent on ne sait pas produire en France, et un moyen aussi d'atténuer nos excédents laitiers en les transformant en matières premières industrielles. C'est aussi un élément très important pour la chimie, le secteur sanitaire, etc.

Nous sommes assez bien placés en France parce que nous avons plusieurs entreprises dynamiques, je pense en particulier à Sanofi, Rhône-Poulenc, Roussel-Uclaf, Lafarge et à toute une série de P.m.e. qui sont très bien placées. Nous avons des labos de premier plan, comme l'Institut Pasteur, Mérieux, etc. Seulement, là encore, la taille française n'est pas toujours suffisante. D'où l'idée de mettre en commun nos recherches européennes dans un programme de biotechnologies. Nous avons obtenu que pour le prochain Conseil européen de la recherche, fin mai, les Communautés européennes soient en mesure de décider un programme d'action.

— Comment se présentera ce programme biotechnologies ?

— On n'en connaît pas encore toutes les modalités. Beaucoup dépendra de ce qui se passera dans quelques jours au sommet de Bruxelles, selon qu'on disposera ou non de capacités financières. L'idée à peu près acquise, c'est au minimum un recensement de tout ce qui se fait au plan européen, et qu'on ignore sou-

(suite en page 18)

EUROPE INDUSTRIELLE : L'ETAT D'URGENCE

Sans une Europe de la recherche et de la technologie, le vieux continent, ramené au rang de puissance de 3e ordre, s'ouvrira "à toutes les aventures". Il faut faire vite

PAR STEPHEN GERE

« DANS presque tous les domaines d'avenir l'Europe a déjà pris un retard considérable par rapport aux Etats-Unis et au Japon. Si la pente industrielle se continuait et si le fractionnement des espaces nationaux se poursuivait, l'ensemble de nos pays, y compris les plus puissants comme l'Angleterre, l'Allemagne et la France, seraient dans cinq ou dix ans des puissances de troisième rang. » Fabius décrète l'état d'urgence. C'était au colloque « Pour une stratégie européenne de la recherche et la technologie », organisé par le groupe socialiste du Parlement européen à Toulouse les 9 et 10 février dernier. Et le ministre d'ajouter qu'on n'a pas le droit de se résigner à devenir les sous-traitants des Etats-Unis et du Japon au risque d'en payer le prix de notre indépendance politique. Des propos parfaitement dans la ligne des propositions faites par François Mitterrand à La Haye de construire une station orbitale européenne.

Mais que le Japon et les Etats-Unis ne soient pas trop tentés d'établir leur hégémonie industrielle sur une Europe malade de ses dissensions. Ce serait pour eux une vision à courte vue, car, politiquement, l'Europe deviendrait une zone de grande faiblesse ouverte à toute une série d'aventures. Ainsi, ceux qui œuvrent pour l'affaiblissement de l'Europe travaillent, à terme, à leur propre affaiblissement. Cela pour remettre les pendules à l'heure. Il reste que les pays européens doivent au plus vite manifester la volonté politique de construire cette communauté qu'ils ont mis 25 ans à ne pas construire. Amer constat. Ce qui serait la première puissance économique du monde, tant du point de vue de sa production que de son marché, non seulement, ne se donne pas les moyens d'exister, mais encore dépend d'un dollar qui fait souffrir les pires maux aux Etats qui la composent. Du strict point de vue scientifique, les Européens ont autant de chercheurs que les Américains et plus que les Japonais. Mais parce que très mal organisée, l'efficacité de la recherche laisse à désirer. Laurent Fabius prétend qu'entre 1977 et 1981 l'Europe a fait, globalement, un effort deux fois plus important que le Japon en matière de microprocesseurs pour capter 10 % du marché, alors que les Japonais en prenaient 40 %. Mais ce globalement n'a pas de sens : à un marché balkanisé correspond une industrie balkanisée et une recherche balkanisée. Notre exemple montre assez que l'Europe n'existe pas. Cet effort européen en faveur des microprocesseurs n'existe sans doute pas plus. On ne peut additionner un effort français avec, outre frontières, un effort allemand, à côté d'un effort britannique, d'un effort italien, etc. Face à tout cela, un effort japonais qui restait nettement supérieur.

Trois raisons de s'inquiéter

L'Europe est en passe de n'être plus que l'histoire d'un passé brillant. A Toulouse, un orateur observait que les pays européens étaient des « has been » culturels. Ainsi qu'en atteste la distribution des prix Nobel, le leadership a traversé l'Atlantique. Les succès scientifiques et industriels d'autrefois pouvaient éclore dans des espaces plus restreints : nous étions, industriellement, à l'ère du charbon et de l'acier. Les succès actuels mobilisent des moyens accrus qui ne sont pas à la dimension des petites nations qui composent le Vieux Continent. Dans le contexte mondial actuel, Laurent Fabius voit trois raisons de s'inquiéter. Pour la première fois, une révolution industrielle, la troisième, celle de l'électronique, ne part pas de chez nous mais de la zone pacifique. La crise économique n'est pas en passe d'être surmontée avec un endettement du tiers monde de l'ordre de 750 milliards de dollars. Et puis l'Europe est divisée. Le résultat, c'est que, du point de vue de la recherche, nous ne réussissons pas beaucoup de choses lorsque nous ne mettons pas nos forces en commun comme ce fut le cas pour l'accélérateur de particules de Genève (C.e.r.n.) ou le projet de production énergétique thermonucléaire (J.e.t.). Le bilan est encore plus alarmant pour l'industrie : en 26 ans d'existence du Marché commun, aucun groupe transnational européen ne s'est constitué.

Fort de ce constat, le gouvernement français présentait en septembre dernier au Conseil des Communautés européennes un mémorandum intitulé « Une nouvelle étape pour l'Europe : un espace commun de l'industrie et la recherche. » Principe fondamental à la base de ce projet, le développement de l'industrie européenne ne peut être l'œuvre que des entreprises elles-mêmes, mais il est indispensable que la Communauté crée un environnement favorable à l'action de ces entreprises. Ce projet pourrait comprendre six actions essentielles.

1) Donner un nouvel élan à la coopération dans le domaine de la recherche. Il est indispensable de déployer progressivement les ressources financières communes à cette fin. Il faut multiplier les accords entre organismes publics et privés de recherche pour utiliser ensemble les grands équipements, pour échanger l'information et la documentation. Des grands projets communs de recherche-développement doivent être mis en œuvre, à l'instar d'Ariane, comme la construction d'un laboratoire européen de biotechnologies. La mobilité intra-européenne des chercheurs doit être accrue, alors qu'il semble plus facile pour eux d'aller travailler aux Etats-Unis que chez leurs voisins immédiats.

2) Définir des normes européennes et ouvrir les marchés publics. Les Américains, en fermant leur marché de l'acier, ont créé un espace propice à la restructuration de leur sidérurgie. Notre espace européen morcelé n'a pas permis à nos entreprises sidérurgiques de réaliser des économies d'échelle qui auraient permis de constituer des groupes solides sur des marchés consolidés. Les normes nationales actuelles, barrières douanières, déguisées, ne permettent pas à nos industries de passer à la dimension supérieure — c'est patent en bureautique et en électronique —, tandis que les groupes japonais et américains, fortifiés par leurs espaces nationaux, peuvent diversifier les stratégies en mesure de conquérir une Europe parcellisée. Il convient sans tarder de normaliser les produits européens ainsi que d'ouvrir les marchés publics aux entreprises européennes.

3) Mettre la politique commerciale commune au service de développements industriels européens. Cela découle du point précédent. Henri Saby, député européen et organisateur du congrès de Toulouse, observait que les chantres du libéra-

(suite de la page 17)

vent ; c'est ensuite un parallélisme dans les efforts de recherche pour éviter les doubles emplois coûteux.

Troisième objectif, qui, lui aussi, devrait être atteint : adopter un programme de stimulation des échanges entre chercheurs européens. Aujourd'hui, nos chercheurs vont volontiers se perfectionner aux Etats-Unis et au Japon. Fort bien ! Mais pourquoi ne se déplaceraient-ils pas aussi en Europe ? D'où deux initiatives françaises. Développer la mobilité des chercheurs dans la Communauté, par des mesures très concrètes, comme le fait que les années passées à l'étranger comptent dans la carrière des chercheurs, comme la reconnaissance de l'équivalence des diplômes, comme le jumelage de laboratoires, ou comme la prise en charge, au plan européen, des coûts supplémentaires de logement et de transport. Là aussi, nous devons être en situation de prendre des décisions en mai 1984. Parallèlement, nous avons obtenu que se tienne à Paris, en septembre, la première réunion des 21 ministres de la Recherche des pays du Conseil de l'Europe qui traitera du même sujet : développer la mobilité des chercheurs. Alors qu'il y a plus de chercheurs en Europe qu'au Japon et presque autant qu'aux Etats-Unis, nous devons réaliser une meilleure cohésion d'ensemble de nos efforts. C'est ce qui devrait commencer à voir le jour.

— La France, maintenant.

Comment rapprocher davantage l'industrie et la recherche ?

— Notre objectif est fixé par la loi d'orientation et de programmation de la recherche, objectif à la fois quantitatif et qualitatif. En quantité, atteindre 2,5 % du P.i.b. pour les dépenses de recherche. En qualité, faire en sorte que certains cloisonnements disparaissent et que la communauté scientifique et ses travaux soient placés au premier rang. Quantitativement, en 1984, nous devons atteindre 2,2 % du P.i.b., c'est-à-dire l'effort le plus élevé jamais atteint pour la recherche par la nation. Le chiffre précédent, c'était 2,16 %, en 1967. Depuis, on a décliné. Même si beaucoup reste à faire, nous avons depuis 1981 inversé la tendance, ce qui est très important

Le décloisonnement : jusqu'à présent le monde de l'industrie et celui de la recherche se regardaient en chiens de faïence. Notre effort consiste à casser ce cloisonnement. Le Conseil des ministres a pris récemment une série de mesures pour stimuler la recherche industrielle, je peux en citer quelques-unes : le Fonds de la recherche et de la technologie sera en 1984 consacré à 50 % à la recherche industrielle. Les contrats industriels de formation par la recherche-bourses Cifre, qui permettent à des chercheurs de faire leurs thèses dans le cadre d'une entreprise et d'être ensuite souvent recrutés par elles, seront doublés dès 1984.

Pour les P.m.e., nous développons un système de « vacations technologiques » qui permettra à ces entreprises de faire appel à des experts financés à 70 % par les fonds publics. En tout, dix mesures ont été prises qui accentuent le décloisonnement déjà sensible. Plus généralement, nous cherchons à renforcer les liens entre les recherches publiques et la recherche industrielle, en développant les possibilités de valorisation des premières et en permettant à la seconde de s'appuyer sur les compétences de nos grands laboratoires et de nos universités.

— Comment faciliter la création d'entreprises par des jeunes ingénieurs ? N'est-ce pas compliqué ?

— C'est d'abord une question d'état d'esprit. Le nombre des créations d'entreprises augmente en France. Il y en a heureusement beaucoup plus qui ouvrent qu'il n'y en a qui ferment mais on en parle rarement. La création d'entreprises est une des meilleures façons de s'attaquer au chômage. Il faut donc encourager au maximum les jeunes pour qu'ils puissent aller en ce sens. Les écoles d'ingénieurs y contribuent, où des dispositions sont prises pour que, pendant leur scolarité, les élèves se familiarisent avec la création d'entreprise. Je voudrais généraliser ce type « d'aventure » qui ne doit pas être réservé aux seuls ingénieurs mais être étendu.

— Les entreprises nationales se redressent, quel est leur effort de recherche ?

— Dans les contrats de plan qu'elles ont passés avec l'Etat, il y a systématiquement un volet recherche. Depuis 1981, nous avons assisté à un redressement sensible de leur effort de recherche. Inégal selon les entreprises. Bull ou Thomson, dans des secteurs de pointe, consacrent évidemment plus à la recherche en proportion que tel autre secteur. Et cependant, dans tous les cas, des efforts sont nécessaires. On atteint des chiffres de 5 à 10 % et plus. La tendance de la production industrielle dans le futur sera d'incorporer toujours plus de matière grise dans les produits, donc toujours plus de recherche. Je compte d'ailleurs développer la présence de chercheurs dans les conseils d'administration des entreprises pu-

A.f.p.

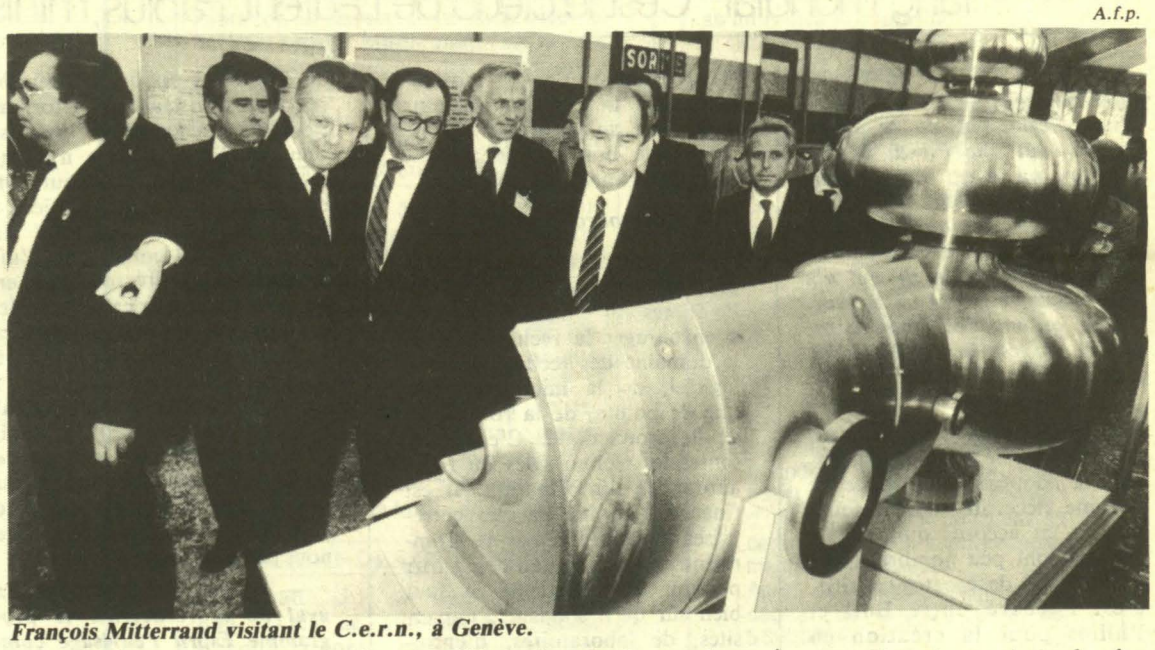

François Mitterrand visitant le C.e.r.n., à Genève.

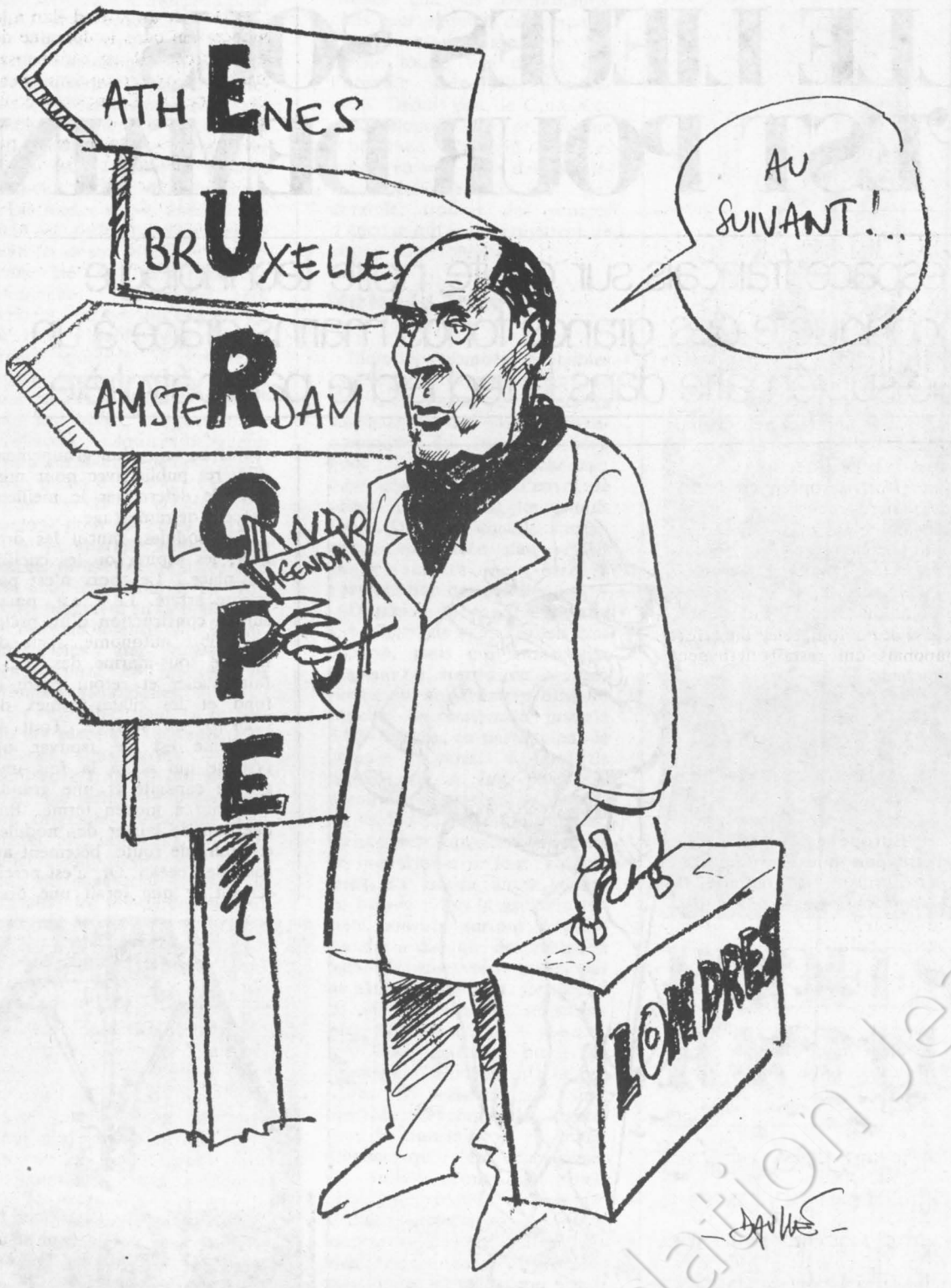

lisme n'ont pas su transformer l'Europe en une zone de libre échange au service de son industrie. En revanche, que l'Europe se garde de devenir un espace commercial ouvert à tous les vents. Nous devons nous efforcer de lever les frontières commerciales intérieures, tout en sachant maintenir nos barrières externes lorsque l'émergence d'une industrie européenne le nécessite. Il ne s'agit pas pour autant d'édifier une forteresse commerciale : l'Europe de demain se doit d'être avant tout solidaire, tout en entretenant des relations dynamiques avec l'extérieur, les Etats-Unis et le Japon, mais aussi les pays de l'Est et le tiers monde.

4) Favoriser les alliances et les coopérations entre firmes européennes. Ce qui est vrai pour les marchés l'est bien entendu pour les entreprises. Une coopération accrue entre les firmes européennes, en matière de recherche, de production ou commerciale, est indispensable pour atteindre les seuils critiques permettant de lancer des produits nouveaux, pour réaliser des économies d'échelle et constituer des groupes européens de taille à coopérer d'une façon équilibrée avec leurs concurrents étrangers.

5) Elargir les modes d'intervention de la Communauté. Il convient d'étendre les modes d'intervention communautaires, en particulier dans les systèmes de financement, pour accompagner les efforts d'innovation technologique et de coopération industrielle indispensables à l'avenir de l'Europe.

6) Lancer des projets d'infrastructure européenne qui favorisent les échanges entre les entreprises et les solidarités de fait. Quelques exemples : les liaisons intereuropéennes de fibres optiques, le T.g.v. européen ou encore un projet vieux de deux siècles à valeur hautement symbolique, le tunnel sous la Manche.

Ces six propositions illustrent l'esprit dans lequel la présidence française entend relancer l'idée d'une construction européenne de l'industrie et la recherche. Trois conditions sont cependant nécessaires au succès d'une telle entreprise. D'abord, une relance concertée de l'investissement productif, sans lequel le dynamisme industriel et technologique de la Communauté ne peut s'épanouir. Deuxièmement, la construction d'un espace social européen afin d'associer les travailleurs au développement industriel autant par leur formation que par l'amélioration de leurs conditions de travail ou encore par la négociation et la concertation. Enfin, l'exigence d'un esprit fait de pragmatisme, de souplesse, de rapidité d'intervention, du refus de toute bureaucratie et de tout dirigisme au service d'une efficacité industrielle maximale.

En marge du constat et des propositions, il y a les réalisations. A Toulouse, deux chercheurs sont venus présenter aux parlementaires européens et aux ministres — Laurent Fabius et son homologue grec Georgios Lianis — leur projet de Centre européen de recherche et de formation avancée sur le calcul scientifique. Il existe, partout en Europe, des supercalculateurs, appareils servant tant à l'invention de nouvelles molécules qu'à la mise au point des avions. Le centre, installé à Toulouse, aura pour vocation de former ceux qui les utilisent. Le projet, soutenu par les élus d'une région au dynamisme industriel et technologique incontestable, a reçu le feu vert des autorités françaises. Financé à hauteur de 130 millions de francs par l'Etat, l'industrie et les instances européennes, il verra le jour en 1985... Si la Communauté le veut. Quelle plus belle occasion de manifester dans les actes une volonté européenne de se détourner d'un déclin autrement inéluctable ? ●

bliques à l'occasion de leur renouvellement prochain.

— Vous pensez que les chercheurs comme les commerciaux étaient des gens qui, de tradition, étaient tenus à l'écart des décisions industrielles ?

— Souvent oui. Il existait une tendance à considérer les scientifiques comme des professeurs Nimbus. Or, le développement des entreprises, leur capacité à créer des emplois passent par un très vaste effort de recherche.

— Il n'y a pas que la recherche industrielle. Et la recherche dans les autres secteurs ?

— Les choses là aussi bougent, inégalement mais significativement. Des initiatives sont prises dans les sciences humaines, comme la création du Collège international de philosophie qui permet une recherche philosophique très libre, sans exigence de diplômes, dans le cadre de la Montagne-Sainte-Geneviève. En économie, nous avons lancé un programme de recherche nouveau et regroupé les équipes en un centre de recherche appliquée, le C.e.r.n.e.a. Le C.n.r.s. lance un grand programme interdisciplinaire sur « Travail, emploi et mode de vie », qui réunit de nombreuses équipes universitaires.

C'est un de nos objectifs que de faire participer les scientifiques à une meilleure connaissance de notre propre société et des problèmes de ce temps. J'ajoute que, malgré un contexte de crise, le gouvernement n'oublie pas la recherche d'amont, notamment philosophique. Autre initiative, je viens de donner le feu vert à une équipe menée par Dominique Lecourt qui s'occupe d'une grande encyclopédie, à la manière de Diderot, pour faire le point sur toutes les « questions vives » de la science et de la technique.

Autre exemple, le musée de La Villette sera le cadre de la plus large diffusion des connaissances scientifiques et techniques au grand public. Il existe aujourd'hui un fourmillement d'idées et de réalisations extrêmement positif. Nous les encourageons. 1983 fut, en particulier, un grand cru pour la science française : elle fut très présente au C.e.r.n. dans la découverte de nouvelles particules élémentaires ; elle a permis à Rhône-Poulenc d'industrialiser une nouvelle synthèse de la vitamine A ; elle a participé activement aux expériences scientifiques fructueuses qui ont été utilisées dans le Spacelab de la navette américaine. Bien d'autres exemples pourraient être donnés pour illustrer la qualité internationale de notre recherche. Tout cela, malgré les difficultés et les limites, n'a été rendu possible que par le maintien de la priorité accordée par l'Etat en faveur des moyens en hommes et en argent consacrés à la recherche.

— Revenons à la recherche industrielle. Dans les pôles de conversion, on attend des résultats avec impatience. Pensez-vous que les effets de ces mesures seront rapides à se manifester ?

— Malheureusement, tout cela demande du temps. Dans les pôles de conversion, nous souhaitons amener des créations d'emplois et développer la formation en même temps que se réalisent les suppressions. Des mesures spécifiques sont prises en ce sens. Par exemple, un milliard supplémentaire a été mis à la disposition des entreprises nationales pour implanter des projets industriels, et on a dégagé deux milliards de francs supplémentaires de Codevi. Mais ces chiffres sont encore peu de chose par rapport à ce qu'il faut mettre en œuvre. Je pense personnellement qu'il est aussi important de créer un environnement favorable à la création d'emplois — développement de la formation, de la recherche, des écoles d'ingénieurs — que d'amener directement des emplois, même s'il faut évidemment aussi créer directement le maximum d'emplois. Tout cela demande du temps et, comme l'a dit le président de la République, notre tâche est de réduire au minimum le hiatus entre la situation actuelle, liée à une modernisation industrielle insuffisante dans les quinze dernières années, et les renouvellements nécessaires. Le gouvernement agit pour limiter le plus possible ce hiatus, notamment par un effort massif de formation. D'où la création des congés de conversion, d'une durée maximale de deux ans.

— Est-ce que vous pensez qu'il y a des possibilités de développement du type Silicon Valley ?

— Oui, avec une approche française. Il existe déjà un certain nombre de réalisations en ce sens : dans la région de Grenoble, dans celle de Toulouse, à Sophia Antipolis (près de Nice) ou encore dans l'Essonne. Nous avons là ce qui est à la base de la Silicon Valley, c'est-à-dire un lien étroit entre la recherche, l'université et l'implantion d'entreprises. Il faut que ce type de liaisons soit encouragé et, en particulier, dans les pôles de conversion. J'y ajoute un aspect financier. Nous devons encourager le financement de ces activités par le capital-risque. J'espère que les banques pourront mettre en place rapidement dans les pôles de conversion des correspondants dynamiques pour aider à l'éclosion de nouveaux projets au regard du risque industriel.

— Des financements spécifiques pour la recherche des entreprises ?

— Nous avons décidé de supprimer des aides compliquées et de les remplacer par un crédit d'impôt recherche. Ce crédit permet aux entreprises de déduire chaque année de leur impôt 25 % de leur effort supplémentaire en matière de recherche. Nous essayons ainsi, chaque fois que c'est possible, de transformer les aides en allégements de charges. Concernant la recherche, cela représente, sur une année, environ 750 millions d'allégement de charges pour les entreprises. N'oubliez pas non plus que le Fonds industriel de modernisation peut financer les dépenses de recherche associées à un programme de modernisation de l'entreprise. C'est nouveau et positif.

— L'autre jour en parlant d'industrie, le ministre des Finances disait que l'objectif d'assainissement était réalisé à 30 %. Qu'en pense le ministre de l'Industrie ?

— Nous faisons face actuellement à un changement industriel de première grandeur. Certaines nations d'Europe et du Pacifique ont commencé d'opérer ce changement dans les années soixante-dix à quatre-vingt. Nous, nous ne l'avons pas fait suffisamment. La preuve c'est que de 1973 à 1981, l'investissement a à peu près constamment reculé et que, d'autre part, l'effort de formation n'a pas été à la hauteur. Songez qu'en France 25 % d'une classe d'âge possède le niveau du baccalauréat contre 95 % au Japon. Les efforts préparant l'avenir n'ont pas été assez intenses, alors même que la croissance le permettait. C'est donc à nous de les mener à bien, dans une période de crise, ce qui double la difficulté. Cela explique pour une bonne part les difficultés de la situation actuelle. Nous avons commencé d'engager cette tâche immense en mettant toujours au premier plan le souci de l'homme. Oui, nous avons commencé à rattraper le retard, à préparer les échéances du futur. mais je ne fais pas de démagogie : nous ne sommes pas au bout de la route, et il faudra continuer dans la justice l'effort de redressement. ●

"VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS"... C'EST POUR DEMAIN

Au moment où Ariane met l'espace français sur orbite, notre technologie se place au premier rang pour la conquête des grands fonds marins grâce à un savoir-faire déjà ancien et à une suprématie dans la recherche parapétrolière

PAR PIERRE-YVES POINDRON

IL est plus facile de marcher sur le sol de la Lune que de piétiner le sable des abysses. Par 600 mètres de fond, le plongeur se heurte à un obstacle physiologique insurmontable, à moins de se transformer en poisson : la pression du mélange gazeux qu'il lui faut bien respirer. Alors, on scrute les océans derrière les hublots de submersible, on y envoie des robots travailler à la place de l'homme. Ce n'est pas tout à fait la même chose que d'y évoluer « librement », mais ce qu'on voit à 3 000 mètres de fond laisse rêveur.

Là est peut-être la clef pour pénétrer l'histoire de notre bonne vieille Terre ; là est une source de richesses déjà convoitées. La mer, l'océan nous réserve bien des surprises et sans doute quelques tourments. La conquête des grands fonds, mais aussi celle de la surface des mers ne fait tout juste que commencer. Et pour cette aventure-là, la France n'est pas si mal partie, scientifiquement et technologiquement.

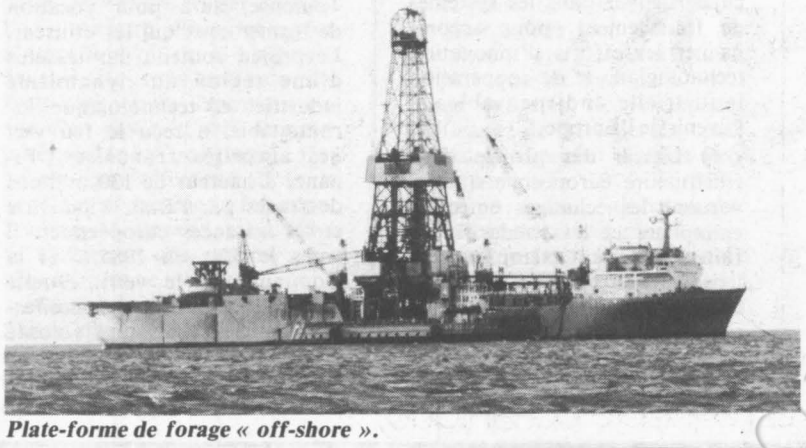

Plate-forme de forage « off-shore ».

Août 1973, Français et Américains plongent à 2 500 mètres de profondeur, au large des Açores, pour la première fois en plein cœur du rift, cette fracture qui court au milieu des 65 000 km de chaîne montagneuse sous-marine. C'est là, dans ce rift, que naît à la vitesse de 2 à 13 cm par an la croûte océanique.

Le spectacle qui s'offre aux yeux des océanautes est hallucinant : une vallée volcanique à l'activité extrêmement lente, des laves fraîchement vomies des fractures et cassures, des escarpements de roches, des coulées basaltiques... et puis des dépôts métallifères ocre, rouges et jaunes.

Ce qu'ils découvriront par la suite, dans les endroits plus actifs du rift est encore plus spectaculaire. Dans certaines zones des dorsales médio-océaniques, des sources hydrothermales crachent une eau chaude, chargée en métaux, au voisinage desquelles vit en vase clos toute une population animale qui ne doit RIEN au soleil. L'intérêt scientifique est énorme. L'intérêt économique aussi. Car, à la sortie de ces sources, les éléments minéraux précipitent sous la forme de hautes cheminées de « saumures ». Une véritable mine de fer et de manganèse à l'état presque pur.

Depuis, les campagnes de reconnaissance se sont multipliées. Le C.n.e.x.o. a lancé un programme « hydrothermalisme ». Objectif : poursuivre l'étude scientifique stricto sensu, mais aussi explorer les sites hydrothermaux et se doter des techniques d'analyse pour apprécier un phénomène « dont, selon M. Paul Vitureau, chargé de la valorisation au C.n.e.x.o. (1), on ne soupçonne pas encore les retombées économiques ». On en est donc pas encore au stade de l'exploitation. Mais il s'agit d'être prêt pour le jour où... Quand ? « Dans un demi-siècle », estime M. Vitureau.

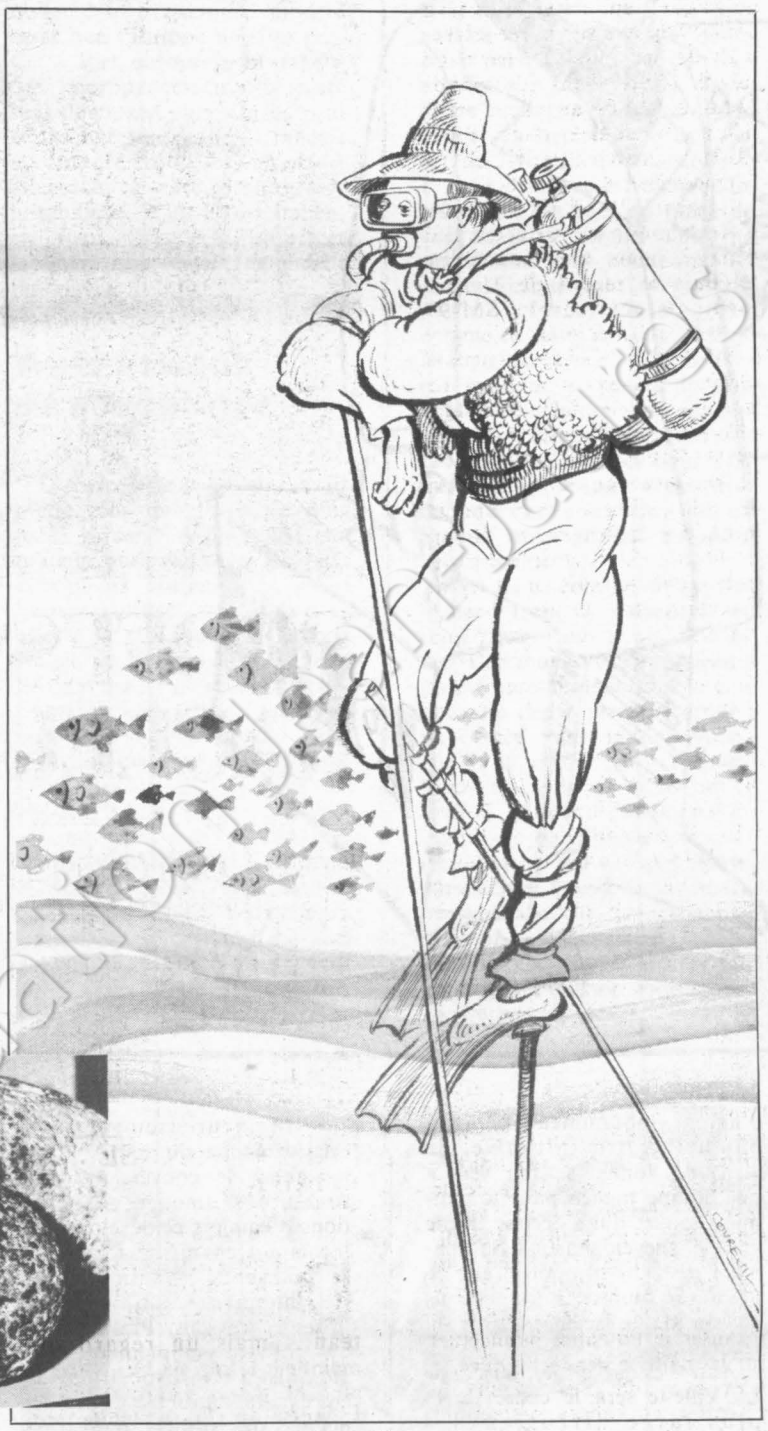

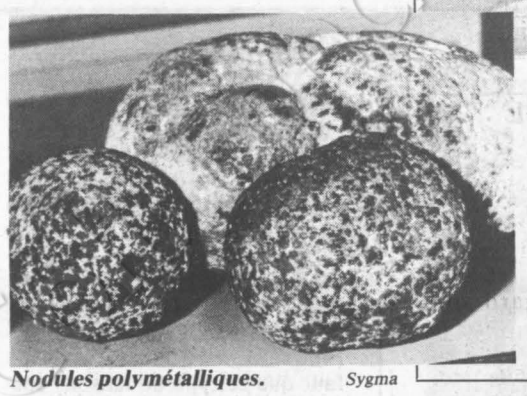

Nodules polymétalliques. Sygma

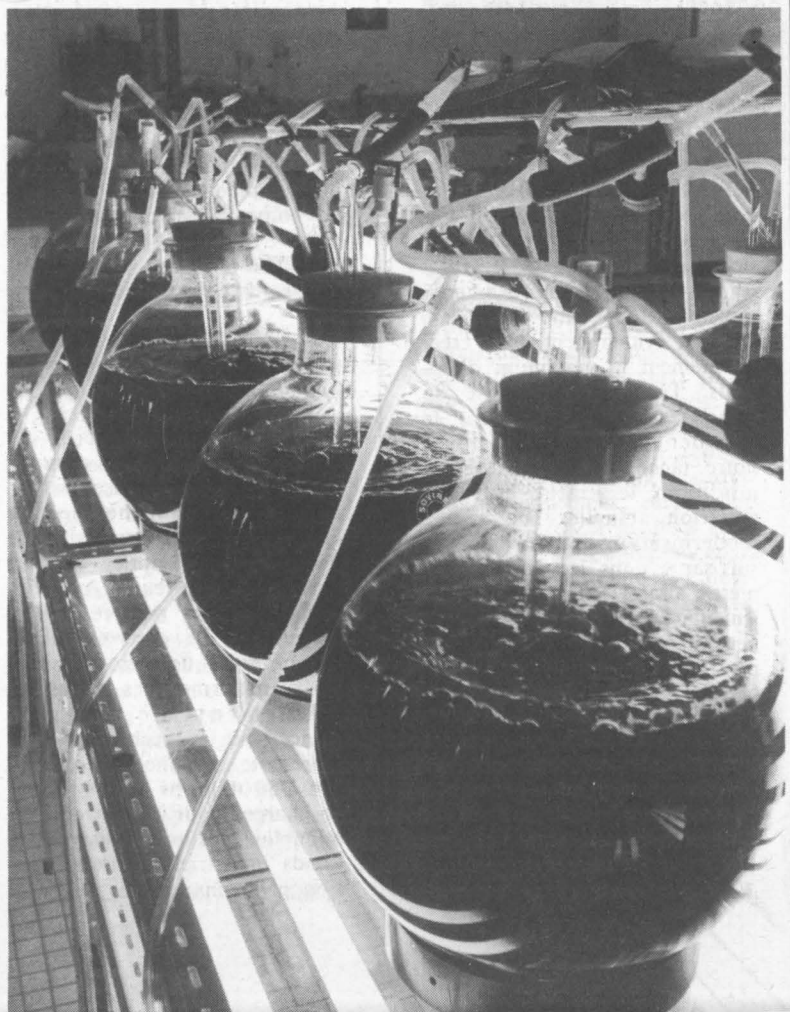

Culture d'algues unicellulaires par le C.n.e.x.o.

Il y a, en effet, loin de la coupe aux lèvres. C'est encore plus vrai pour les nodules polymétalliques dont on a tant parlé. En certains endroits, ces cailloux riches en fer, cuivre, nickel, cobalt, manganèse sont si nombreux qu'on a l'impression qu'il suffit de se baisser pour les ramasser. 10 kilos par mètre carré ! 1 500 gigatonnes peut-être pour l'océan Pacifique ! Un pactole. De quoi aiguiser les appétits. Hélas ! ceux-ci ont le temps de se creuser avant de se satisfaire. Car l'ennui, avec ces fameux nodules, c'est justement qu'ils gisent à quelque 2 000, 3 000, 5 000 mètres sous l'eau et qu'on ne sait pas très bien comment s'en emparer.

Pour rentabiliser l'opération nodules, il faudrait, selon les auteurs, en ramener 5 000 à 10 000 tonnes par jour et de la meilleure qualité. Cela élimine déjà du périmètre d'exploitation potentielle les zones où leur densité est faible et celles où leur accès est malaisé. Une gageure technologique. Une gageure à laquelle s'affrontent pourtant plusieurs pays et en France le C.e.a. (2), le C.n.e.x.o. et Technicatome (3), réunis au sein d'un groupement d'intérêt public avec pour mission de déterminer le meilleur procédé de ramassage.

Ces nodules, faut-il les draguer, les aspirer ou les cueillir sur place ? Le choix n'est pas encore arrêté. Le C.e.a. poursuit la construction d'un préleveur libre autonome, sorte de navette sous-marine destinée à faire l'aller et retour entre le fond et les plates-formes de stockage en surface. Tout le problème est de trouver un système qui ait à la fois une grande capacité et une grande efficacité à moyen terme. Pas question de laisser des nodules en cours de route, bêtement au fond de l'océan. Or, c'est précisément ce que ferait une dragueur, trop tâtonnante et gaspilleuse. Le pompage hydraulique n'offre pas encore de réponse satisfaisante. A moyen terme, le chantier sous-marin qui suppose l'emploi d'un préleveur autonome serait — il faut garder le conditionnel — plus régulier et d'un meilleur rapport.

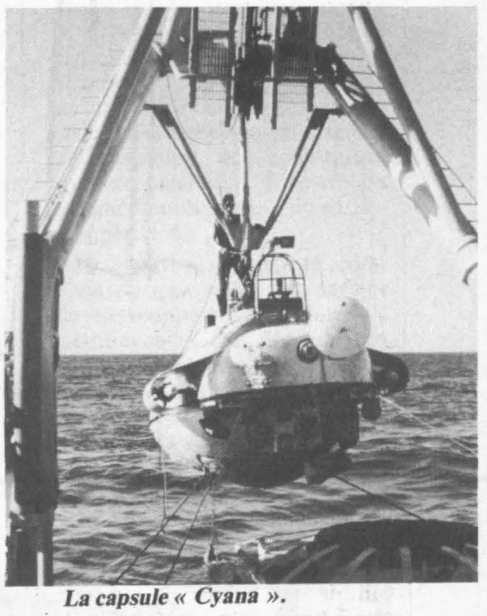

La capsule « Cyana ».

Les nodules apparaissaient providentiels au moment où les matières premières se raréfient. Leur exploitation industrielle était prophétisée pour 1980... puis envisagée pour 1983... enfin repoussée à 1987. Ils sont (presque) à porté de main... et on y renoncerait ? On n'y renonce pas du tout. Simplement, aujourd'hui, le jeu n'en vaut pas vraiment la chandelle. Les problèmes d'approvisionnement en manganèse, fer, et même nickel et cuivre ne sont pas encore suffisamment aigus pour qu'on plonge tête baissée dans l'océan. Quand le cours des matières premières aura flambé, alors seulement les investissements en vaudront la peine. M. Vitureau refroidit l'enthousiasme journalistique du néophyte : « Il est peu probable qu'ils seront exploités avant le premier tiers du XXIe siècle. »

Et pourtant... plusieurs pays sont déjà à leurs marques et réclament leur part du futur gâteau. Des consortiums, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en République fédérale d'Allemagne, au Japon se sont constitués et inscrits sur la liste d'attente, demandant à leur gouvernement un permis exclu-

sif d'exploration, comme l'a fait l'Association française pour l'étude et la recherche des nodules. Une belle partie de bataille navale économique en perspective et quelques litiges... Toutefois les différents pays sont sans doute condamnés à s'entendre : « Il semble difficile de se payer à soi seul un projet comme celui-ci », estime M. Vitureau.

Les mieux armés scientifiquement et techniquement seront aussi les mieux placés. « Si personne ne fait de recherche maintenant, la France sera exclue », dit-on au C.n.e.x.o., où l'on n'oublie pas que la France possède le troisième espace maritime avec 11 millions de km². Autres ressources : les sables, les graviers et les placers, ressources beaucoup plus accessibles, tellement accessibles qu'on en redoute l'exploitation anarchique et ses répercussions pour les côtes marines et la population animale. En France, on est encore assez réticent à se livrer comme en Hollande, pionnière en la matière, à un dragage intensif des granulats marins ; des études sont menées pour en mesurer les retombées écologiques.

En revanche, pour la recherche des placers — gisements de minerais sous-marins —, les chercheurs français ont mis au point une technique d'investigation originale permettant d'en repérer de nouveaux — jusqu'ici insoupçonnés. Or, beaucoup de pays sont curieux de connaître les ressources de leur zone maritime. Il y a là une carte à jouer en « exportant » du savoir-faire. Des missions françaises (C.n.e.x.o., C.e.a., B.r.g.m.) ont déjà reconnu des gisements potentiels au Congo ou pour le compte de l'Indonésie.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître pour un pays « qui n'a pas de pétrole », la France « a des idées » sur l'exploitation et la recherche pétrolière. Il y a une étroite connexion entre les travaux océanologiques et la recherche pétrolière, dont les chercheurs sont d'un haut niveau scientifique. « Les uns et les autres ont intérêt à cette association, car cela augmente considérablement leurs moyens et permet, explique M. Vitureau, d'atteindre le seuil de masse critique nécessaire à une recherche efficace. » Même si les objectifs sont distincts et les contraintes différentes, l'océanologie a des retombées considérables sur l'offshore. Alors que la France s'est lancée très tôt dans la recherche océanographique, ce n'est pas un hasard si, pour toutes les techniques d'exploitation pétrolière en mer — plates-formes, pipe-lines, réparation de pipe, transport, protection, sauvetage —, des entreprises françaises comme la C.o.m.e.x. ont acquis une renommée mondiale. Le secteur parapétrolier figure en tête de nos exportations : là encore, c'est du savoir-faire que nous exportons, davantage que des produits.

« Le secteur parapétrolier peut créer des emplois ; même si pour l'instant les investissements régressent, il faut maintenir l'acquis, car le pétrole est une matière première dont on n'est pas prêt de se passer. Et il faudra aller le chercher de plus en plus loin en mer. » Mais qui dit pipe-lines ou plates-formes ou — pour être raisonnablement futuriste — chantiers sous-marins dit aussi surveillance, réparation, construction... Or, « passé 100 mètres, le coût d'un plongeur est exorbitant ». Il lui faut dix ou vingt fois plus de temps pour remonter à la surface qu'il n'en passe à son travail effectif, et il devra obligatoirement passer dans le caisson hyperbar. Les effets de la pression sont autrement plus pervers que ceux de l'apesanteur, et les océanautes dans leur tourelle courent autant, sinon plus, de risques que les cosmonautes dans leur scooter de l'espace. C'est donc aux robots que vont échoir toutes ces tâches que l'homme accomplit péniblement. Depuis peu, le C.n.e.x.o. a développé son programme robotique. L'emploi de ces robots en mer pose des problèmes spécifiques ; il faut, par exemple, trouver des sources d'énergie qui leur permettent de gagner en autonomie.

Robots lourds

Mais les retombées probables justifient les investissements du C.n.e.x.o. Parmi ses projets, la construction du « navire océanologique du futur », prévu pour 1986, axé sur la recherche, mais destiné aussi à l'envoi de robots lourds dans les grands fonds. De fil en aiguille, l'expérience accumulée dans l'offshore servira peut-être à l'exploitation des nodules.

Depuis le bathyscaphe « Archimède » aujourd'hui dépassé, mais qui monopolise toujours le record de plongée jusqu'au sous-marin SM-97 capable de descendre jusqu'à 6 000 mètres, en passant par la capsule « Cyana » à bord de laquelle on a fait bien des découvertes, la France a diversifié sa flottille de submersibles. Le problème aujourd'hui, c'est de « mariniser » leur équipement. Le milieu marin, salin, est hostile. Mais la grosse difficulté consiste surtout à commander à distance des véhicules inhabités sans avoir à passer par un câble encombrant. Or, seules les ondes acoustiques se propagent dans l'eau. Le C.n.e.x.o. veut donc mettre au point des robots qui « obéissent » à ces ondes, tel « Epaulard », submersible télécommandé. Toutefois, la transmission en direct d'images qu'il faut décomposer en ondes acoustiques puis recomposer ensuite, donne des résultats perfectibles. Le développement de ce système est bien évidemment indispensable pour toutes les tâches qui nécessitent un contrôle visuel par l'homme.

L'exploration de réserves minérales des océans — dépôts, nodules, placers, pétrole — met en œuvre toute une technologie spécifique. Il serait sans doute vain de vouloir « tout faire » made in France. Comme l'explique M. Vitureau : « Il ne faut pas toujours chercher à fabriquer français, mais plutôt à focaliser le potentiel intellectuel sur la maîtrise des techniques. » L'exemple du Sea Beam — ensemble de sonars permettant le relevé des fonds marins — est particulièrement significatif.

Voici une invention américaine — dont le « Jean-Charcot » a été le premier navire civil à en être équipé — qui a permis aux chercheurs français d'acquérir une position dominante dans le traitement de ces informations. Il y a une valeur ajoutée considérable dans ce que l'on appelle le logiciel. De même, le C.n.e.x.o. a mis en place un réseau d'observation de la qualité du milieu marin, système qui inspire d'autres pays. « C'est un créneau de choses banales. Ce qu'on vend, c'est la maîtrise de l'opération. »

A côté de cela, les chercheurs brassent de grands projets pour domestiquer la houle, les vagues et les courants. Projets techniquement réalisables peut-être, mais projets économiquement peu viables. N'empêche qu'il est permis de rêver. Il y a à peine cinquante ans, on ignorait à peu près tout des fonds marins... ●

(1) Centre national d'exploitation d'océans
(2) Commission à l'énergie atomique
(3) Filiale du C.e.a.

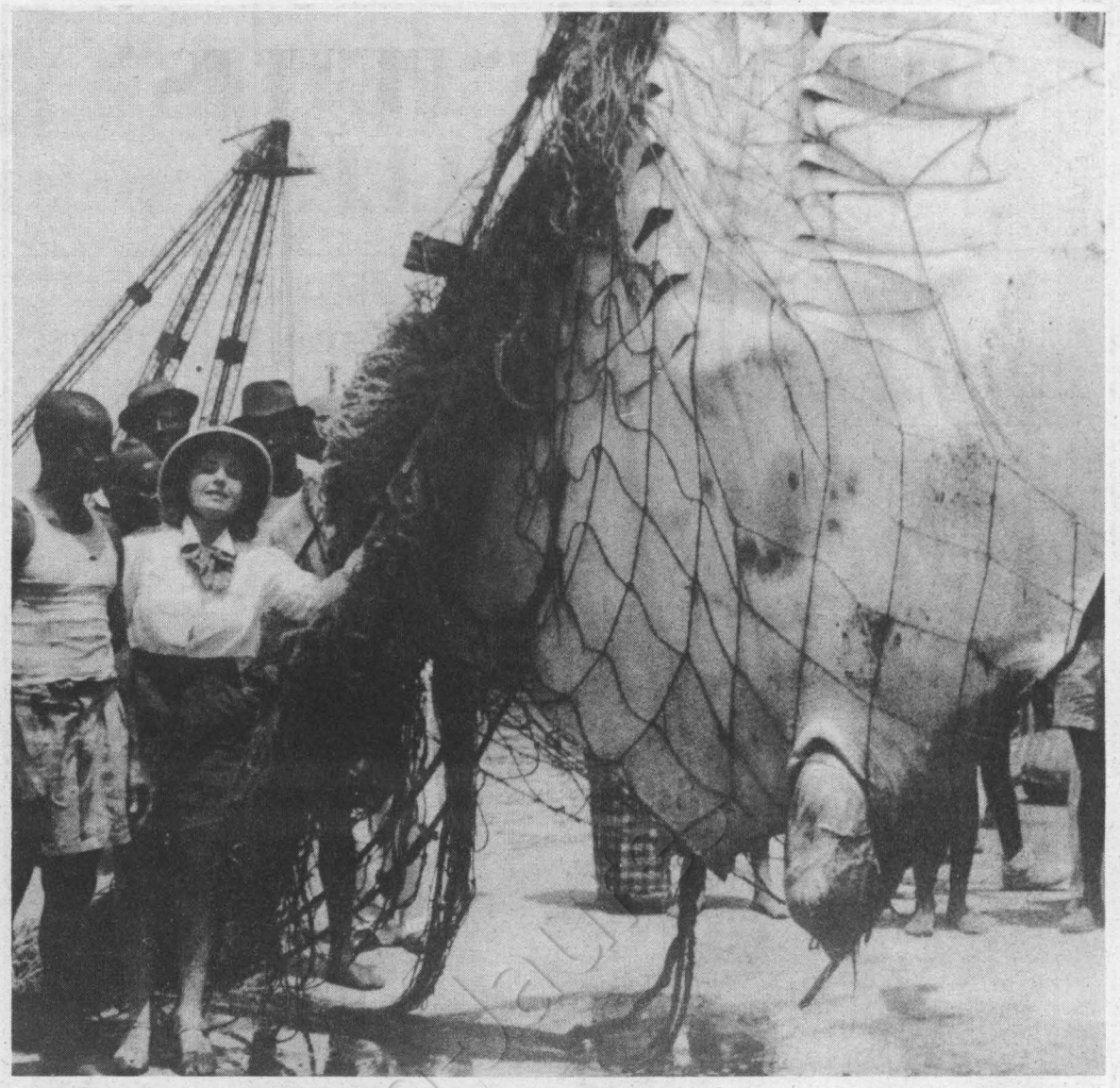

PROFESSION : RACLEUSE D'OCEAN !

Anita Conti depuis des décennies sillonne les mers à bord des chalutiers. Océanologue, elle sait tout ou presque sur la mer et sa faune. Ce qui l'autorise à lancer un S.o.s. : cessons de bousiller un équilibre océanique, résultat de millions d'années

PAR FRANÇOISE LORIOL

DANS sa démarche, quelque chose qui se cadence, comme un bateau... mais un regard qui maintient le cap, là-bas, entre le ciel et les eaux profondes. L'ivresse du risque comme seul objectif ? Pas seulement. Eprise de la mer et de la science, elle dit simplement : « Je ne cherche pas l'aventure mais l'observation. »

Une vie aventureuse, cependant, dont l'apprentissage remonte à sa prime jeunesse. Dans sa mémoire, des petits ports : Bretagne, Ecosse ou Grèce, l'été, l'hiver, qu'importe : à cette époque c'était tout comme ! Les ports n'étaient pas des stations balnéaires... Dans ces lieux retirés, des études irrégulières et éclectiques, avec les moyens du bord, pourrait-on dire : quelques vieux lettrés passionnés de littérature ou de botanique, et ces professeurs du hasard : les pêcheurs. Tous de très bons maîtres.

A 8 ans, elle s'embarquait pour une journée, — puis deux puis trois. Avec ces hommes rudes, elle apprend la géographie côtière, s'initie à la vie maritime, suit les zones de passage des poissons, fait l'apprentissage des moyens employés pour leur capture. En somme, pas de début mais un enchaînement : « A 16 ans, dit-elle, j'étais un vieux soldat ! » Une expérience précoce qui l'oriente tout naturellement vers l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes.

La voie d'Anita se précise. Son but : aller partout et tout savoir... ! Vaste programme que le seul bateau scientifique de l'époque ne peut complètement satisfaire... Qu'un moyen de « savoir » : aller voir sur place. Elle demande des missions, et elle part. Côtes tropicales, Irlande, Terre-Neuve, Groenland, Grand Nord... Ici, sur les navires de recherches, c'est l'identification et le marquage de certains poissons, immatriculés avec précaution et remis à l'eau (leur « recapture », dans d'autres lieux, donnera des indications sur leur cheminement) ; là, c'est étudier les étranges frontières des mangroves, entre océan et terre ; mais dans le Grand Nord, c'est observer comment fonctionnent les engins d'extraction par rapport à un milieu donné... C'est vivre avec les marins pêcheurs. Des missions très diversifiées : de 8 jours à 140 jours de mer, sans toucher terre... « Je faisais cela parce que personne ne le faisait... c'est ça qui est passionnant ! »

Les expériences répétées avec les années lui ont appris l'implacable mécanisme de la lutte pour la vie, et une de ses premières leçons de biologie se fit sur un bateau scientifique avec une prise extraordinaire : un magnifique dauphin de 1,40 m, harponné en Atlantique. Scalpé doucement, on trouva dans son estomac un maquereau bleu-vert en parfait état. Le maquereau scalpé présenta une jeune loche de mer, et ainsi de suite, une motelle, un crustacé... il fallut un microscope pour déceler ensuite des individus d'un millimètre, puis les algues unicellulaires ! Toute la chaîne alimentaire retrouvée dans un seul animal ! chaîne cruelle de tuerie, rapide, étonnante...

« La vie des animaux est pleine de drame », dit Anita. Elle connaît tout de l'extraordinaire sensibilité des poissons dont l'échine est traversée de minuscules réseaux nerveux. Par là, leur arrivent les renseignements sur la pression, la salinité, la température, la moindre modification du milieu... Elle sait qu'à trois degrés

(suite en page 22)

Première femme invitée à l'académie de Marine, Anita Conti, océanologue, va faire le 13 mars en présence d'Yves La Prairie, président, une conférence. Son thème : « Racleurs d'océans — Evolution ou révolution ? » Il s'agit de ces navires de haute mer, sur lesquels elle a travaillé, et qui partent chaque année vers le Grand Nord ou les hauts fonds du soubassement marin d'Amérique du Nord.

Des chalutiers puissants de différentes nations surnagent ainsi les plateaux continentaux, bordant les terres habitées, ce qui provoque d'innombrables négociations diplomatiques internationales, liées au droit maritime.

RUGBY : LES "PETITS" Y SONT ALLÉS

Si la victoire du XV de France sur l'Angleterre fut un festival de rugby de panache et d'émotion c'est sans doute parce que le match était dédié à Roger Couderc

Sygma



PAR PHILIPPE MAQUAT

VENDREDI dernier le Conseil municipal de Mauvezin dans le Gers, où est inhumé Roger Couderc, décidait de donner le nom du journaliste à une rue de la ville et de lancer une collecte pour ériger une stèle à la gloire du disparu.

A Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), c'est le stade municipal qui s'appellera Roger Couderc. A Saint-Ouen-l'Aumône, dans la région parisienne, un stade s'appelait déjà Roger Couderc avant même la disparition du célèbre commentateur. Au Parc des Princes à Paris, un couloir menant aux vestiaires fut baptisé dès l'an passé « Allée les petits ». Enfin samedi dernier, juste avant le coup d'envoi de France-Angleterre, une minute de silence fut observée à sa mémoire. Pourtant le plus bel hommage en souvenir de l'homme qui popularisa si bien le rugby au nord de la Loire, c'est Jean-Pierre Rives et ses coéquipiers qui l'ont rendu samedi dernier sur le terrain en marquant cinq essais à une équipe anglaise complètement dépassée par les événements. Car Roger Couderc n'a jamais caché, à l'antenne même, qu'il n'aimait pas le rugby de petit périmètre, ou encore le rugby de contres, de gagne-petit, une spécialité qui fut longtemps celle de la Roumanie, par exemple. Sûr que ces France-Roumanie sans éclat de l'automne, il ne les aimait guère. Celui de novembre dernier qui fut superbe, faisant exception. Comme le grand public auquel s'adressait avant tout ses commentaires — pas toujours objectifs —, il se régalait, en revanche, à la vue d'une superbe envolée de trois-quarts comme il y en eut tant samedi dernier au Parc des Princes. Car si l'on excepte celui marqué en force par Jérôme Gallion, les quatre autres essais furent l'œuvre des trois-quarts, Codorniou, Sella, Estève et Bégu. Un pour chacun et pas de jaloux.

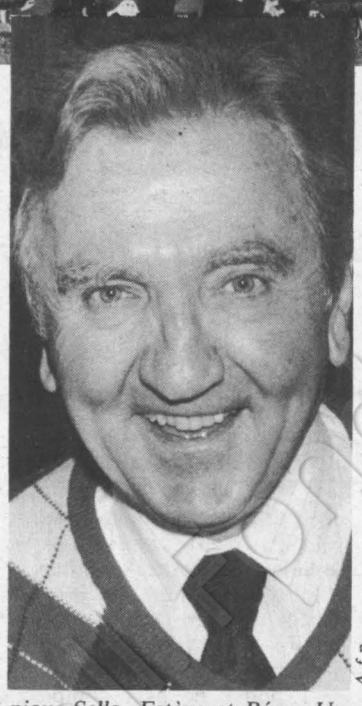

A.f.p.

Rien d'étonnant en fait à celui puisque les Tricolores avaient décidé de dédier ce match à Roger Couderc. L'équipe de France ne pouvait donc que gagner. Elle l'a fait en y ajoutant le panache. Et quel panache ! Paradoxalement, c'est donc en plein renouveau du XV de France que Roger Couderc nous a quittés. Cruel destin tout de même. Il est certain, en effet, que si l'équipe de France réussit le 4e grand chelem de son histoire après ceux de 1968, 1977 et 1981, ce sera alors le plus beau de tous. Certes, en 1977, la France n'encaissa aucun essai et joua l'intégralité du Tournoi avec les quinze mêmes joueurs. Mais bâtie avant tout à partir d'un pack surpuissant, cette équipe était dénuée de la touche de romantisme et d'audace indispensable pour faire vibrer les foules. Quand les trois-quarts sont orphelins, le public s'amuse moins. Il se contente d'admirer et d'applaudir poliment.

Toutefois, rien n'est encore joué. Mieux même, le plus dur reste à faire samedi prochain à Murrayfield. Or, l'Ecosse, que les deux entraîneurs français, Jacques Fouroux et Jean Piqué, donnaient dès janvier comme favoris britanniques de ce Tournoi 1984, a remporté samedi dernier sa première Triple Couronne (trois victoires sur les équipes britanniques) depuis 1938. Et si elle bat la France samedi ce sera son deuxième grand chelem après celui réussi... en 1925. Bref, l'Ecosse est-elle aussi tout près du bonheur absolu. Bénéficiant de l'appui de 70 000 spectateurs qui n'ont jamais déserté — même aux heures les plus sombres — le grand stade de la banlieue d'Edimbourg, l'Ecosse sera favorite. Belle revanche pour cette équipe longtemps considérée comme le « petit Poucet » du Tournoi en raison de ses moyens limités. Considéré avant tout comme un jeu dans ce pays, le rugby écossais s'appuie en effet sur quelques milliers de joueurs qui n'oublient jamais après le match d'aller boire une bière avec l'adversaire. Qu'il s'appelle Andy Irvine ou John Rutherford, cet adversaire, ou qu'il soit complètement anonyme. Et ce n'est pas une légende. Ce serait malgré tout un formidable exploit si la France inversait un pronostic a priori défavorable dans huit jours.

Placée sous le signe du drame et de la fête, cette saison 1983-1984, qui est encore loin d'être terminée, restera quoi qu'il advienne comme une saison exceptionnelle pour le rugby français. Roger Couderc est définitivement parti et Jean-Pierre Rives s'apprête, lui aussi, à partir, mais seulement de l'équipe de France. Sans doute dès après le match joué contre l'Ecosse en dépit de quelques doutes de dernière minute avant tout destinés à protéger Rives de l'assaut des médias et des curieux. Pour autant, le rugby continuera. Tant mieux, car le public recommence à se passionner véritablement par ce sport comme au temps des Crauste, Gachassin et autres Boniface. Vers 10 h, au moment du « petit noir » entre copains, le rugby a repris une place de choix dans la conversation. C'est un signe qui ne trompe pas.

(suite de la page 21)

près, le thon peut être fou de bonheur ou de douleur, que le squale — (qu'elle a maintes fois photographié nez à nez « il passe contre moi... on se regarde ») — ne se prélasse pas dans une indolente flânerie, mais cherche le plancton dont il aime se goinfrer...

Toutes ces expériences en pirogue ou en navire de grand métier l'ont aussi convaincue que, dans les mondes liquides, il y a longtemps que la vie animale a commencé à reculer, que la pêche industrielle « enragée de concurrence » a labouré, raclé et ravagé le fond des mers, qu'il faut vingt fois plus de moyens aujourd'hui pour obtenir le même poids de poissons, bref, que cette réserve n'est pas illimitée. Alors elle explique... elle explique ce chalut, ce monstre traîné à quelques centaines de mètres derrière, qui, une fois bien « établi », gueule et bras ouverts — « un miracle technique » — avale, par sa gueule de 40 mètres d'ouverture, des tonnes de poissons gros et petits, matures et immatures. Brutalement. Aveuglément. Un poisson « qu'on ne voit pas », et qui est précipité, bousculé, pressé, martyrisé, traîné...

Le renouvellement des faunes n'est pas rapide, alors, d'année en année, une évidence s'impose : la diminution de taille des espèces extraites. Hier, on rejetait les petits poissons qui s'étaient fourvoyés là, et les espèces peu appréciées qu'on appelle « faux-poissons », et qu'aucune ménagère — en France du moins — n'achètera jamais. Parce que ceci, parce que cela, parce que sa gueule ne plaît pas, parce que c'est comme ça, parce qu'en fait on est gavé ! Aujourd'hui, on rejette un peu moins, et Anita a été parmi ceux qui ont lutté pour parvenir à utiliser toute la masse pêchée, puisque de toute façon « un poisson touché est un poisson perdu, un poisson mort »...

Fertiliser les océans ?

Elle est là toute petite, en bottes, habillée comme eux, bouclée jusqu'au cou avec une petite cravate attendrissante, symbole de sa fonction.

Tout autour, l'immensité liquide, la houle ou le tangage, le bateau qui monte et qui descend, parfois les vents polaires, parfois la brume ou le soleil, ou les étoiles. A bord, l'eau salée qui coule sur les visages, et toujours l'intelligence « industrieuse ». Anita dit : « Que faire sur un bateau sinon travailler : il n'y a pas de loisirs !... Quand on fait du Nord, là-haut, vers l'Ile aux Ours et plus haut encore, quand les masses d'eaux vertes et tournoyantes se sont calmées, il y a un moment favorable que le sondeur a détecté par ultrason. Alors, on met le chalut, et la vie s'installe au rythme du chalut. Toutes les deux heures, nuit et jour, on le relève. Toutes les deux heures, je suis donc là. Je note tout. Tout est à noter : le lieu, le cap, la longitude, le poids de la prise, la vitesse du bateau, le temps qu'il fait. Je vide des estomacs, je compte des vertèbres, chiffre la population, insiste sur les anomalies, fais des photos. Je suis debout avec eux, et comme eux, je dors une heure de temps en temps... ! Une douche, on se rhabille et on s'endort, enroulé dans une couverture... pour être prêt, un peu blêmes de sommeil, de fatigue, mais on s'y fait très bien !... enfin oui, une vie de brute tout de même, ajoute-t-elle en riant, mais que j'aime ! »

Un obstacle à sa féminité ? « Maintenant, dit Anita, je suis protégée par mon âge, mais quand j'étais jeune... eh bien !, habillée comme un garçon, c'était la fraternité ! Je représentais ce côté féminin et stable comme la terre. J'étais aussi le technicien, le témoin de leur travail, et ça, ils en ressentaient comme une fierté... Combien de fois j'ai entendu : « Tenez, madame, regardez pour la science ! » Tous ces hommes, elle les trouve formidables, ces hommes pour qui la mer n'est pas un choix, mais une nécessité, ces hommes pour qui la solidarité n'est pas un vain mot. Oubliant la peur, — qui est avant, ou après — mais jamais au moment même... où chacun fait ce qu'il faut. Précision intelligente du moindre geste fait au moment voulu...

Mais Anita Conti s'inquiète aussi des espèces atteintes dans leur nombre et dans leur qualité. Même là-haut, dans le Grand Nord, il y a un monde fou ! Sur le plateau continental aussi ! Des bateaux extraordinairement bien outillés, bien équipés et qui raclent tout pour une population riche et bien nourrie, pendant que d'autres, misérables, qui n'ont ni les moyens financiers ni les pêcheurs expérimentés pour faire face, s'épuisent en efforts inutiles et souffrent de misère alimentaire.

Fertiliser les océans ? Quelques expériences ont été tentées, mais l'équilibre des océans est le résultat de milliers de siècles... ! Comment être sûr que des éléments dangereux ne seraient pas ainsi multipliés ? Il reste les accords entre nations « les moins déraisonnables possible »... Difficiles accords : il faudrait tout connaître ! Les situations géographiques des zones immergées — ce fameux plateau continental qui prolonge le continent, mais qui n'existe pas forcément devant les côtes de tous les pays ; — certains ont des à-pic vertigineux... le sous-sol marin ne se prête donc pas partout à ces mêmes techniques de pêche. Sous le masque de l'immensité océanique, il y a donc la multiplicité des faciès géographiques, mais aussi celle des créatures ! Il y a les espèces sédentaires, il y a les espèces mouvantes qui se déplacent en élans précis et inexplicables, il y a les courants, il y a les dérives des eaux polaires qu'on retrouve tout au fond des zones chaudes avec leur population — déplacée elle aussi — et restant tout au fond ! Une incessante continuité de circulation, résultat d'un mouvement sans fin tout autour de la terre. Un jeu fabuleux.

Aucun pays du monde n'a une façade maritime qui soit baignée par les mêmes eaux... Comment s'entendre ? Comment légiférer ?... « Nos connaissances sont si faibles » dit Anita. C'est autour de ces notions que vont se bagarrer les juristes. Combien d'intelligence, d'honnêteté et de réflexion pour faire coïncider le bon droit de chacun.

Quant à elle, après tant d'expériences accumulées, elle cherche à faire apparaître une idée directrice et nouvelle, simple, en tout cas simplifiée, aboutissant à une action réalisable, et ajoute-t-elle, un peu mystérieuse. « Cela ne se passe pas dans un bureau ! »

Devant les immenses cartes marines qui tapissent tous les murs et les portes de son appartement, Anita Conti désigne les mers les plus polluées où le sol marin est devenu du macadam... les endroits où, par très grande profondeur, on vient de découvrir que la vie est possible hors la lumière solaire, ce qui bouleverse bien des théories... « Voyez-vous, dit-elle, nous sommes en état de transition : il faut tout, tout repenser, à l'échelle planétaire... et faire entrer ses idées dans l'eau. » ●

La chronique littéraire de Claude Glayman

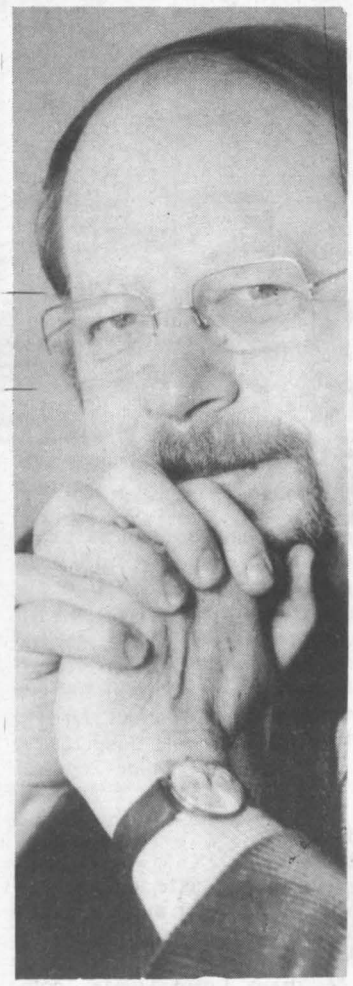

UN MAL FRANÇAIS

Ecrivains délicats, esthètes et stylistes, Chardonne et Brasillach furent aussi – et surtout – des zélateurs éperdus du national-socialisme. Une maladie définitivement écartée? Pas si sûr!

- ***Ginette Guitard-Auviste : « Chardonne », Olivier-Orban.***
- ***Jacques Chardonne : « Claire », Grasset - les Cahiers rouges.***
- ***Robert Brasillach : « Notre avant-guerre » et « Comme le temps passe », deux volumes, Plon.***
- ***Herbert R. Lottmann : « Pétain », Seuil.***

L'ANTITOTALITARISME ne se partage pas. La démocratie n'a de chance et de mérite que dans le rejet de tous les totalitarismes, quels qu'ils soient, qu'ils appartiennent au passé, au présent ou à l'avenir. On aurait scrupule à ne pas appeler cette règle d'or lorsqu'on voit republier — avec l'approbation plus ou moins feutrée de certains — des écrivains qui ont fait l'éloge du fascisme (Robert Brasillach) ou tant soit peu collaboré avec l'Allemagne d'Hitler (Jacques Chardonne dont on célèbre le centenaire de la naissance, Jacques Benoist-Méchin disparu il y a un an et dont on annonce de nombreux inédits, etc.). Faut-il invoquer la neutralité scientifique de l'universitaire américain pour rappeler également que Jean Giraudoux écrivit plus d'un propos antisémite (Jeffrey Mehlman le montre dans un livre à paraître chez Denoël et intitulé « Legs de l'antisémitisme en France » : lire le mensuel « Art Press » de décembre 1983 où on voit, en outre, que Jean Cocteau n'hésita pas à honorer de sa personne la grande rétrospective du sculpteur nazi Arno Brecker aux Tuileries en 1942).

Entendons-nous bien, les faiblesses de Chardonne ne diminuent pas son art et Brasillach demeure un intellectuel qu'on relit avec intérêt. Il n'empêche ! Et quoi de plus contestable que l'exclamation de la biographe de Chardonne notant (page 231), à la suite d'une énumération d'auteurs ayant eu des ennuis à la Libération, alors que leur talent les a depuis replacés au premier plan : « La postérité a choisi son camp. Un hasard peut-être ? » Oui, Marcel Aymé, Louis-Ferdinand Céline, Paul Morand, etc. sont des grands. Cela ne les empêche pas d'avoir frayé avec les pires ennemis de la démocratie. La remarque demeurerait vraie même si aucun écrivain résistant n'avait été reconnu par la postérité, alors que les noms de Robert Desnos, Max Jacob, René Char, André Malraux ou Louis Aragon, etc. démontrent qu'il n'y a pas eu de talent que de l'autre côté. Truismes, évidences, qui, sans le faire avancer, ne sont pas inutiles au débat.

On ne saurait lire Chardonne romancier à la lumière exclusive de ses choix politiques entre 1940 et 1945, on ne saurait non plus le redécouvrir innocemment. Personnellement, je distingue toujours l'œuvre de l'homme. Flaubert n'aurait probablement pas été mon ami ! Cela n'ôte rien à « Madame Bovary ». Mais, de grâce, ne confondons pas la nécessaire tolérance démocratique avec l'aveuglement de la confusion. Appelons un chat un chat. Les intéressés eux-mêmes n'auraient guère apprécié qu'on les pardonnât au nom du goût, ou parce que leur fourvoiement n'aurait été qu'une négligence bénigne et malencontreuse. Mieux, à reprendre leurs ouvrages, on perçoit avec plus de netteté leur filiation sans pour autant y percevoir on ne sait quelle prédestination. Chez Brasillach, homme de grande culture et de belle intelligence, le fascisme est revendiqué explicitement : la collaboration ne fut pas un accident, mais une suite logique. Reste à comprendre ce fascisme. Les deux livres de Brasillach récemment republiés permettent de le faire, du moins jusqu'à un certain point. En revanche, l'investigation est beaucoup plus hasardeuse pour Chardonne, bon écrivain du couple et de l'amour, laudateur éperdu de la femme, styliste d'une finesse aussi limpide qu'émouvante, admiré par des hommes de gauche comme Blum ou Mitterrand.

La biographie de Ginette Guitard-Auviste, très complète et fort documentée, aide à saisir ce qui a pu basculer chez un homme loyal et désintéressé comme Chardonne. Pour autant, saura-t-on jamais ce qui s'est passé exactement dans la tête d'un créateur ! Originaire de Saintonge, Chardonne a toujours chanté « le Bonheur de Barbézieux », le bonheur de la province française d'après le titre de l'un de ses plus célèbres romans. La crise de 1929, la montée des périls, la guerre ont-elles provoqué l'effondrement de la « civilisation de Barbézieux » ? Comme tant d'autres, aveugles partisans de la paix à tout prix, Chardonne a été munichois. La capitulation ne facilite jamais la résistance, hier comme aujourd'hui. Au lendemain du retour de Gide d'U.r.s.s., Chardonne affiche une certaine compréhension pour l'effort collectif et discipliné du pays de Staline. Très vite, il fait preuve d'une sympathie identique pour le nazisme « Etat social très voisin du bolchévisme ». Il finira par voir dans le premier un barrage contre le second et une occasion unique pour l'Europe qu'il appelle de ses vœux. Comme si ce romancier individualiste par essence, qui a prononcé cette phrase merveilleuse « l'amour a mieux préservé l'humanité que la peur de l'enfer », au fond avait pressenti la faiblesse et la fragilité de l'imparfaite démocratie européenne et française et avait recherché ailleurs de quoi la consolider.

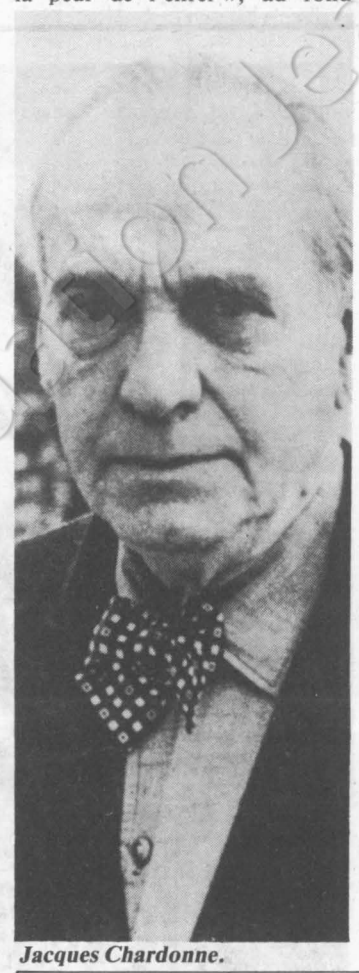

Jacques Chardonne.

Le IIIe Reich était apparu comme le moyen de préserver des valeurs suprêmes, alors qu'en réalité Hitler a été la négation même de l'individu et du bonheur. Il faut avoir été durablement naïf et aveugle pour assurer encore en 1960 : « Il ne faut pas confondre Dachau et national-socialisme. » A moins d'avancer, comme d'autres depuis, que Dachau n'a pas existé. Dachau fut le produit du national-socialisme. Si on ne voit pas cette évidence — la myopie est une explication, pas une excuse —, il est normal que, étant dans les meilleurs termes avec le censeur dépêché par l'occupant auprès des hommes de culture de ce pays (Gerhard Heller), on se soit rendu par deux fois en Allemagne. La sentimentalité moraliste et quelque peu mélo des romans de Chardonne explique-t-elle une forme d'anachronisme ? Archaïsme qui nourrit la réussite artistique, mais ne prédispose pas forcément à l'acuité historique et politique !



Robert Brasillach.

Rien en tout cas, qui sur un tout autre plan, nous empêcherait d'apprécier une langue harmonieuse, glissant de sonorité en sonorité, et dont les phrases très courtes et le plus souvent conjuguées au présent se complètent et finissent par cerner l'objet traité. Dans cette éthique à la Paul Géraldy (l'auteur de « Toi et moi » fut un grand ami de Chardonne), on croise la délicatesse, le détail fugace, la grâce, un monde furtif de caresses, de brefs et froids dialogues à la Benjamin Constant, la pureté de la femme, le « confinement de la tendresse ». A l'opposé de l'érotisme moderne, tout est suggéré dans ce long et permanent éloge du mariage. La beauté, le vieillissement, la mort parachèvent une construction très naturellement traditionnelle. Dans « Claire », Chardonne écrit : « L'homme n'est pas fait pour vivre longtemps : l'expérience le corrompt. Le monde n'a besoin que de jeunesse et de poètes. »

Si Brasillach s'est évidemment plus fourvoyé que Chardonne, il n'en a pas moins été un être très attaché aux nobles réalités de l'art et de la poésie, de la jeunesse et de la vie. Dans « Notre avant-guerre », il est très souvent question de littérature, de théâtre, de musique, de mode, de jazz, d'amitiés, depuis les Pitoëff et Roger Vaillant jusqu'à Thierry Maulnier en passant par Jules Supervielle et Georges Blond, etc. Les années d'études à Louis-le-Grand et de préparation à Normale baignent dans un univers auquel Sartre ou Aron nous ont habitués avec simplement quelques têtes différentes. Amoureux de la vie, Brasillach appartient spontanément à l'Action française « union d'une doctrine sociale forte et de l'intelligence ». D'emblée il passe d'un éclectisme sympathique au ton du mépris qui dénonce l'infâme dans le moindre député radical, un traître chez André Marty et aussitôt un juif russe chez l'escroc Stavisky. Cet intellectuel délicat, qui, comme Paul Valéry, a pressenti le caractère mortel des civilisations humaines, déplore que les premiers juifs fuyant l'Allemagne nazie aient attisé « une guerre de religion ». Cet observateur averti et à l'affût des moindres nouveautés déplore « ce que la démocratie a fait de la France », ne cesse de se gausser du « burlesque » (sic) du Front populaire.

On ne s'étonne plus ensuite de le voir célébrer l'Italie de Mussolini comme la mère d'une grande doctrine nationaliste et sociale, de décrire avec une passion qui se veut communicative la rencontre avec le rexiste belge Léon Degrelle et de chanter l'illumination internationale qui a l'Espagne pour brasier. Lorsqu'il se rend à Nuremberg aux rencontres du Parti nazi, il écrit : « Ils chantent, le tambour roule, on évoque les morts, l'âme du parti et de la nation est confondue, et enfin le maître achève de brasser cette foule énorme et d'en faire un seul être, et il parle. Quand le stade se vide avec lenteur de ses officiants et de ses spectateurs, nous avons commencé de comprendre ce qu'est l'Allemagne nouvelle. » Le nazisme a une signification et c'est ce qui importe. Culte païen qui annonce l'Orient (l'allusion est explicite à plusieurs reprises).

Notre adepte en perd la tête et n'a plus assez de mots pour décrire les yeux bleus et graves du Führer et pour justifier les règlements de comptes de la Nuit des Longs Couteaux. Brasillach ne délire pas : il passe sans heurt de la fièvre d'une jeunesse passionnée et passionnante à l'éloge d'une dictature totalitaire au sujet de laquelle il ne nourrit pas le moindre doute. S'il y a bien un mystère Chardonne, dont le pétainisme populaire aura été l'emblème et l'expression, il n'y a pas de mystère Brasillach mais un extrémisme aussi naturel que radical. L'idéologie française que dénonce Bernard Henry-Lévy est-elle le creuset de ces aberrations, étant entendu qu'on n'en a jamais fini avec les aberrations totalitaires ? Les intellectuels, français notamment, en dépit ou à cause de l'art, leur ont été souvent perméables. Y compris aujourd'hui dans l'incroyable fulmination d'un Louis Pauwels, d'un Michel de Saint-Pierre, d'un Jean Cau, etc. contre le pouvoir de Mitterrand. Les excès verbaux peuvent conduire ensuite à d'autres excès. Nous l'avons vérifié. Ne l'oublions jamais !

LISEZ AUSSI...

* ***Jacques Chardonne : « Romanesques », « le Bonheur de Barbézieux » - Stock-Poche ; « les Destinées sentimentales », « l'Amour c'est beaucoup plus que l'amour », livre de poche Biblio ; « Eva ou le journal interrompu », Folio ; Cahiers Jacques Chardonne : n° 8. Cahiers du centenaire 1984, écrire à Ginette Guitard-Auviste, 35, rue du général-Delestrain - 75016 Paris.***

Tout Chardonne et tout sur Chardonne.

* ***Paul Morand : « Lewis et Irène », Grasset/les Cahiers rouges ; « Venises », Gallimard, « l'Imaginaire ».***

Comment lisons-nous Morand aujourd'hui ?

* ***Jean Cocteau : « le Grand Ecart », roman, Stock-Poche ; « Tour du monde en 80 jours », Idées-Gallimard.***

L'année Cocteau continue. Deux perles rares.

* ***Jacques Benoist-Méchin : « Cléopâtre ou le rêve évanoui », Presses-pocket.***

Si le nez...

* ***Zeev Sternhell : « la Droite révolutionnaire : les origines du fascisme, 1885-1914 », Seuil.***

On ira de découverte en découverte en lisant ce livre très pénétrant dû à un historien israélien qui fait beaucoup parler de lui et de ses thèses.

* ***Jean Christian Vetifils : « l'Extrême droite en France », Puf, « Que sais-je ».***

Un précis historique relativement peu développé sur la période actuelle.



La mort de Carmen, vue par Francesco Rosi.

La vie d'artiste

FILM-OPERA

Enfin une Carmen qui vit !

Le film opéra bat son plein. Après le succès de « Don Giovanni », l'échec assez cuisant de « Parsifal » et la promotion relativement confortable de « la Traviata », voici la nouvelle donne de la maison Gaumont, la « Carmen » de Francesco Rosi. Une réussite, une déception ? Il convient tout d'abord de savoir sur quel terrain l'on se place. Dans l'absolu, le film d'opéra, aussi génial soit-il, demeurera toujours un produit frustrant, bâtard. Un succédané du véritable art lyrique qui semble pourtant devenu nécessaire à une époque de consommation hypertrophiée de l'image. Sans compter que les demandes en faveur de l'opéra ne cessent de croître, il est devenu impossible d'y répondre à l'aide des seules salles existantes.

Pour remédier à cette situation bancale, on fait dans la mégalomanie galopante : des superproductions dans des superlieux, Palais des Sports ou Bercy (on y attend une « Aïda » pour la fin avril) ; des enregistrements à la chaîne pour vendre de la diva à tour de bras et des films pour mettre enfin à la portée de tous Mozart, Puccini, Verdi et les autres. C'est comme ça. Et peut-être bien ainsi, même si l'on ne peut s'empêcher de penser que Rolf Liebermann et Massimo Bogianckino ont raison, en estimant qu'un spectacle fini, mis en boîte, congelé pour ainsi dire, ne pourra jamais remplacer l'émotion du vrai, du direct... Mais il est vrai qu'un « Don Giovanni » a pu amener à la musique des gens auparavant réfractaires. Alors...

Si l'on accepte donc de se placer sur le terrain de la nécessité du film d'opéra, alors force est de constater qu'on nous gâte. Elle est belle, cette « Carmen ». Conventionnelle en diable, certes. Francesco Rosi se situe fort loin des préoccupations et des recherches d'un Peter Brook. Son propos n'est pas de fantasmer autour du mythe de Carmen, mais de l'illustrer le plus fidèlement possible. D'où le choix des décors naturels, de cette Espagne tout à la fois torride, désertique, chamarrée et profondément religieuse. Signée Pasqualino de Santis, la photographie est constamment superbe et les costumes d'Enrico Job, toujours en situation, admirables de simplicité. La direction d'acteurs, enfin, se révèle assez convaincante même si l'on peut relever çà et là quelques aberrations. Pourquoi, par exemple, avoir donné à Micaëla un guide sorti tout droit des films de Raimu ; pourquoi n'avoir pas su faire bouger les soldats lors de la Habanera, ce qui aurait évité la rangée paralysée de fantoches galonnés, pourquoi, enfin, avoir tranformé Escamillo en acrobate de salon en l'obligeant à conserver son verre de vin pendant tout son air, ce qui a pour effet catastrophique d'empêtrer Ruggero Raimondi dans une pose bizarre, le petit doigt en l'air ?

Pourtant, par instants, on se sent comme gênés. C'est que l'opéra en général et « Carmen », en particulier, vous posent de sacrées colles. Comment se tirer d'un duo d'amour ou d'une aria solitaire sans être ridicule ? C'est vrai que, dans ces cas précis, l'absence de la scène de théâtre se fait cruellement sentir. Parce que les quatre murs protègent la convention, la font exister, alors que le décor naturel, au contraire, la décuple en la rendant absurde. La seule solution : admettre. Et ne plus couper les vocalises en quatre. Tans pis si le duo Don José-Micaëla (« Parle-moi de ma mère »), filmé à l'ombre d'un arbre dans un joli village, risque de vous faire pouffer de rire. Bizet, Meilhac et Halévy n'avaient pas prévu la caméra. Ils nageaient, eux, en plein artifice...



Ruggero Raimondi, Escamillo dans le « Carmen » de Rosi.

Enfin, si cette « Carmen » est réussie, c'est aussi grâce au plateau de vedettes qu'elle rassemble. Oublions le chef, le désastreux Lorin Maazel, complètement à côté de ses tempi et que l'on doit conserver, de « Don Giovanni » en « Carmen » par désir masochiste de laisser quelque chose clocher. Admirons plutôt les chanteurs. Et d'abord, rendons grâce une fois de plus à la présence, à la puissance d'interprétation et d'expression de Placido Domingo dont la voix est aujourd'hui à son zénith. Admirons aussi l'Escamillo racé d'un Ruggero Raimondi new-look, à la silhouette-régime et à la voix splendide. Applaudissons les seconds rôles — tous parfaits, qu'il s'agisse du Dancaïre de Jean-Philippe Lafont ou du Remendado de Gérard Garino. Une seule réserve, mais de taille : la Micaëla à la voix aigre et chargée d'un lourd vibrato de Faith Escham.

Enfin, saluons chapeau bas la performance de Julia Migenes-Johnson qui ne saurait en aucun cas être Carmen à la scène (la voix est bien trop petite et pas vraiment faite pour l'opéra, mais la prise de son ingénieuse du film et du disque fait oublier le défaut), mais qui campe ici une cigarière étonnante, mélange subtil d'intense sensualité et d'élégance, véritable bête de scène au visage expressif, à la voix douce et corsée. Une Carmen interprétée avec une rare intelligence ; un personnage qui évolue, vibre, pense, aime et rit. Une Carmen vivante, quoi. Comme on n'en avait peut-être jamais vue (Berganza superbe mais un rien trop bien élevée ; Baltsa royale mais un rien trop rauque). Une Carmen enfin révélée. Et c'est le cinéma qui nous l'a offerte.

FABIAN GASTELLIER

** Cette « Carmen » est également disponible en disques. Référence NUM 751133, coffret Erato. Comme vous ne pourrez pas entendre Julia Migenes autrement qu'en enregistrement, ça vaut le coup.*

Verdi, Youpi !

Fallait-il ou non présenter « Jérusalem », cette resucée française des « Lombards » que Verdi composa sur commande pour plaire aux élégants abonnés du Palais-Garnier en 1847 ? Eh bien, oui. Oui, absolument. Oui, parce que Verdi est tout autant dans cette musique-là que dans ses chefs-d'œuvre de vieillesse, et que l'on n'a pas le droit de passer à la trappe des années de travail sous prétexte que le laborieux compositeur ne savait pas être tous les jours génial. Me font marrer, moi, les thuriféraires de « Jérusalem »... Ils avaient vu l'œuvre, eux ? Ils avaient de la chance. Parce qu'à part Vilar en 1963 à Venise (et en italien) plus un ou deux administrateurs téméraires ici ou là, on ne peut pas dire qu'on la croise tous les jours. Alors pour crier qu'il ne fallait la monter, ils ont dû attendre qu'on la monte ! Qu'est-ce qu'on dit dans ces cas-là ? On dit merci à Massimo Bogianckino qui a aidé à combler une lacune culturelle.

D'accord, « Jérusalem » ça craint. C'est souvent de la musique au mètre, pas légère légère et fort peu en situation avec l'intrigue du poème en prose de Thémistocle Solera revu et corrigé par l'inénarrable tandem Royer-Vaëz. D'accord, le texte est redoutable dans le genre « c'est lui — c'est elle — Ah. » ! D'accord, Jean-Marie Simon aurait dû construire des décors plus légers vu qu'il est obligé d'en changer toutes les dix minutes à cause des exigences loufoques de ce livret gratiné. D'accord pour tout cela. Mais la soirée tient quand même le coup. D'abord par une direction impeccable de Donato Renzetti qui sait mettre des bémols là où Verdi exagère dans le Dzim boum boum, ensuite par un plateau parfait d'où se détache principalement la jeune Cécilia Gasdia (dans un rôle peut-être un peu trop dramatique pour elle) et le baryton Silvano Carroli, certes doté d'un timbre ingrat, mais qui convient parfaitement aux rôles noirs. Alors — « Jérusalem » problème ? Non ! Verdi, youpi !

F. G.

** « Jérusalem », de Giuseppe Verdi — direction musicale Donato Renzetti. Avec Cecilia Gasdia, Veriano Luchetti, Silvano Carroli...*

Théâtre de l'Opéra de Paris — 747.57.50 les 10 et 14 mars — 19 h 30.

CHANSONS

T'en fais pas mon Pierrot

Le Pierrot, c'est pas un chanteur comme tout le monde. Il fait pas des chansons sur mesure pour plaire aux faiseurs du show-biz. Il a jamais fait ça. Il sait pas faire. Même que Monsieur Barclay lui avait prédit que ça marcherait jamais pour lui tant qu'il refuserait de passer au moule. Pierrot, il a rigolé et il s'est barré. Comme il était têtu et qu'il avait de l'humour, il est parti en enlevant Rebecca, la secrétaire de Barclay. Depuis, Rebecca est devenue sa compagne de tous les jours, la mère de ses enfants, l'âme de la marque « Adèle » (le label personnel des disques de Pierrot) et l'organisatrice des tournées. Rebecca et Pierrot se marrent tous les jours en pensant à Barclay qu'a l'air d'un con.

Le Pierrot, c'est un joyeux, un qu'aime la vie, la cambrousse (la campagne), la tortore (la cuisine) et les gorgeons de châteaux (les vins de Bordeaux). Un goûteux, un gourmand qui se shoote avec les mots des autres : Rabelais, Marcel Aymé, Paul Léautaud, Georges Brassens. Un pas jaloux qui s'est amouraché du dictionnaire une fois pour toutes : son plaisir, c'est d'inventer autant que ses maîtres à lire et à rêver. Ses fugues ont de la fougue : au plaisir des dérapages verbaux. Ses paillardes ne sont pas peinardes : sous la gouaille la colère. Ses tendresses sont sans faiblesses : la beauté n'est rien sans la lucidité. Le saxophoniste de Castelsarrazin et le comédien du Grenier de Toulouse ont passé le relais à l'écrivain Perret : il ne sera jamais académicien, il sera toujours vert.

Le Pierrot, c'est un auteur qui tient la route. Sa gouaille n'est là que pour masquer son émotion. « Le tord-boyau », « le Zizi » et autres grivoiseries ne sont que des camouflages tranquilles sur le chemin de sa pudeur. Il lui semblerait grossier de n'employer que des mots polis pour nommer des choses essentielles : amour, liberté, tolérance. Faut savoir décoder, les mecs ! Pierrot, c'est pas un scribouillard simpliste, c'est pas un plumitif du premier degré. C'est un faiseur de fables. Faudrait voir à pas l'écouter avec des portugaises ensablées !

Le Pierrot, c'est la constance même, c'est la fidélité. Pas une fausse note dans son concert sans cesse recommencé. Vingt-cinq ans à jouer la même musique. Vingt-cinq ans à varier sur les mêmes petits malheurs et les mêmes petits bonheurs de cette putain d'amante : la vie. Vingt-cinq années de générosité mâtinée de poésie. Vingt-cinq balais d'émerveillements et de rebellions. Vingt-cinq piges comme un fleuve en crue perpétuelle ; avec des débordements inoubliables, mémorables, superbes : « Blanche », « Lili », « Mon p'tit loup ». Il peut dormir en paix, le Pierrot : le jour où il s'en ira, ce limon-là restera. T'en fais pas, mon Pierrot...

Le Pierrot, c'est la fête garantie. Au théâtre (1) ou chez soi (2). Le Pierrot nouveau est arrivé aussi pétillant que le Pierrot ancien. Aussi curieux : « Comment c'est la Chine ? » Aussi nostalgique : « Avant on s'écrivait/Maint'nant on s'téléphone. » Aussi modeste : « Je ne suis qu'une chanson/En face d'une fusée Pershing. » Aussi lucide : « Enfer je marche sur tes pavés/C'est pas la vie qu'j'avais rêvée. » Aussi fraternel : « Salut ami d'Aubervilliers/Enfant au cœur bien chevillé/Aux tendres vagues de ton espoir/Au soleil au bout du couloir. » Aussi fou de l'amour : « Non rien n'est plus beau/Qu'une femme amoureuse qui fait l'amour. » Toujours aussi Perret.

Pierre Perret, c'est un rieur qui dit : « La chanson, c'est une chose sérieuse. » Une chose sérieuse et belle aussi, Pierrot : « Elle arrivait des Somalies/Lili... »

JEAN-PAUL LIEGEOIS

(1) Pierre Perret chante à Bobino jusqu'au 1er avril.

(2) Le dernier album de Pierre Perret : « Comment c'est la Chine ? » (Adèle AD 39 533)

PUB

Une cuillerée de Wagner, trois louches de Rossini, un zeste de Mozart

Belle et rutilante comme un sou neuf, la voiture tourne et fait des grâces. « Ma diva, tu es divine ! » s'exclame une voix off extatique, tandis que retentissent quelques mesures d'un air célébrissime de la « Norma » de Bellini. « Casta Diva » à la rescousse de la Régie Renault, il fallait y penser. En fait, depuis quelques mois, les publicitaires ne pensent qu'à ça. C'est à qui produira son spot à la sauce opéra. Une cuillerée de Wagner, un zeste de Mozart, et trois louches de Rossini et de Verdi, véritables superstars de la réclame sur fond de contre-ut. Bizarre, bizarre... A tout instant de la journée, il se chante quelque chose à la télévision.

Tout a sans doute commencé avec B.a.s.f. Rappelez-vous. L'émotion intacte. L'avenue de l'Opéra la nuit, une voix bouleversante qui s'élève et Puccini qui pleure. Du grand art. L'opéra y servait les cassettes B.a.s.f., mais aussi l'opéra. Jamais « Manon Lescaut » ne s'est aussi bien vendu. Pas fous, les publicitaires ont flairé l'aubaine. Puisqu'il y avait bel et bien un phénomène opéra, autant le récupérer. Et pour pas un centime, vu qu'aucune S.a.c.e.m. ne protège les droits d'un Richard Wagner ou d'un Friedrich Haendel. En avant donc pour les vocalises. Celles de la Reine de la nuit, par exemple, — dans « la Flûte enchantée », de Mozart — qui ont longtemps servi à vanter les mérites d'un riz si ailé, ailé, ailé... Et voilà. Le pli était pris. Place au déferlement.

On n'a pas été déçu, on a eu droit à tout. « Tannhaüser », de Wagner, pour les cheminées de M. Topart, « Rigoletto » de Verdi et son fameux « la donna e mobile » comme faire-valoir d'un détergent quelconque — vous savez bien, c'est le monsieur tout nu qui se récure dans sa cuisine parce qu'il ignore la différence entre un évier et une baignoire — et le « Halleluah » du « Messie » de Haendel, censé nous initier aux délices de la nouvelle éponge « Polisson » de « Spontex ». Depuis quelque temps, Bizet fait très fort. Avec deux airs vedettes de « Carmen » : le chœur des petits garçons de la garde montante — même musique, paroles différentes — pour les biscuits Vandamme, et l'inusable « Prends garde à toi » de la gitane qui a séduit les matelas Epeda. Derniers en date : Wagner et ses walkyries pour le gruyère Meule Noire, Rossini et son « Barbier de Séville » pour les potages Royco.

Bizarre, bizarre... Si au moins il y avait un rapport musique-produit, on commencerait à comprendre. Mais là, rien. Juste trois notes plaquées pour faire ambiance. Et, contrairement à ce qu'on pourrait penser — l'opéra faisant toujours figure d'art élitiste — pas toujours au service du haut de gamme. Pour une voiture bien — et chère — sous tous rapports, combien de produits de consommation courante ? Si les publicitaires l'utilisent, c'est que c'est vrai : l'opéra fait recette. Suffisamment populaire pour résonner dans la tête des gens, trop mystérieux encore pour ne pas subjuguer des foules admiratives, mais très humbles devant un monde qui n'est pas le leur. Vraisemblablement, les hommes de pub futés jouent sur les deux tableaux. Les autres suivent le mouvement, parce qu'ils se disent que c'est la mode. Et comme ça marche, ça va sûrement marcher longtemps. Après tout, pourquoi pas ? A tout prendre, c'est plus rigolo que le « Va pensiere » du « Nabucco » de Verdi que nous serinent à longueur de manifestations les partisans de l'école privée. Le riz de la Reine de la nuit, on en mangerait. Le reste... on en a soupé.

MARTINE DUCOUSSET



Pascal Lebrun



© Fondation Jean Jaurès

ANNE TRES CLAIRE

Avec "Edition spéciale" d'Anne Sinclair et Alexandre Tarta regardez enfin la différence

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

REGARDEZ. Regardez la télévision et ses informations : cette tiédeur, cette prudence, cet art de ménager la chèvre et le chou, cette peur générale d'appeler un chat un chat, cette tendance à éviter les vrais problèmes ou à les exiler dans une case de l'après-22 heures. Regardez cette fuite en avant dans la médiocrité, qui, par contraste, nous fait bondir de joie quand (ô surprise !) un magazine se met soudain à avoir du punch, qui nous fait nous étonner quand un chanteur de métier se met à faire (plutôt bien) le métier de journaliste. Où est l'insolence ? Où est l'irrespect ? Où est la liberté de ton ? Bref, où est l'information de qualité à la télévision ? Où est le professionnalisme ? Que sont nos espoirs devenus ?

Regardez la différence : « Edition spéciale » d'Anne Sinclair et Alexandre Tarta. Une émission mensuelle sur T.f.1. Trois éditions déjà. Trois dossiers ouverts et traités sans complaisance ni esquive, abordés bille en tête : la justice, la guerre nucléaire, le racisme. Journalistes frileux, s'abstenir ! Justement (comme dirait Guy Bedos, qui utilise toujours judicieusement ce mot), justement donc, jusqu'à maintenant, à une ou deux discrètes exceptions près, la télévision ne s'était pas aventurée sur ces terrains-là. Tiens, tiens... On connaît la rengaine : « Mais, ces sujets sont largement traités par la presse écrite ! » Et il y aurait une ligne dans la loi sur la communication audiovisuelle ou dans le cahier des charges des chaînes qui interdirait de les aborder à la télévision ? Evidemment, non ! Mais le vieux réflexe conditionné (conditionnement made in gaullo-pompidolo-giscardie) joue encore : pas de vagues ! Les comportements professionnels ne se modifiant pas, par quel miracle le traitement et le contenu de l'information télévisée pourraient-ils changer ?

Anne Sinclair a un avantage : elle n'a pas séjourné suffisamment longtemps dans les « vieilles maisons » du service public pour en avoir attrapé les mauvais plis et les confortables habitudes. De passages éclair en rapides remerciements, elle a quand même eu le temps de se forger une certitude : la télévision et les téléspectateurs méritent mieux qu'un exercice timide du journalisme. Informer au risque de déranger : c'est sa méthode. C'est à prendre où à laisser. T.f.1 a pris : ce n'est pas ce que la chaîne a fait de plus mal depuis 1981 ! On aimerait même que ce genre de pari sur la liberté ose s'étendre un jour à toute la grille...

Hier : la justice, la guerre nucléaire, le racisme. Demain (c'est-à-dire le mardi 13 mars à 20 h 35) : le Parti communiste. Encore un sujet « fort ». Encore un débat « dérangeant » en perspective. On comprend que, par définition, il dérange certains. On comprend moins que les principaux intéressés, les communistes, aient brutalement fait machine arrière par rapport à une émission dont ils avaient accepté le principe ; plus : Pierre Juquin avait été tenu au courant de tous les choix d'Anne Sinclair et, en retour, il lui avait fourni un document historique inédit (un film faisant l'apologie — française — de Staline). Les dirigeants communistes, Georges Marchais en tête, se plaignent régulièrement d'être maltraités par la télévision de l'après-10 mai ; Anne Sinclair leur propose une heure et demie de débat sur leur parti ; ils se défilent ! Pareille attitude manque pour le moins de cohérence... Les communistes voudraient procéder à une déstabilisation de la télévision qu'ils ne s'y prendraient pas autrement.

La force d'Anne Sinclair au contraire, c'est d'être claire : indépendante et professionnelle. Anne très claire. Pour d'aucuns, qui n'aiment pas la liberté, Anne trop claire ?



Pascal Lebrun

« L'UNITE » : N'y a-t-il pas une provocation délibérée dans le titre même de votre émission ? « Edition spéciale » rappelle plus la presse écrite que les médias audiovisuels...

ANNE SINCLAIR : Bien sûr. C'est plus qu'un clin d'œil de McLuhan à Gutenberg. C'est une façon de montrer sans ambiguïté que je veux faire à la télévision l'équivalent de ce qui se fait dans la presse écrite. Il y a des tas de sujets qu'on aborde à longueur de pages dans les journaux, qui font la une de la presse écrite et dont il est dit que la télévision ne les traiterait pas. Moi, je ne vois pas pourquoi !

Annoncer une émission de télévision sous le titre « Edition spéciale », c'est aussi annoncer une forme d'information télévisée qui n'existait pas. A la télévision, les genres sont habituellement très stéréotypés, très cloisonnés. Ici, des sujets en tranches, en « petits morceaux » dans les journaux télévisés. Là, un reportage « de fond ». Ailleurs, un débat entre des journalistes et un homme politique, ou un face-à-face. Mais, surtout, que ces modes de traitement n'interfèrent pas, qu'ils ne se contaminent pas !

A ce cloisonnement, j'ai préféré substituer un mélange : un invité porteur du thème choisi, avec des contradicteurs ; une émission de plateau en direct donc, mais rythmée par des documents et des reportages qui viennent appuyer le dossier et nourrir le débat.

— Vous êtes bien la seule à avoir le courage d'inventer à la télévision !

— N'exagérons rien. L'invention à tout prix, d'ailleurs, ça ne veut pas dire grand-chose. Ce qui importe, c'est le traitement... Un jour, un type est arrivé en disant : « J'ai une idée formidable. Je vais mettre cinq personnes autour d'une table et elles vont parler de leurs livres. » On a dû lui répondre : « Mon vieux, ça, c'est pas une idée vraiment originale ! » Il n'empêche que cette idée est devenue une des meilleures émissions de télévision : elle s'appelle « Apostrophes ».

Donc, moi, j'ai proposé une émission de plateau. Une après bien d'autres. Mais, Alexandre Tarta, avec son savoir-faire et son imagination, a su inventer une écriture nouvelle. Le style d'« Edition spéciale », s'il est nouveau, lui doit beaucoup.

— Comment vous est venue l'idée de faire « Edition spéciale » ?

— En juin 1983, il y a eu cette manifestation des policiers contre le garde des Sceaux. J'étais au chômage. Je me suis dit : « Et si on faisait une soirée de télévision sur la justice ? » J'en ai parlé à Robert Badinter qui a convenu qu'il n'avait plus grand-chose à perdre... Il était de mon avis : la justice, chaque Français a un avis là-dessus, un avis extrêmement tranché ; alors, autant mettre tous les arguments sur la table. Car il ne s'agissait pas de faire commenter par un ministre telle mesure ponctuelle. Il s'agissait de s'interroger sur l'ensemble d'une politique, d'aller au fond du problème de la justice pénale. Et de trouver une forme originale pour éclairer le dossier de différentes façons. Je suis allée proposer mon idée à T.f.1. En discutant avec les responsables de la chaîne, la prolongation de mon projet sur une série d'émissions a naturellement surgi.

— Après ce premier thème, la justice, vous avez choisi d'autres sujets tout aussi brûlants...

— En réfléchissant à la série, je me suis aperçue qu'il n'y avait pas de « lieux télévisés » pour traiter certains sujets, pas de formules adéquates. A partir de là, les thèmes « non traités » se sont imposés d'eux-mêmes ; ils collaient parfaitement à ma formule : la guerre nucléaire, dont seul François Mitterrand avait parlé sur Antenne 2 ; le racisme, dont la résurgence imposait un débat de toute urgence. On a dit que c'était courageux de choisir de traiter ces dossiers ; je ne vois pas le courage qu'il y a à évoquer ce qui est dans l'air ; il y a peut-être, par contre, un certain manque de courage à éviter délibérément les problèmes douloureux...

— Ce qui m'a frappé, lors de vos premières émissions, c'est votre liberté de ton. Cette façon, par exemple, que vous avez eu de remettre Stirbois à sa place. Contrairement à certains de nos confrères et consœurs, vous ne vous protégez guère...

— J'avoue que ce n'est peut-être pas très prudent, mais c'est mon tempérament ! D'un côté, je dois à chacun de mes invités un minimum de courtoisie. D'un autre côté, je suis en position de médiatrice : je sers de relais entre l'opinion publique et mes invités ; au nom de la première je ne dois pas être complaisante envers les seconds. Mais, je sens bien que j'avance un peu sur une corde raide.

J'essaie de m'en sortir en étant la plus honnête possible. Je crois à l'honnêteté, pas à l'objectivité. Jean-Luc Godard, a eu un très joli mot à ce propos : « L'objectivité, c'est cinq minutes pour Hitler et cinq minutes pour les Juifs. » Cette objectivité-là, qu'on ne me le demande pas ! Et tant pis si on me juge trop passionnée...

— Le quatrième numéro d'« Edition spéciale » devait être consacré au Parti communiste. Mais, aux dernières nouvelles, votre interlocuteur principal, Pierre Juquin, a choisi de s'abstenir. Vous y attendiez-vous ? L'émission aura-t-elle lieu ?

— Au départ, tout s'est bien passé. J'ai dit à Pierre Juquin : « Si vous le voulez bien, on ne va pas faire une émission idyllique. On va plutôt parler de ce qui fait problème. » Il ne m'a fait aucune objection. Je lui ai proposé trois grands chapitres : le P.c. et la démocratie, le P.c. et l'U.r.s.s., le P.c. et sa crédibilité économique. Pour chaque chapitre, j'ai choisi un contradicteur. Nous nous sommes mis d'accord sur des noms. Je lui ai proposé que le P.c. réalise lui-même son propre film sur son fonctionnement interne tandis que nous ferions une séquence contradictoire avec certains de ceux qui ont quitté le parti : Jean Elleinstein, Philippe Robrieux et Hélène Parmelin. Je n'ai rien caché à Pierre Juquin, il a dit oui à tout.

Et puis, tout à trac, sans avoir été prévenue, j'ai appris par « l'Humanité » de lundi qu'il se retirait de l'émission. Cette manière scandaleuse et discourtoise me rend malade... Mais, je rentre vite mon humeur personnelle pour poser une question fondamentale : une émission d'information peut-elle accepter d'être prise en otage, d'être sabordée par un parti politique quel qu'il soit ? Déontologiquement, moralement, je n'ai pas l'intention de baisser pavillon. Je travaille pour trouver une équation qui rendra l'émission viable et crédible : il n'y aura peut-être pas de représentant de la direction du P.c., mais il y aura peut-être des militants communistes sur le plateau... C'est ce que je souhaite. J'espère que la direction de T.f.1 aura à cœur, comme moi, de ne pas céder à un chantage inqualifiable.

— Vos prochains dossiers ?

— Le 10 avril : « Le Libéralisme en question ». Le 8 mai : « Résistance ou collaboration ? »

Au risque de vous déplaire

PAR FABIAN GASTELLIER

VENDREDI 9 MARS :

T.f.1 Frédéric Pottecher, émission de Daniel Costelle — troisième partie : « la Voix de la justice » — 21 h 50.

1958 : Frédéric Pottecher commence sa carrière télévisée. Du procès Marie Besnard, accusée en 1949 d'avoir empoisonné treize personnes de sa famille, jusqu'au procès de Régis Debray, en 1967, en Bolivie, Pottecher passe en revue les grands moments de la seconde moitié du XXe siècle, dont le célèbre procès Eichmann à Jérusalem en 1961.

A.2 « Disparitions », série en six épisodes. Premier épisode : « Trou de mémoire », scénario et dialogues de Christian Biegalski et Pierre Geller. Réalisation de Claude Barrois. — 20 h 35.

La disparition comme ultime ressort moderne au drame policier. On ne dira plus « qui a tué ? » mais « qui a disparu ? » Et c'est vrai qu'en France environ dix mille personnes disparaissent chaque année... Par le biais de six téléfilms de fiction, A.2 se propose de poser le cas des « disparus ». Bien sûr, il existe des pays où l'on disparaît bien plus qu'ici, mais c'est une autre histoire...

Ciné-club. Cycle Italie : « Le temps s'est arrêté » d'Ermanno Olmi — 23 h.

Révélé en France avec « l'Arbre aux sabots », mais découvert plus de dix années auparavant avec « Il Posto » puis « les Fiancés », Ermanno Olmi est devenu le nouveau pape du cinéma intimisto-rural de l'Italie. Avec ce film, tourné en 1959, il explorait déjà la nature — les Alpes —, la réalité paysanne — dialogues en dialecte — et le casting des non-professionnels. On peut aimer.

F.r.3 Vendredi, magazine d'André Campana : Jesse Jackson, un Noir à la Maison-Blanche, reportage de la télévision suédoise — réalisation de Thomas Dillen, Sven Ribbsjo et Lars Ulvenstam — 20 h 35.

C'est Jesse Jackson, pasteur baptiste de quarante-deux ans, qui fit libérer en décembre dernier le pilote américain capturé par les Syriens. Depuis ce geste, l'homme a acquis une réelle stature de « présidentiable ». Qui est-il ?

SAMEDI 10 MARS :

T.f.1 « Les Malheurs de Malou », téléfilm de Jeanne Barbillon — 20 h 35.

Journaliste de choc en passe de donner naissance au scoop de l'année, Malou Mulet va vivre de curieuses aventures policières entre comédies, satire et surréalisme. Avec Bernadette Lafont et Jean-Luc Bideau.

DIMANCHE 11 MARS :

T.f.1 « L'Argent des autres » de Christian de Challonge d'après le roman de Nancy Markham — 20 h 35.

D'un banal scandale financier jusqu'aux entrailles de l'espionnage « propre » — celui qui règne dans les milieux de la haute finance, il n'y a qu'un pas : un pas qu'Henri Rainier, simple fondé de pouvoir d'une banque, va franchir bien malgré lui. Mais peut-on lutter seul contre le pouvoir et l'argent ? Un film intéressant — surtout par les décors blancs terrifiants de l'univers bancaire. Avec Jean-Louis Trintignant, Claude Brasseur, Michel Serrault et Catherine Deneuve.

F.r.3 Théâtre : « la Célestine » de Fernando de Rojas. Mise en scène de Petrika Ionesco. 16 h 20.

Un texte de référence, véritable pierre de touche de la littérature espagnole baroque du XVIe siècle. Un monde cynique, flamboyant, impertinent et sensuel. Le monde du désir et de la tromperie qui est dirigé par un personnage inquiétant, la Célestine, mère maquerelle fascinante qui trouvera plus tard quelques sosies chez Jean Genêt.

L'émission de la semaine : « Quidam », téléfilm de Gérard Marx d'après le roman de Demouzon. A.2, mercredi 14 mars. 20 h 35.

Au départ, un roman noir avec personnages branques et décor impressionnant : l'histoire d'un tueur sadique qui poursuit les femmes seules, dans un Paris étrange, entre chantiers et quartiers en démolition, où ne vivent plus que des clochards et quelques philosophes errants. A l'arrivée, l'analyse d'un piège. Comment une jeune un peu fêlée et pas mal nymphomane fait arrêter son amant à la place du véritable assassin. En adaptant pour l'écran le roman de Demouzon, Gérard Marx a surtout voulu raconter le naufrage d'un couple, les rapports impossibles entre un homme et une femme et filmer le délabrement d'une capitale luxueuse, sorte d'envers du décor, pour montrer la ressemblance entre deux sortes de morts. Si la réalisation manque parfois de poids et ne convainc qu'à moitié (il fallait la poésie d'une Yannick Bellon à l'époque de « Quelque part quelqu'un » ou d'un Michel Polac à l'époque de « Demain la fin du monde »), l'interprétation tout à fait exceptionnelle de Richard Bohringer et Aurore Clément mérite qu'on passe la soirée devant l'écran d'Antenne 2. Dans un apparent contre-emploi — le chômeur romantique Bohringer dévoile des trésors de séduction, de faiblesse et de fêlure qui rappellent par instants sa première apparition au cinéma, dans « l'Italien des roses », de Charles Matton. Quant à Aurore Clément, elle aborde, avec ce personnage de dingue prostrée, un virage radical dans sa carrière et démontre à ceux qui ne s'en étaient pas encore aperçus qu'elle est bien autre chose qu'une ravissante évanescente pour cinéma intimiste. Sa violence sourde, sa force cachée sont d'une étonnante vérité. Enfin une comédienne qui sait aller jusqu'au bout d'elle-même, accepte de se laisser défigurer par un rôle ingrat et risque sa réputation et son look. Aurore s'avoue d'ailleurs terrorisée par cette image brutale d'elle-même. Elle a tort : elle n'a jamais été aussi bouleversante et... splendide !



LUNDI 12 MARS :

T.f.1 « Casque d'Or », de Jacques Becker — 20 h 35.

Classique entre les classiques, à magnétoscoper d'urgence.

A.2 Théâtre : « l'Astronome », de Didier Van Cauwelaert — mise en scène de Jacques Rosny — 20 h 30.

Lors de la création de cette petite pièce en avril 1983, on cria au génie : un nouvel auteur nous était né. Sans aller jusque-là, saluons quand même le talent vif de Didier Van Cauwelaert, pas vraiment homme de gauche, mais dont la plume brillante sait décrire avec beaucoup d'humour la névrose d'une analysée de choc. Dans le rôle de la patiente flottante à pilules rassurantes (youpi ! écrirait Sempé), Catherine Rich fait une fracassante entrée...

F.r.3. « L'homme qui aimait les femmes », de François Truffaut. — 20 h 35.

« Les jambes de femmes, je le proclame, sont des bijoux dont je suis fou. » Par le truchement de Charles Denner en doux maniaque, François Truffaut nous avoue une de ses obsessions majeures. Pour certains truffaldiens purs et durs, son meilleur film.

MARDI 13 MARS :

F.r.3 « Sale rêveur », de Jean-Marie Périer. — 20 h 35.

Un rêveur marginal s'invente une impossible histoire d'amour à partir d'une image fugitive : celle d'une jeune fille conduite par un chauffeur dans une luxueuse voiture. Sa dérive mentale va peu à peu tourner à l'obsession pour s'écrouler d'un seul coup lorsqu'il découvrira le pot aux roses... Un joli petit film qui vaut surtout pour la présence de Léa Massari en compagne de bohème attentionnée.

MERCREDI 14 MARS :

T.f.1 L'histoire à la une : « De révoltes et d'espoirs », émission de Michel Duvernay et Jean-Yves Jeudy — Avec la collaboration de Madeleine Reberioux — 21 h 25.

Pour le centième anniversaire de la loi sur les syndicats, une évocation du long, patient et difficile cheminement du monde ouvrier. Depuis le rassemblement des cent une corporations dans son livre des métiers par saint Louis jusqu'au grand tournant industriel du XIXe siècle, toutes les étapes, les luttes et les révoltes du peuple de gauche avant la lettre.

JEUDI 15 MARS :

T.f.1 « Contre-enquête », magazine d'Anne Hoang — 21 h 30.

(suite de la page 28)

siste comme une lueur de souffrance.

Le « Je ne suis d'aucune école », de Pierre Bonnard, est, dès lors, moins un défi qu'une évidence. L'ancien potache de Louis-le-Grand et de Charlemagne, le carabin que son père, chef de bureau au ministère de la Guerre, aurait aimé voir embrasser la « carrière », veut respirer autrement. Il a dix-neuf ans lorsqu'il s'inscrit à l'Académie Jullian, où il rencontre son futur confident, Maurice Denis, et Paul Ranson. Sérusier, qui n'a pas échappé, lors d'un voyage en Bretagne, en 1888, à la singularité jaune de Gauguin, est celui autour duquel tourne la roue des nabis. Et s'il conçoit avec panache la couverture de la « Revue-Blanche », Bonnard s'attire le coup de chapeau de Toulouse-Lautrec, tombé en arrêt devant l'affiche France-Champagne.

La verdeur toute printanière, la gamme vivifiante de tonalités fraîches, sinon d'audacieuses mises en page dans les estampes et paravents japonais, fascinèrent autant Van Gogh que Renoir et Picasso. Les nabis, plus que d'autres, qui détectèrent là des ressources de renouvellement visuel. Ce n'est donc pas sans enthousiasme que



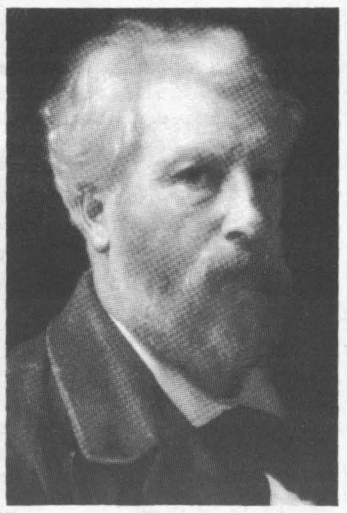

Autoportraits de Bonnard et Bouguereau.

Bonnard se lance dans la litho couleur, qu'il illustre Jarry et Verlaine, Jules Renard et Octave Mirbeau, Gide et Pierre Louÿs. Que peint Bonnard ?

Sur soixante-cinq tableaux rassemblés au M.n.a.m., des nus et des décors intérieurs, des campagnes de la vallée de Seine, le jardin du Cannet où il s'installe en 1925. C'est l'année où Marie Boursin, la belle Marthe, devient sa femme. Tout semble se dérouler sur un mouchoir de poche. On escorte Marthe dans la salle de bains — son séjour préféré — où l'attendent une eau éternellement bleue, un sofa rose et, autour de colifichets aussi veloutés que des pêches mûres, d'étourdissants accords de mauve, abricot, saumon, jaune orangé qui flottent ou ruissellent.

Or, quelle que soit la maîtrise de glissantes obliques, quels que soient les plans, agencés en perspective ambiguë d'être à peine esquissée et fondante, le charme papillonnant que lève le pinceau est total, la pétulance chromatique est festive, par quoi Bonnard scrute le bonheur du jour, et qu'il marque d'une claire touche, fluide et onctueuse, est souveraine. Le dessin, si impérieux chez Maurice Denis, disparaît ici, au point qu'on a motif à douter de la vérité des formes.

Cet homme fluet est loin des cadences syncopées et de tout cahot. Il tâtonne, avance en aveugle, n'ajoute rien de trop. Il écoute la petite voix qui l'appelle, il capte, doit hésiter, se refusant à juger, il tremble peut-être de ce que la lumière l'engage vers des chemins de traverses, vers l'inconnu.

De là les tendre brûlures de ses effets, jamais recherchés pour eux-mêmes, effets fugaces d'une gaieté voilée. S'il a voyagé hors de France, Bonnard est en fait un casanier. Il est difficile de l'imaginer se déplacer beaucoup au creux pulpeux de la peinture. Et cette dernière, pour un peu, serait d'une seule saison, celle qui maintien Marthe resplendissante jusqu'à ses ultimes jours, et dont l'univers obéissant concourt à la gloire juvénile. Bonnard se lève du fauteuil, s'immobilise devant une croisée, d'où il aperçoit la « Baie de Cannes » (1935), à la limite « l'Embarcadère » (1928-34). De l'atelier, les toits de la ville, en contrebas, semblent proches, une autre fois lestés à un autre espace. Et ces toits, cette mer, ces objets sont aussi exquis que des fruits réfugiés dans l'assiette.

Ce que cherche Bonnard ? Les états d'un bonheur menacé. Que suggère-t-il ? La cruauté de la nature par les soins de quoi ce qui est chair doit se nourrir de chair pour illuminer et s'illuminer, avant que de ternir et s'étioler. Sinon quel sens accorder au si lucide « Autoportrait dans la glace » (1938) travaillé par la mort et à cet autre de 1945 aux traits de terre qui s'effritent ? Le corps de l'arbre ou le corps de Marthe, le tissu des fleurs ou celui des baigneurs feraient-ils le seul et même corps charnel et miroitant de la peinture, rectangle muet où perdure de soi un long rêve éveillé ?

Est-ce insensé ? Pierre Bonnard peint car, ainsi, rien de ce qu'il récolte ne vieillira.

De tous les peintres français du XXe siècle, Pierre Bonnard — qu'une remarquable suite de photographies prises à la fin de la Seconde Guerre par Henri Cartier-Bresson montre si désemparé — est l'auteur des harmonies blessées les plus tendres et secrètes. En cela, il est arrière-cousin de Chardin. Bonnard donne un point de vue capital le 18 janvier 1939 : « Que le sentiment intérieur de beauté se rencontre avec la nature, c'est là le point. » Il voulait signifier que, dans ces accordailles, où le transparent s'ennuage d'opaque, la beauté est si inaccessible qu'elle vainc ; elle est liberté en marche, elle terrasse aussi ceux qui l'ont attendue et servie sans désespérer.

D'où la peinture de Bonnard : elle déclenche une émotion infinie, qui rend tout bêtement heureux. Au fond, rien de ce qui sépare, suggère-t-elle encore, n'aide à voir clair en soi, sinon à se créer une vie à soi. Etait-il, artiste si méfiant de lui-même, en retard sur notre siècle ou en avance sur le suivant ? ●

William Bouguereau : Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 6 mai.

Pierre Bonnard : Centre Georges Pompidou, grande galerie (5e étage). Sauf mardi, de 12 h à 22 h, les samedi et dimanche de 10 h à 22 h. Jusqu'au 21 mai.

BONNARD-BOUGUEREAU: LE VRAI ET LE FAUX

L'extrême droite a paraît-il le vent en poupe, Bouguereau et les pompiers aussi... les hommes d'ordre seraient-ils à la mode ? Mais en matière d'art l'éblouissant désordre d'un Bonnard est mille fois préférable. Deux expositions le démontrent sans appel

PAR LUCIEN CURZI

UN savoir-faire qui ne déroge pas à la tradition, un métier où l'habileté, comme il se doit en pareil cas, supplante l'émotion et le libre exercice de la pensée, voilà en somme des images aussi sincères que fades, aussi pieuses que déclamatoires, voilà des tableaux qui suent leur moralisme de confessionnal sous une fine pelure de sucre glace. Alors, un Bouguereau quelque peu réchauffé ?

Certes, il apparaît tel qu'en lui-même, gaillard râblé d'épaisse écorce, quoique si



« Le guêpier », de William Bouguereau.

faible et si sensible que cet ensemble de peintures réunies dans un Petit Palais aux espaces d'origine remis en honneur — et c'est heureux — explique s'il en était besoin la dérobade des musées nationaux, qui n'en ont pas voulu. Car il s'agit bien d'une justification de ce que l'académisme est une chaste lune revenue d'exil. C'est qu'au nom de l'équité historique il donne cours à révision devant quoi, même le Louvre, austère et vénérable, n'a pas fait la moue. Et salle Drouot, grossistes et amateurs prisent comme jamais les « officiels », besogneux de tout poil au talent pommadé (ces jours-ci, une « Cléopâtre » de Châtelet de Rochegrosse a quand même fait ses 65 000 F !), dont les chefs de file font peine à nommer : Cabanel et Gérôme. Ces exemples de sabreurs, un rien égrillards et pédants, furent de la même génération, et du même clan que Bouguereau, qui établirent, au siècle passé, leur trinitaire hégémonie sur le Salon officiel, grâce auquel tout peintre devait transiter s'il voulait décrocher la timbale publique. Or, ces vertueux caïds montrèrent un mâle acharnement à barrer la voie à Courbet comme à Manet, au joyeux bloc aventureux des impresionnistes, et même à ceux, qui ne surent pas capituler devant leur intransigeance d'hommes d'ordre. A quoi s'opposaient ces purs esprits ? A la contagion de l'art lorsque celui-ci sort des principes d'Ecole et du pouvoir des sacristies, qu'il court au plein air, couche à la belle étoile, qu'il est voluptueux, mal élevé, qu'il se bat l'œil des sermons, bref qu'il est vivant et se garde d'affirmer.

Si l'appellation contrôlée d'art officiel conserve donc ses vertus, les œuvres de ces trois peintres l'illustrent parfaitement. Or, fidèle soutien du « juste milieu », en art comme en politique, Bouguereau valait bien une messe expiatoire lui aussi, pour l'oubli de plomb dans quoi il paraissait à jamais tombé. Mais Bouguereau se relève, déguisé en victime d'ingrats successeurs. Voyons, ce n'est pas si moche que ça !

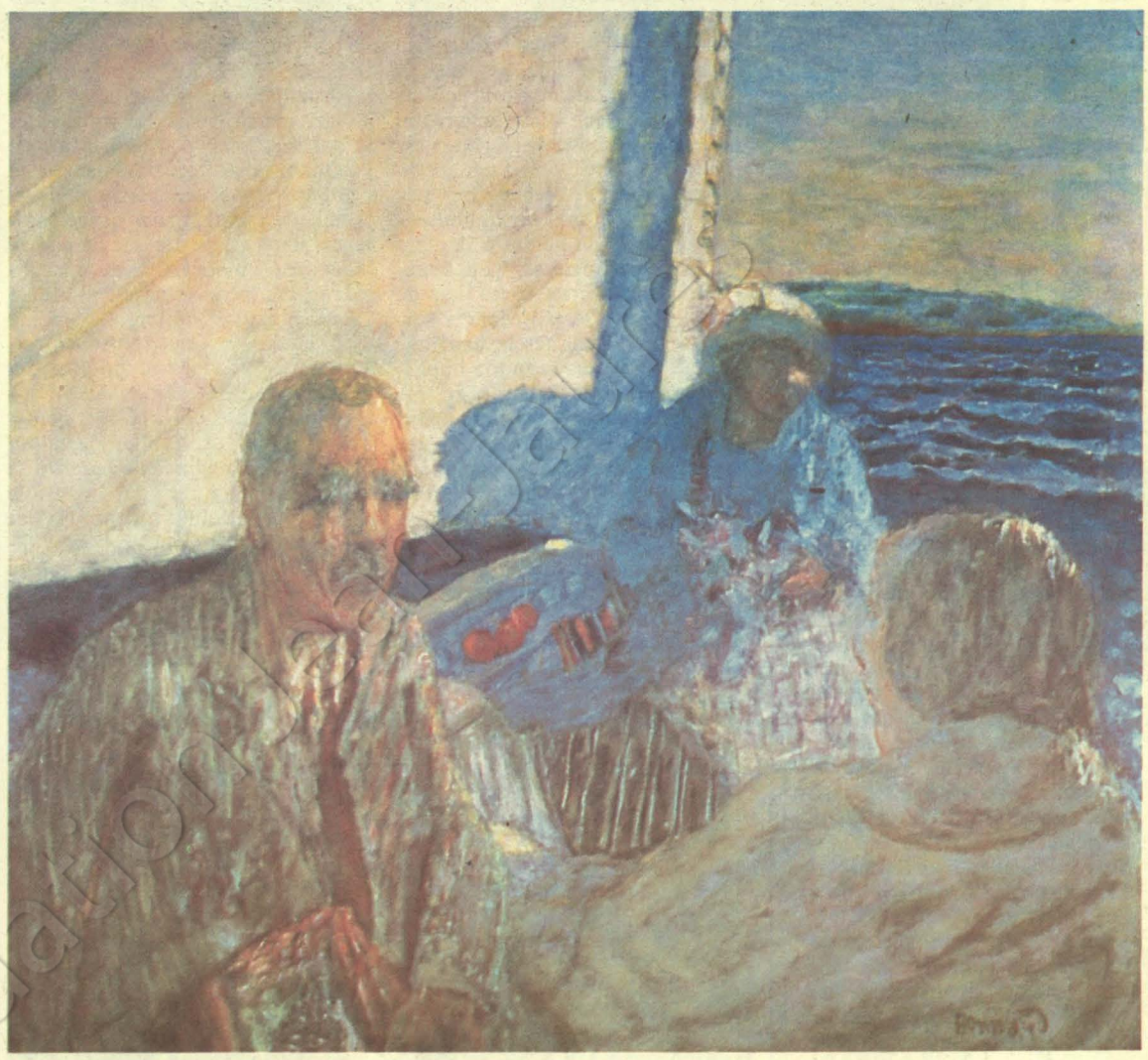

Pierre Bonnard ou les états d'un bonheur menacé.

Que de mauvais prétextes n'avance-t-on pas ces temps-ci pour justifier les égarements artistiques du présent, les impuissances et les renoncements, que ne fait-on pas pour exorciser, en sous main, les suppôts de l'art moderne, et remettre en question les avant-gardes.

Figures sous cloche

Né à La Rochelle dans une famille de petite bourgeoisie, W. Bouguereau fut à Rome, pendant trois ans, un étudiant appliqué, sans doute prometteur, à la Villa Médicis. Il vit l'Italie, mère des arts, à quoi rêvait tout artiste en mal de formation. Il admira et copia avec minutie Raphaël, les mosaïques de Ravenne et Le Corrège. De ces maîtres, il retiendra des règles, dont il ne s'affranchira pas. De ces règles qui, à trop les suivre, étouffent le patient doué de trop bonnes intentions. On l'a constaté avec certains disciples convenus du préraphaëlisme anglais, Puvis de Chavannes aussi, Cormon et Léon Bonnat.

Décorateur de la chapelle Saint-Louis (à Sainte-Clotilde), de Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Augustin, Bouguereau est élu en 1878 à l'Institut, puis est coopté comme professeur à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts. Il est intéressant de mesurer combien cet artiste traduit l'air vicié d'un règne, celui de Napoléon le Petit (régime aventuriste au-dehors, corporatisme et répression au-dedans), à l'aide de morceaux d'équivoque éloquence comme « Dante et Virgile aux Enfers » (quel sentimentalisme à côté du même thème traité par son contemporain, Odilon Redon), « la Charité publique » ou « le Retour des champs » ; il faut peser combien la mollesse et l'attendrissement larmoyant rendent les attitudes compassées, la chair séraphique, vitrifiées les figures. Mis à part, à la rigueur, une « naissance de Vénus » moins émolliente et la « Jeunesse de Bacchus » au rendu svelte et dansant, que peut-on sauver ?

Ah, mânes de Poussin et Watteau, que ne vissiez-vous ces « Premières caresses », cette « Idylle enfantine », telle « Admiration maternelle » et autres « Petites maraudeuses », vous eussiez reconnu là un manuel des platitudes, dont se repaissent, assure-t-on, certains musées et collectionneurs américans affriolés par le léché et la polissonnerie candide. Pénible. Bouguereau était, et demeure, le peintre emphatique et catéchiseur durement moqué par Huysmans, que la toile grand format effrayait moins que l'existence même. Il ne soutient pas la comparaison avec Adolphe Monticelli, surtout Gustave Moreau, aussi subjectif que paradoxal. Quant aux artistes indépendants et rebelles que furent, souvent malgré eux, Manet, Degas, Monet et ses amis, Cézanne, ils sont d'une autre planète, celle d'un monde allusif et émouvant où rien ne fait obstacle à l'oxygène, qui purifie le sang et assouplit les tissus, à la lumière changeante, qui éclaire, insuffle la vie et la rend si étrangement diverse.

Autre vision, autre latitude, ô combien salubres, dans la compagnie discrète de Pierre Bonnard, dont la redécouverte de l'œuvre, occultée par celles de ces écrasants risque-tout que furent Picasso et Matisse, Kandinsky et Léger, Klee et Mondrian, vient, comme par chance, à point nommé. Non pas qu'il faille rehausser à nos yeux une peinture séveuse, calme et méditative, mais la marche solitaire et farouchement indépendante de Bonnard vers lui-même rééquilibre le siècle sans bouleverser l'essentiel des valeurs.

Lorsque ses homologues soustrayaient leurs viscères aux formes, par réaction aux finasseries antérieures et battaient aux rythmes d'une époque tourmentée, lorsque l'inquiétude marque de son signe le front de la peinture, lui narre ses historiettes, s'enfonçant dans une réalité de grave exaltation, dont il dépérira. On s'aperçoit que l'éclat serein, parfois radieux, dans lequel baignent tel nu au tub ou tel paysage normand, est le fruit d'un ravissement étonné, si raisonnablement sage que dans l'intensité même du regard per-

(suite en page 27)

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325